



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION 2021

- Synthétique -

Centre Hospitalier La Chartreuse

1 boulevard Chanoine Kir
BP 23314 – 21033 DIJON CEDEX
03 80 42 48 48
www.chlachartreuse-dijon-cotedor.fr



EDITO



L'année 2021 a de nouveau été marquée par la lutte contre la pandémie COVID avec des organisations spécifiques (ex : unité SARI, lutte contre l'absentéisme).

L'ensemble des Pôles a été concerné par cette lutte et les synthèses faites par chaque Chef de Pôle soulignent cette mobilisation de tous.

Comme en 2020, cette pandémie n'obère pas nos facultés à appliquer les actions prévues de notre Projet d'Etablissement 2021-2025.

En éléments principaux, il est important de souligner l'adaptation de notre organisation avec à nouveau une légère augmentation de notre effectif en personnel, toutes catégories professionnelles confondues (de 1055,28 ETP (Equivalent Temps Plein) à 1057,57 ETP). L'ensemble des personnels ont pris en charge 10% de plus de nouveaux patients pour le Pôle Intrahospitalier et 11% de plus pour le Pôle Extrahospitalier. La durée moyenne d'hospitalisation (DMH) a baissé de 2%.

Toujours sur l'activité en 2021, celle des Hôpitaux de Jour a baissé de 38% et ce, au profit du nombre d'actes ambulatoires qui a augmenté de 15,83% (de 95.033 à 12.993).

La Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) conforte son rôle de 1^{ère} unité d'hospitalisation du CHLC.

Le dynamisme du CHLC se traduit également en 2021 par le dépôt de 45 projets dont 28 ont bénéficié de financements à hauteur de plus d'1,5 millions d'€. Ces appels à projets permettent de conforter la mise en œuvre des projets de chaque Pôle.

Sur une approche non prévue dans le Projet d'Etablissement, il est à souligner l'évolution de la réglementation pour tout ce qui concerne l'isolement-contention. Ce suivi plus rigoureux a impliqué un passage de 10.343 en 2020 à 6.209 d'isolement-contention.

Le Pôle Intrahospitalier et le Bureau des entrées ont été et sont particulièrement impactés par cette nouvelle évolution réglementaire.

A noter l'ouverture en 2021 de l'Unité Van Gogh permettant ainsi un meilleur équilibre entre les patients hospitalisés en hospitalisation libre et ceux hospitalisés en soins sans consentement puisque désormais le CHLC propose très majoritairement des unités ouvertes sur son offre de soins en correspondance avec les besoins.

C'est cette adaptation, la qualité du service rendu par tous les professionnels qui transparaît de manière insuffisante dans les chiffres cités.

Je remercie chaque professionnel d'avoir permis à nouveau en 2021 l'adaptation du CHLC tant dans la lutte contre la pandémie que sur la déclinaison de notre Projet d'Etablissement 2021-2025 qui se décline ainsi au sein des chiffres clés 2021.

Bonne lecture.

Le Directeur
François MARTIN

TABLE DES MATIÈRES

EDITO	2
TABLE DES MATIÈRES	3
1 DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT	4
1.1 PRESENTATION	4
2 QUELQUES MOMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2021	14
3 DONNEES GENERALES D'ACTIVITE	23
3.1 TOTAL DE L'ACTIVITE DE PSYCHIATRIE ADULTES/ENFANTS & CSAPA (<i>SOURCES DIM – ANNÉE 2021</i>)	23
3.2 SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT 2021 (<i>SOURCES BSSC – AU 31/12/2021</i>)	25
3.3 ISOLEMENTS THERAPEUTIQUES DE 2017 A 2021 (<i>SOURCES DIM – AU 31/12/2021</i>)	26
3.4 LE BUDGET GENERAL ET LES BUDGETS ANNEXES EN 2021 (<i>SOURCES DAF – AU 31/12/2021</i>)	26
3.5 COMPTE FINANCIER 2021 (<i>SOURCES DAF – AU 31/12/2021</i>)	28
4 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION ET DE L'ADMINISTRATION	29
5 INSTANCES	30
6 ACTIVITÉS CLINIQUES	36
6.1 ORGANIGRAMME DES PÔLES CLINIQUES ET MEDICO TECHNIQUES	36
6.2 PÔLE INTRA	37
6.3 PÔLE EXTRA	57
6.4 POLE REHABILITATION	68
6.5 PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	85
6.6 PÔLE DES ACTIVITES MEDICALES TRANSVERSALES	98
7 ACTIVITÉS DE GESTION : LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES	118
7.1 DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES ET DE LA FORMATION CONTINUE	118
7.2 DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU SYSTEME D'INFORMATION	125
7.3 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	130
7.4 DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES / DIRECTION DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES	139
7.5 DIRECTION DES SERVICES ECONOMIQUES, TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	153
8 CONCLUSION	160
9 AUTRES DOCUMENTS DISPONIBLES	161



1 DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 PRESENTATION

1.1.1 INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

PRESENTATION DE L'ENTITE JURIDIQUE

Le Centre Hospitalier La Chartreuse est l'Etablissement Public de Santé Mentale de référence du département de la Côte-d'Or regroupant 5 secteurs de psychiatrie de l'adulte (secteurs 2, 4, 5, 6 et 7) et un Intersecteur de pédopsychiatrie au sein du Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Il exerce une activité sanitaire de prise en charge de patients souffrant de pathologies psychiatriques et/ou de handicap psychique, en ambulatoire sur le territoire (CMP/CATTP/ Hôpital de Jour) ainsi qu'une activité d'hospitalisation à temps complet et à temps partiel.

Il exerce également une activité de prise en charge et d'accompagnement dans des structures médico-sociales : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) adossé à une Unité de Soins Longue Durée (USLD), Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Il comporte des unités spécialisées : unité du sommeil, unité d'ECT (électro convulsivothérapie), unité d'addictologie de niveau 2, ainsi qu'un plateau technique somatique et médico technique.

Sa capacité d'accueil en 2021 est la suivante :

375 lits et 250 places soit un total de 625 lits et places au sein du CH La Chartreuse dont :

- 254 lits et 122 places de psychiatrie adulte
- 5 lits et 74 places de psychiatrie infanto-juvénile
- 21 lits de médecine
- 95 lits et 54 places médico-sociaux

DIRECTEUR : M. FRANÇOIS MARTIN

PRESIDENT DE CME : DR PIERRE BESSE

PRESIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE : MME EMMANUELLE COINT

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION

- Frédérique MOREAUX, Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue
- Amandine CLAVEL, Directrice des Affaires Générales
- Michelle BICHON, Directrice des Soins Infirmiers et Médico-Techniques, Directrice de la Qualité et de la Gestion des Risques
- François MARTIN, Directeur des Services Economiques et Techniques et Pascal PETIT, Ingénieur
- Bernard WENISCH, Directeur des Affaires Financières et du Système d'Information

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

- Le Directoire est présidé par le Directeur, M. François MARTIN.
- Le Conseil de Surveillance est présidé par Mme Emmanuelle COINT.
- Le Centre Hospitalier La Chartreuse est composé de 6 Pôles suite à l'adoption du Projet d'Etablissement 2021-2025 par le Conseil de Surveillance du 22 octobre 2020 :
 - le Pôle Intrahospitalier
 - le Pôle Extrahospitalier
 - le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
 - le Pôle de Réhabilitation
 - le Pôle des Activités Médicales Transversales
 - le Pôle management et gestion des ressources
- Tous les pôles cliniques et médicotechniques ont signé en 2021 des contrats de pôle qui seront renouvelés en 2025.
- Des délégations de gestion ont été données aux responsables des pôles cliniques et médicotechniques.]

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE GHT 21-52 : L'ALLIANCE HOSPITALIERE COTE-D'OR HAUTE-MARNE

Depuis le 1^o juillet 2016, date de signature de la convention constitutive, le CHLC est membre d'un GHT 21/52 de 9 établissements sanitaires, dont le CHU est l'établissement support.

Les axes du futur Projet d'Etablissement 2021-2025 doivent s'insérer dans les orientations du Projet Médical Partagé (PMP), élaboré en 2017.

Le Projet Médical Partagé est basé sur l'analyse des parcours de soins pour toutes les tranches d'âge selon une méthodologie adaptée à cette discipline médicale particulière, à son organisation territoriale et à la richesse des partenariats établis avec le champ social et médico-social.

Ces travaux ont abouti au tome 2 du Projet Médical Partagé dédié aux orientations du Projet médical psychiatrie et santé mentale.

Le volet santé mentale comporte 14 actions sélectionnées parmi 90 actions proposées. Les orientations définies par le Projet Médical Partagé sont les suivantes :

- Enfants et adolescents
 - Développer la **psychiatrie périnatale**,
 - Prévenir et coordonner la prise en charge des **phobies scolaires**.
 - Prévenir la **crise suicidaire** et développer le **dispositif d'accueil en urgence**,
 - Développer un réseau de soins pour la prise en charge des **troubles du comportement alimentaire**.

- Adultes
 - Mettre en œuvre une **prise en charge précoce des psychoses**,
 - Améliorer l'**accueil en urgence** (dont crise suicidaire) et prévenir les hospitalisations,
 - Améliorer la prise en charge des **troubles de l'humeur et troubles anxieux**,
 - Accompagner la **réinsertion** des personnes **atteintes de schizophrénie**,
 - Animer et coordonner la **filière addictologie** sur le territoire,
 - **Soutenir les secteurs** dans la prise en charge des **soins sans consentement**,
 - Mieux accompagner les **personnes âgées atteintes de troubles psychiques**,
 - Améliorer l'**accès à la prise en charge somatique** et l'accès aux consultations spécialisées,
 - Améliorer l'accès à la **prise en charge bucco-dentaire**.

- Axe transversal
 - Développer la **recherche en santé mentale**.

PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE COTE-D'OR (PTSM 21)

L'établissement assure la coordination du PTSM de Côte-d'Or. L'enjeu du PTSM est la coordination intersectorielle et multi partenariale des projets de santé mentale, à l'échelle du territoire, pour favoriser la prise en charge du patient dans une logique de parcours sans rupture (décret du 27 juillet 2017). Le PTSM favorise la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social et médico-social de la personne dans son milieu de vie ordinaire.

Le PTSM décline 10 fiches actions, représentant 10 axes prioritaires. Le PTSM et le CTSM (Contrat Territorial de Santé Mentale) ont été signés le 11 octobre 2019. De nombreuses fiches action du PTSM ont été intégrées au Projet d'Etablissement 2021-2025, dans sa phase d'élaboration en 2020 afin d'intégrer cette démarche dans l'ensemble des projets de l'hôpital.

Le PTSM devra aboutir à la création d'une Plateforme Territoriale de Santé Mentale Côte-d'Or, destinée en particulier à coordonner sa mise en œuvre opérationnelle à l'horizon 2023.

La Direction des Affaires Générales (DAG) est chargée de suivre les actions du PTSM 21 (cf. rapport d'activité Pôle management et gestion des ressources-DAG).

CONTRAT DE PERFORMANCE DES ORGANISATIONS 2016-2020 ET CPOM 2019-2024

Le Contrat de Performance des Organisations 2016-2020 est l'avenant n°2 au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ; il a été signé en novembre 2016. Son plan d'actions comportait 4 axes et 18 mesures.

L'axe 1 du Contrat de Performance des Organisations « **Optimisation des structures d'hospitalisation, ambulatoires et plateau technique et optimisation des dépenses de personnel** » a été le fondement des restructurations des années 2016 à 2019.

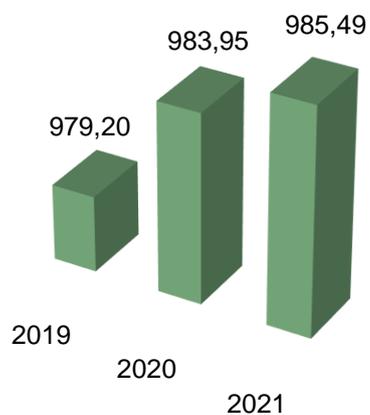
Le Contrat de Performance des Organisations n'est plus opérationnel depuis janvier 2020 au vu du suivi des préconisations de l'ARS et de la signature d'un nouveau CPOM 2019-2024. |

1.1.3 LES RESSOURCES HUMAINES (SOURCE : DRHF – 31/12/2021)

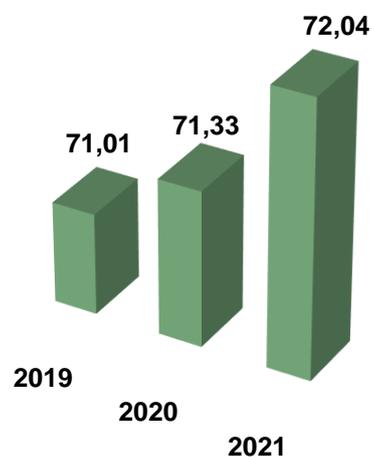
En 2021, le nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) officiant sur l'hôpital est de 1 057,53 ETP.

	Effectifs en Equivalent Temps Plein 2020	Effectifs en Equivalent Temps Plein 2021
Personnel non médical	983,95	985,49
Personnel administratif	100,55	96,03
Personnel soignant et éducatif	782,69	787,28
Personnel médico-technique	6,63	7,63
Personnel technique	94,07	94,55
Personnel médical (y compris les internes)	71,33	72,04
dont Praticiens hospitaliers (temps plein)	36,40	38,09
TOTAL	1055,28	1057,53

EFFECTIFS Personnel Non Médical
Évolution 2019 – 2021



EFFECTIFS Personnel Médical
Évolution 2019 - 2021



Domaine du Centre Hospitalier : 24,5 hectares et 23 sites extrahospitaliers

Surface totale : 83 963 m²

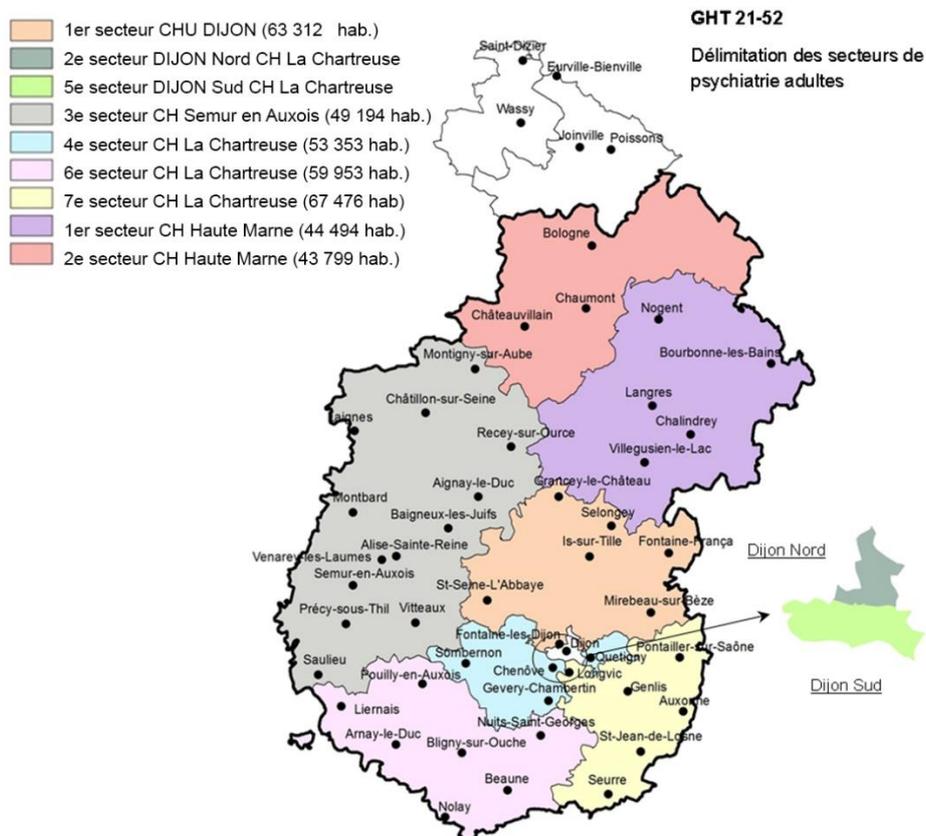
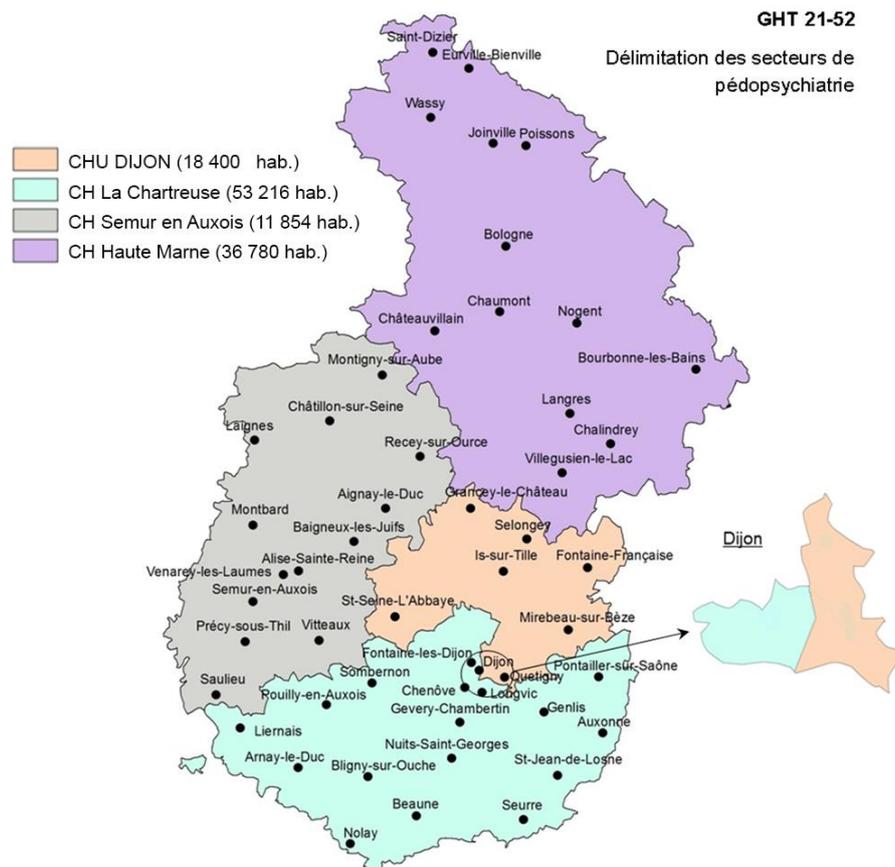
- Surfaces intrahospitalières : 74 179 m²
- Surfaces extrahospitalières : 9 784 m²

Restauration : 370 206 repas servis

Blanchisserie : **720 794** articles de linge traités par un prestataire, 49 920 kgs traités par la laverie du CHLC.

Parc automobile : 97 véhicules dont 1 ambulance et 2 TPMP (véhicule pour le transport des personnes à mobilité réduite), 15 utilitaires et pour le pool 14 véhicules légers et 5 minibus.

1.1.5 ORGANISATION DE LA PSYCHIATRIE SUR LE GHT 21-52 DONT LA COTE-D'OR



La Côte-d'Or (territoire du PTSM21) compte 533 819 habitants répartis sur un territoire de 8763 km², soit une densité de 60,9 hab/km².

Le taux annuel de variation de la population en Côte-d'Or est de + 0,2%.

La ville de Dijon compte 156 920 habitants avec une densité de 3883 hab/km². On note une progression du nombre d'habitant de + 0,6% par an (*source INSEE – 2017*).

Le département est divisé en plusieurs secteurs géographiques :

- Le CH La Chartreuse, établissement public de santé mentale référent en Côte-d'Or gère cinq secteurs géographiques (secteurs 2, 4, 5, 6, 7) pour la prise en charge des adultes.
- Le CHU gère le secteur 1.
- Le CH de Semur-en-Auxois gère le secteur 3.

Certains dispositifs sont gérés de manière intersectorielle, départementale ou régionale par les établissements.

]

1.1.6 ORGANISATION DES PÔLES DU CH LA CHARTREUSE

Pôle et Chef de Pôle	Secteur/Service	Chef de service
Pôle Intrahospitalier Dr ROY	Unités ouvertes	Dr BOISSET
	Unités fermées	Dr MOT
	Soins pénitentiaires	Dr MEYER
	Services des médiations et des psychothérapies	Dr ROY
InterSecteur des Personnes Agées (ISPA)	Gérontopsychiatrie et structures ambulatoires	Dr MURAT
	EHPAD/USLD Les Vergers	Dr LOMBARD
Pôle Extrahospitalier Dr BEAUVALOT	POP – Elipses - CRIAVS	Dr LUTCHMAYA
	Secteur 2 & 5	Dr LESAGE
	Secteur 4	Dr POMMIER
	Secteur 6 & 7	Dr PHILIPPOT
Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent Dr PINGAUD	Filière Précoce	Dr LECLERCQ
	Filière Enfance	Dr FAVIER
	Filière Adolescents	Dr DELAHOUSSE
Pôle de Réhabilitation Dr MARTIN	Réhabilitation psychosociale	Dr MARTIN
	Filière logement	
	Filière Usagers	
	Long cours	
Pôle des Activités Médicales Transversales Dr DUONG	Unité de soins somatiques	Dr DUONG
	Pharmacie	Dr BEYE
	ECT Sommeil	Dr GUILLET
	Addictologie	Dr ARAVANTINOS
	Recherche	Dr DUONG
	Information médicale	Dr DUONG
Pôle de Management et de gestion de ressources M. MARTIN	Direction	M. MARTIN
	DAFSI	M. WENISCH
	DAG	Mme CLAVEL
	DRHFC	Mme MOREAUX
	DSET	M. MARTIN et M. PETIT
	DSIRMT-DQR	Mme BICHON

1.1.7 LES PRISES EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENTS EN 2021 (SOURCE DIM – 2021)

	Adultes	Enfants et adolescents
PSYCHIATRIE		
Patients pris en charge à temps complet	1 903	82
Patients pris en charge à temps partiel * HDJ : Hôpital de Jour	343	356
HDN : Hôpital de Nuit	2	
Consultations en CATTP et CMP <i>CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel</i> <i>CMP : Centre Médico Psychologique</i>	9 332	1 863
HEBERGEMENT		
FAM	24	
EHPAD	42	
USLD	57	
ADDICTOLOGIE		
Unité d'addictologie	183	
SOMMEIL T2A		
Unité de Médecine du Sommeil	196	
SISMOTHERAPIE		
Nombres d'actes ECT	738	
File Active	66	
File active totale	10 058	1 872
11 796 patients ont été suivis en 2021, dont 647 patients en soins sans consentement, soit 5%		

* Attention : un patient peut passer d'un type de prise en charge à un autre au cours de la même année. Il peut donc être comptabilisé dans les différentes catégories, ce qui interdit l'addition des colonnes.

1.1.8 LES LITS ET PLACES EN 2021 (SOURCE : DAG - 2021)

	Nombre de lits	Nombre de places	Total
Psychiatrie Adultes (dont 20 places d'Unité Sanitaire Psychiatrie niveau 2)	254	122	376
Pédopsychiatrie	5	74	79
Médecine	21		21
Lits et places médico-sociaux	95	54	149
<ul style="list-style-type: none"> • EHPAD (33 lits) et USLD (42 lits)* • Foyer d'Accueil Médicalisé JB PUSSIN (20 lits) • SAMSAH « Le Trait d'Union » (54 places) 			
Total	375	250	625

* Labellisation de 16 lits d'UPPA au 01/04/21

2 QUELQUES MOMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2021

JANVIER



Vœux 2021 en vidéo

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/voeux-2021-du-chlc-en-vidéo/>



Le CHLC lauréat pour les appels à projets 2020

Mesures nouvelles en psychiatrie (MNP) et Fonds d'Innovation
Organisationnelle en Psychiatrie (FIOP)

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/le-chlc-laureat-pour-les-appels-a-projets-2020/>



Covid-19 : information sur la campagne de vaccination du CHLC

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/covid-19-information-sur-la-campagne-de-vaccination-au-chlc/>



Restructuration des pôles de soins du CHLC

Le nouveau projet 2021-2025 redéfinit le périmètre des pôles. Un nouveau découpage est ainsi effectif depuis le 1 janvier 2021, le CHLC restructure son offre de soins autour de 5 pôles.

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/restructuration-des-poles-de-soins-du-chlc/>



Intégration de Google Maps sur le site internet du CHLC

Afin de permettre la localisation des unités de soins

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/integration-de-google-maps-sur-le-site-internet-du-chlc/>

FEVRIER



Dr Pierre BESSE, nouveau Président de la Commission Médicale d'Établissement

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/le-dr-pierre-besse-president-de-la-commission-medicale-detablissement-du-chlc/>



Inauguration des appartements tremplins

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/inauguration-des-appartements-tremplins/>

MARS



Le cirque Lili dans le parc du CHLC

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/page/11/>



EquiRemed et Réability'Run : des programmes innovants au Centre d'Intervention Précoce

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/equiremed-et-reabilityrun-des-programmes-innovants-au-centre-dintervention-precoce/>



Labellisation par l'ARS du Centre Réfèrent de Réhabilitation psychosociale de Bourgogne (C2RB), au sein du CHLC

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/labellisation-par-lars-du-centre-referent-de-rehabilitation-psychosociale-de-bourgogne-c2rb-au-sein-du-chlc/>



Actions de sensibilisation du CLSM Franco Basaglia

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/actions-de-sensibilisation-du-clsm-franco-basaglia/>



Le CHLC lauréat du label « Droits des usagers de la santé » 2021 - La bibliothèque pour tous récompensée

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/le-chlc-laureat-du-label-droits-des-usagers-de-la-sante-2021/>

AVRIL



2 reportages sur le CHLC :

Somnolence au volant : des tests et des solutions pour y remédier

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/reportage-somnolence-au-volant-des-tests-et-des-solutions-pour-y-remedier/>



24 H au CHLC au sein de l'Unité de la Dépression

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/reportage-24-h-au-chlc-au-sein-de-lunite-de-la-depression/>



La Vêtementerie du CHLC fait peau neuve !

Depuis 2017, la Vêtementerie offre la possibilité aux usagers de bénéficier de vêtements à moindre coût et/ou sous la forme du troc.

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/la-vetementerie-du-chlc-fait-peau-neuve/>



Les ateliers du Cirque Lili

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/les-ateliers-du-cirque-lili/>



Exposition Art-Self autour du cirque

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/exposition-art-self-autour-du-cirque/>



[Vidéo] Caf&doc' – Projet d'Etablissement 2021-2025 – Pôle Activité Médicales Transversales

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/video-cafdoc-projet-detablissement-2021-2025-pole-activite-medicales-transversales/>

MAI



Signature des contrats de pôle 2021-2025 – Pôle Extra Hospitalier

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/signature-des-contrats-de-pole-2021-2025-pole-extra-hospitalier/>



6e édition des Olympiades au CHLC

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/6e-edition-des-olympiades-au-chlc/>



Sessions d'information sur le Centre Référent de Réhabilitation Psychosociale de Bourgogne

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/sessions-dinformation-sur-le-centre-referent-de-rehabilitation-psychosociale-de-bourgogne/>



Signature des contrats de pôle 2021-2025 – Pôle Réhabilitation

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/signature-des-contrats-de-pole-2021-2025-pole-rehabilitation/>



[Vidéo] Caf&doc' – Projet d'Établissement 2021-2025 – Pôle Extra Hospitalier

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/video-cafdoc-projet-detablissement-2021-2025-pole-extra-hospitalier/>

JUIN



[Maison des adolescents et de leurs parents] Les Troubles des Conduites Alimentaires (TCA), parlons-en !

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/les-troubles-des-conduites-alimentaires-tca-parlons-en/>



Signature des contrats de pôle 2021-2025 – Pôle Activités Médicales Transversales

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/signature-des-contrats-de-pole-2021-2025-pole-activites-medicales-transversales/>



Signature des contrats de pôle 2021-2025 – Pôle Intra hospitalier dont filière InterSecteur des Personnes Agées

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/signature-des-contrats-de-pole-2021-2025-pole-intrahospitalier-dont-filiere-intersecteur-des-personnes-agees/>



[Vidéo] Caf&doc' – Projet d'Établissement 2021-2025 – Filière InterSecteur Personnes Agées

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/video-cafdoc-projet-detablissement-2021-2025-filiere-intersecteur-personnes-agees/>



[PARTENARIAT] Signature de convention avec la Maison d'Accueil Hospitalière Dijon-Bourgogne (MAH)

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/partenariat-signature-de-convention-avec-la-maison-daccueil-hospitaliere-dijon-bourgogne-mah/>



Les actus du cirque LILI Concert des Skulltone au Cirque Lili

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/concert-des-skulltone-au-cirque-lili/>



[REPORTAGE France3 Bourgogne] Dernières répétitions sur la piste aux étoiles du Cirque Lili

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/reportage-dernieres-repetitions-sur-la-piste-aux-etoiles-du-cirque-lili/>



[SPECTACLE] « La piste aux étoiles filantes ! (L'audition) »

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/spectacle-la-piste-aux-etoiles-filantes-laudition/>

JUILLET



Programme « A venir... ! » de psychoéducation à la réinsertion professionnelle sur la filière CIP du C2RB

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/programme-a-venir-de-psychoeducation-a-la-reinsertion-professionnelle-sur-la-filiere-cip-du-c2rb/>



[Vidéo] Caf&doc' – Projet d'Établissement 2021-2025 – Pôle Intra Hospitalier

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/video-cafdoc-projet-detablissement-2021-2025-pole-intra-hospitalier/>



[Vidéo] Caf&doc' – Projet d'Établissement 2021-2025 – Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/video-cafdoc-projet-detablissement-2021-2025-pole-de-psychiatrie-de-lenfant-et-de-ladolescent/>



Signature des contrats de pôle 2021-2025 – Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/signature-des-contrats-de-pole-2021-2025-pole-de-psychiatrie-de-lenfant-et-de-ladolescent/>



Formation « Premiers Secours en Santé Mentale » premiers formateurs agréés !

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/premiers-formateurs-premier-secours-en-sante-mentale-agrees/>

SEPTEMBRE



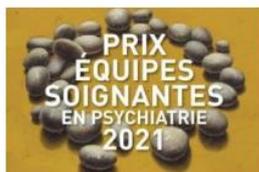
Parution de l'ouvrage sur le CHLC « Du monastère à l'hôpital : La Chartreuse de Dijon »

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/pre-vente-du-livre-du-monastere-a-lhopital-la-chartreuse-de-dijon/>



Découvrir la Préparation Physique Générale au sein d'Adosoins

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/pre-vente-du-livre-du-monastere-a-lhopital-la-chartreuse-de-dijon/>



Les lauréats du Prix 2021 des équipes soignantes en psychiatrie :

2e prix (2 000 euros) : Programme ETP réinsertion professionnelle « A...Venir ! » Pôle Réhabilitation

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/les-laureats-du-prix-2021-des-equipes-soignantes-en-psychiatrie/>



Journées européennes du Patrimoine

Un film qui retrace La Chartreuse de Champmol

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/chartreuse-de-champmol-a-lhonneur-pour-les-journees-du-patrimoine/>

Cette 38^{ème} édition a été l'occasion notamment d'ouvrir les portes, à environ 800 visiteurs, à la [Chapelle de Champmol](#) rénovée

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/journees-du-patrimoine-2021/>

OCTOBRE



Exposition Art-Self « Animal Fétiche, Animal Totem » - Art thérapie – CIAMM

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/exposition-art-self-animal-fetich-animal-totem/>



17e Journée autour d'un ballon de foot

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/17e-journee-autour-dun-ballon-de-foot/>



Les SISM – Semaines d’Informations sur la Santé Mentale (conférences, Psytour université, caf&doc’)

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/conference-sism-stigmatisations-et-representations-en-sante-mentale/>



<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/psytour-sism-universite-de-bourgogne/>

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/sism-cafdoc-les-personnes-de-confiance-en-sante-mentale/>



<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/conference-sism-troubles-psychiques-la-question-des-droits/>

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/sism-cafdoc-les-infirmiers-en-pratiques-avancees/>



Renouvellement de la convention et du partenariat réserve-entreprise-défense

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/renouvellement-de-la-convention-et-du-partenariat-reserve-entreprise-defense/>



Semaine bleue à l’EHPAD « Les Vergers de La Chartreuse »

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/semaine-bleue-a-lehpad-des-vergers-de-la-chartreuse/>



Caf&Doc’ : Le GEM Jeunes dédié au 18-30 ans

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/cafdoc-le-gem-jeunes-dedie-au-18-30-ans/>



Groupe de parole pour les victimes de violences sexuelles, sur RCF

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/les-violences-sexuelles-sur-rcf/>



Comité de suivi du Projet d’Etablissement 2021-2025

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/comite-de-suivi-du-projet-detablissement-2021-2025/>



Médailles du travail 2020-2021

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/medailles-du-travail-2020-2021/>

NOVEMBRE



Restauration : la Turquie à l'honneur

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/restauration-la-turquie-a-lhonneur/>



Caf&Doc' : Le Trauma « De l'événement potentiellement traumatique au syndrome post traumatique »

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/cafdoc-le-trauma-de-levenement-potentiellement-traumatique-au-syndrome-post-traumatique/>



Rencontre du C2RB et de l'équipe du Dr TINEHINANE, de La-Charité-sur-Loire (58)

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/rencontre-du-c2rb-et-de-lequipe-du-dr-tinehinane-de-la-charite-sur-loire-58/>



1^{er} comité de pilotage des innovations en santé mentale au CHLC

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/les-projets-innovations-du-chlc/>



Cérémonie d'inauguration de la Chapelle de la Chartreuse de Champmol restaurée

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/ceremonie-dinauguration-de-la-chapelle-de-la-chartreuse-de-champmol-restauree/>

DECEMBRE



Signature du protocole de collaboration Hôpital, Préfecture, Justice, Gendarmerie, Police et Maison d'arrêt

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/signature-du-protocole-de-collaboration-hopital-prefecture-justice-gendarmerie-police-et-maison-darret/>



Les chouettes du cœur rendent visite aux résidents des « Vergers de La Chartreuse »

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/les-chouettes-du-coeur-rendent-visite-aux-residents-des-vergers-de-la-chartreuse/>



Bibliothèque pour tous, un livre sous le sapin !

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/bibliotheque-pour-tous-un-livre-sous-le-sapin/>



Programme psychoéducatif PROFAMILLE au CHLC

<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/actualites/programme-de-psychoeducatif-profamille-au-chlc/>

3 DONNEES GENERALES D'ACTIVITE

3.1 TOTAL DE L'ACTIVITE DE PSYCHIATRIE ADULTES/ENFANTS & CSAPA (SOURCES DIM – ANNÉE 2021)

Indicateurs	2020	2021	Taux d'évolution 2020/2021
File active globale	11 117	11 796	6.1%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (adultes)	81 798	81 619	-0.2%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (FAM)	7 235	7 294	0.8%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (Vergers)	27 286	27 151	-0.5%
Nombre de journées en Hospitalisation complète (enfants/séjours thérapeutiques)	1 323	1 658	25.3%
Nombre de journées en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN) (adultes)	8 435	7 224	-14.4%
Nombre de journée en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN) (enfants)	2 380	4 203	76.6%
Nombre d'actes EDGAR (adultes) dont séances CATTP	113 880	128 379	12.7%
Nombre d'actes EDGAR (enfants) dont séances CATTP	23 570	26 625	13.0%
Nombre de séjours (adultes)	2 642	2 730	3.3%
Nombre de patients (Vergers)	85	89	4.7%
Durée moyenne d'hospitalisation (psy)	43	42	-2.3%
Nombre de nouveaux patients (adultes + enfants)	3 147	3 559	13.1%
Pourcentage de nouveaux patients	28%	30%	
Nombre de patients avec pathologies chroniques dans les unités de court séjour = patients de + de 3 mois au 31/12	35	33	-5.7%
Pourcentage de patients chroniques	25%	24%	
Parmi les hospitalisations complètes, les pathologies ci-dessous ont représenté les pourcentages suivants :			
F2 – Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	41%	35%	
F3 – Troubles de l'humeur	27%	30%	

F4 – Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	7%	7%	
F1 – Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives	5%	6%	

La File Active (11 796 personnes) est composée de 47% d'hommes et 53% de femmes.

Commentaires : transformation de certaines prises en charges HDJ en CATTP (pour cause Covid), ce qui explique la baisse du nombre de journées HDJ et l'augmentation des actes EDGAR chez les adultes.

L'augmentation du nombre de journées en hospitalisation complète chez les enfants concerne l'unité Adolits.

3.2 SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT 2021 (SOURCES BSSC – AU 31/12/2021)

Statistique des SDDE-SDRE - Années 2017 à 2021								
Libellés	2017	2018	2019	2020	2021	Moy. Sur la Période	Var. 2021-2020	Var. 2021-2020 en %
SDDE (Décision du Directeur)								
Nbre admissions en SDDE	584	622	632	679	643	632	-36	-5,30%
Nbre SDDE Normale	254	309	338	308	243	290	-65	-21,10%
Nbre SDDE Urgence	139	131	86	83	102	108	19	22,89%
Nbre SDDE PI	191	182	208	288	298	233	10	3,47%
Nbre saisine du JLD	309	366	368	342	367	350	25	7,31%
Nbre audiences JLD	280	346	340	266	334	313	68	25,56%
Nbre annulation audience	20	20	28	76	33	35	-43	-56,58%
Nbre PSP	61	60	45	56	52	55	-4	-7,14%
Nbre mainlevées JLD	19	30	29	25	13	23	-12	-48,00%
Nbre levées médecins	459	444	475	503	491	474	-12	-2,39%
Nbre levées tiers	67	71	53	60	32	57	-28	-46,67%
SDRE (Décision du Représentant de l'Etat)								
Nbre admissions en SDRE	51	56	69	70	63	62	-7	-10,00%
Nbre SDRE PREFET	13	21	14	15	22	17	7	46,67%
Nbre SDRE MAIRIE	20	8	10	6	7	10	1	16,67%
Nbre SDRE D 398 (détenus)	15	24	39	44	28	30	-16	-36,36%
Nbre SDRE 122-1 (Irresp. Pénale)	3	3	6	5	6	5	1	20,00%
Nbre saisine du JLD	27	28	39	29	26	30	-3	-10,34%
Nbre audiences JLD	15	27	39	24	25	26	1	4,17%
Nbre annulation audience	12	1	0	5	1	4	-4	NS
Nbre PSP	11	9	1	6	4	6	-2	-33,33%
Nbre mainlevées JLD	6	3	7	2	3	4	1	50,00%
Nbre levées PREFET	23	24	35	41	29	30	-12	-29,27%
Nbre transfert UHSA	4	12	12	9	11	10	2	22,22%
SDDE + SDRE								
Nbre de SDDE + SDRE	635	678	701	749	706	694	-43	-5,74%
Nbre saisine du JLD	336	394	407	371	393	380	22	5,93%
Nbre audiences JLD	295	373	379	290	359	339	69	23,79%
Nbre annulation audience	32	21	28	81	34	39	-47	-58,02%
Nbre PSP	72	69	46	62	56	61	-6	-9,68%
Nbre mainlevées JLD	25	33	36	27	16	27	-11	-40,74%
REPARTITION PAR UNITE (SDDE + SDRE)								
ALTAIR	119	102	121	99	166	121	67	67,68%
VAN GOGH	176	186	224	172	48	161	-124	-72,09%
UPG	97	154	142	177	183	151	6	3,39%
BUFFON	156	109	126	175	192	152	17	9,71%
UMAO/POP	68	104	51	98	90	82	-8	-8,16%
GERONTO	19	23	37	23	23	25	0	0,00%
UD SARI				5	4	5	-1	-20,00%

On constate un retour d'activités des soins sans consentement au niveau de 2019 (ante-COVID19), et surtout une baisse des procédures normales au profit des procédures de péril imminent, par défaut de tiers voulant se porter signataires d'une demande d'hospitalisation sous contrainte. La répartition des entrées par unité marque la transformation d'une unité fermée (Van Gogh) en une unité ouverte, les entrées se reportant en grande partie sur Altaïr notamment.

Le nombre de détenus après 2 années de forte hausse, est revenu à un niveau plus habituel en 2021.

3.3 ISOLEMENTS THERAPEUTIQUES DE 2017 A 2021 (SOURCES DIM – AU 31/12/2021)

Evolution du nombre de jours d'isolement thérapeutique par pôle de 2017 à 2021

Pôle	2017	2018	2019	2020	2021
Réhabilitation	3 404	3 272	3 174	2 868	2 777
Extrahospitalier	16	81	246	335	206
Intrahospitalier	3 372	4 296	6 336	7 140	3 226
TOTAL	6 792	7 649	9 756	10 343	6 209

Evolution du nombre de jours d'isolement thérapeutique par service de 2017 à 2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Arc-en-Ciel	923	1 361	1 419	1 208	1 209
Oasis	1 861	1 003			
Van Gogh	447	771	1 039	1 053	309
Camille Claudel	0	0	3	73	
UMAHCO/POP	16	81	245	307	206
POP court séjour			1	28	
Gérontopsychiatrie	813	516	831	1 115	233
Jacques Schotte					
Bellevue					
Unité Altaïr	739	1 091	1 561	1 988	874
Unité Cassiopée		4	12	115	4
Unité de la Dépression	11	0	15	241	72
UPG	360	692	1 347	1 266	795
Unité Buffon	1 002	1 222	1 528	1 289	939
Rameau					
USALP	620	908	1 755	1 660	1 568
TOTAL	6792	7649	9756	10 343	6 209

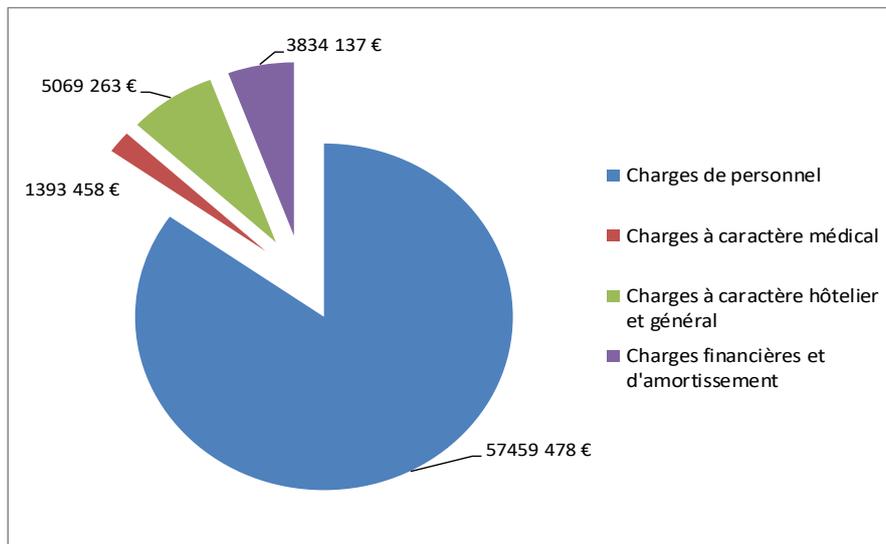
Commentaires : Données isolement au sens RIM P.]

3.4 LE BUDGET GENERAL ET LES BUDGETS ANNEXES EN 2021 (SOURCES DAF – AU 31/12/2021)

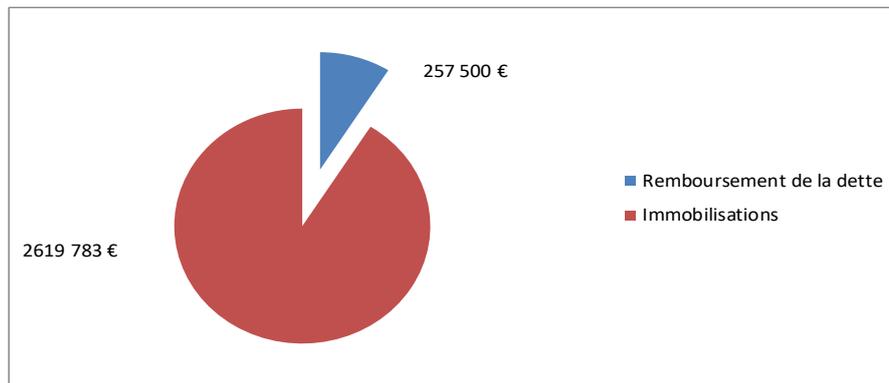
BUDGET GENERAL		BUDGETS ANNEXES	
T1 Personnel	57 459 478 €	USLD	3 324 630 €
T2 Médical	1 393 458 €	EHPAD	2 124 408 €
T3 Hôtelier et général	5 069 263 €	CSAPA	154 187 €
T4 Charges d'amortissements, de dépréciations et provisions, financières et exceptionnelles	3 834 137 €	SAMSAH	706 801 €
		FAM	1 432 403 €

REPARTITION DES DEPENSES	
Remboursement de la dette	257 500 €
Immobilisations	2 619 783 €

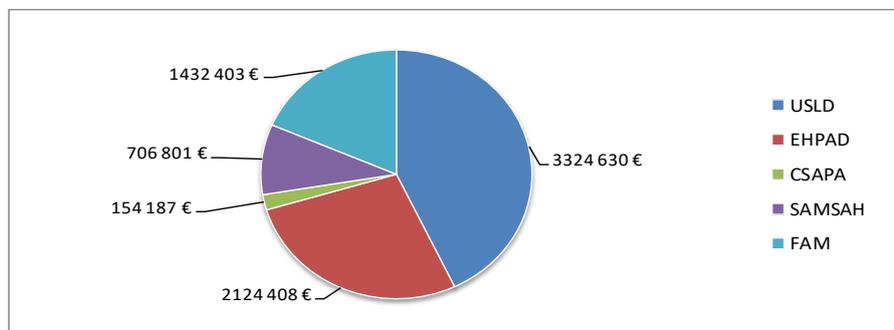
BUDGET GENERAL = 67 756 335 €



REPARTITION DES DEPENSES



BUDGETS ANNEXES



3.5 COMPTE FINANCIER 2021 (SOURCES DAF – AU 31/12/2021)

Compte Financier du budget général H - Année 2021							
PRODUITS							
Libellés	Prévisions	Réalisations	Réa- Prév	Ecart en %			
T1 Produits versés par l'Assurance maladie	59 494 117	60 056 284	562 167	0,94%			
T2 Produits hospitaliers	3 850 000	3 975 768	125 768	3,27%			
T3 Autres produits	4 753 000	5 653 131	900 131	18,94%			
Total Produits	68 097 117	69 685 183	1 588 066	2,33%			
CHARGES							
Libellés	Prévisions	Réalisations	Réa- Prév	Ecart en %			
T1 Charges de personnel	57 464 691	57 459 478	-5 213	-0,01%			
T2 Charges médicales	1 369 348	1 393 457	24 109	1,76%			
T3 Charges à caractère hôtelier et général	5 230 078	5 069 263	-160 815	-3,07%			
T4 Charges financières et d'amortissement	3 253 000	3 834 137	581 137	17,86%			
Total Charges	67 317 117	67 756 335	439 218	0,65%			
Excédent	780 000	1 928 848	1 148 848	147,29%			
Résultats d'exploitation 2021 du CH La Chartreuse							
Libellés	Budget H général	Budget B USLD	Budget E EHPAD	Budget P0 CSAPA	Budget P1 SAMSAH	Budget P2 FAM	Total des 6 budgets
Résultats d'exploitation : excédent(+) et déficit (-)		-301 042,66	-382 340,99	51 059,55	174 845,14	-159 966,01	1 311 402,70
Total des produits réalisés	69 685 183	3 023 587	1 742 067	205 247	881 647	1 272 437	76 810 168
Résultat en %	2,77%	-9,96%	-21,95%	24,88%	19,83%	-12,57%	1,71%
Section Hébergement		-59 960,35	-153 592,08				
Section Dépendance		-60 330,05	-54 548,47				
Section Soins		-180 752,26	-174 200,44		167 974,05	-33 294,95	
Section Sociale					6 871,09	-126 671,06	
Résultats d'exploitation 2020	2 055 262,29	-507 319,81	-373 796,65	5 975,16	207 118,90	-28 328,79	1 358 911,10
Ecarts 2021-2020 en %	-6,15%	40,66%	-2,29%	754,53%	-15,58%	-464,68%	-3,50%

Assistants de Direction
A. LIVERA - B. MAACH-GEORGES

Direction Générale
François MARTIN

Direction des Services Économiques et Techniques
François MARTIN (intérim)
Pascal PETIT (intérim)

Direction des Soins Infirmiers, de Rééd. et Médico-Techniques
Direction Qualité - Risques
Michelle BICHON

Direction des Relations Humaines & Formation

Direction des Affaires Générales

Direction des Affaires Financières et du Système d'Information
Bernard WENISCH

4 ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION ET DE L'ADMINISTRATION

Responsables Humaines
A. TAILLARD

Contractualisation
J. MAILLARD

GHT
B. WENISCH

Services techniques
Développement durable
P. PETIT

Certification
G. MICHEL
N. ALEXANDRE

Référente personnel médical
A. TAILLARD

Affaires générales, Juridiques et Relation avec les Usagers
C. GIRAULT

Contrôle de gestion et appui aux projets - Contractualisation
A. LHOMMET

GHT
P. PETIT

GHT
F. MOREAUX / A. TAILLARD

Coordinateur PTSM - Structures médico-sociales et Collège des assistantes de service social
D. REYNAL-MERLE

Systèmes d'Information
Nouvelles technologies
Téléphonie

Service Restauration
F. VOILQUE



POLE ADMINISTRATIF

Management et gestion des ressources

Assistants de Direction
A. LIVERA - B. MAACH-GEORGES

Direction Générale
François MARTIN

Direction des Relations Humaines & Formation Continue
Frédérique MOREAUX
Personnel médical et non médical

Direction des Affaires Générales
Amandine CLAVEL

Direction des Affaires Financières et du Système d'Information
Bernard WENISCH

Direction des Services Économiques et Techniques
François MARTIN (intérim)
Pascal PETIT (intérim)

Direction des Soins Infirmiers, de Rééd. et Médico-Techniques
Direction Qualité - Risques
Michelle BICHON

Responsable Ressources Humaines
A. TAILLARD

Projets stratégiques - Projet d'établissement - PTSM - CLSM - Contractualisation
A. CLAVEL

Services financiers
C. LEGRAND

Services économiques et logistiques
F. MARTIN (intérim)

GHT (Filière Psychiatrie et Santé Mentale)
M. BICHON

Référente personnel médical
A. TAILLARD

Affaires générales, Juridiques et Relation avec les Usagers
C. GIRAULT

GHT
B. WENISCH

Services techniques et Développement durable
P. PETIT

Qualité - Sécurité des Soins - Certification
G. MICHEL
N. ALEXANDRE

GHT
F. MOREAUX / A. TAILLARD

Coordinateur PTSM - Structures médico-sociales et Collège des assistantes de service social
C. LETY

Contrôle de gestion et appui aux projets - Contractualisation
A. LHOMMET

GHT
P. PETIT

Formation - QVT - Document unique

Coordinatrice Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia
D. REYNAL-MERLE

Systèmes d'Information
Nouvelles technologies
Téléphonie
I. BEURIAT

Service Restauration
F. VOILQUE

Service de Santé au Travail
Dr CHAILLOT

Documentation
Communication - Bibliothèque
Culture - Réseaux Santé Mentale
L. ALEXANDRE-DUBAND

Bureau des Entrées - Bureau des Soins sans consentement - Tutelles
C. CALVET

Projet social
Référente AMA-Psychologues

Conventions - Appels à projets Pôles Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent - Pôle Réhabilitation - Pôle des activités médicales transversales - Structures médico-sociales - Collège des assistantes sociales - Adosphère

Projet SI
Suivi PPI-PGFP
Réfèrent fonctionnel DIM - Nouvelle tarification - Contractualisation Interne

Projet hôtelier
Travaux

Projet de soins - Pôle extra-hospitalier et filière personnes âgées - Référente USP

5 INSTANCES

COMPOSITION

ATTRIBUTIONS

CONSEIL DE SURVEILLANCE

4 réunions du Conseil de Surveillance ont eu lieu en 2021

Représentant les collectivités territoriales

Mme Nora EL MESDADI

Conseillère municipale de Dijon

Représentant l'établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre, dont la commune siège est membre

Mme Françoise TENENBAUM, Vice-Présidente de Dijon Métropole

Mme Sladana ZIVKOVIC, Vice-Présidente de Dijon Métropole

Représentant le Conseil Départemental de la Côte d'Or

Mme Emmanuelle COINT, Vice-Présidente du

Conseil départemental – Présidente du Conseil de Surveillance

Mme Danielle DARFEUILLE, Conseillère départementale

Représentant du personnel médical et non médical de l'établissement

M. Joël BEAUPEUX

Mme le Dr Muriel ROY

M. le Dr Samuel MOULARD

M. Jérôme LALLEMANT

M. Jean-Philippe MAITRE

Personnalités qualifiées

Dr Christophe AVENA

Mme Christine ANGLADE

Mme Françoise PLASSARD

M. Patrice DUROVRAY

M. Brice MOREY

Membres avec voix consultative

M. le Dr Pierre BESSE, Président de la CME

M. Hubert FORTUNET, représentant des familles de l'USLD

M. Pierre PRIBILE ou son représentant

Le représentant du Comité d'éthique

Le Directeur de la Caisse d'Assurance Maladie ou son représentant

Participent également

M. François MARTIN, Directeur,

Le Conseil de Surveillance se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement.

Il délibère sur :

- Le projet d'établissement ;
- Le compte financier et l'affectation des résultats ;
- Toute mesure relative à la participation de l'établissement à une communauté hospitalière de territoire dès lors qu'un centre hospitalier universitaire est partie prenante ainsi que tout projet tendant à la fusion avec un ou plusieurs établissements publics de santé ;
- Le rapport annuel sur l'activité de l'établissement présenté par le directeur ;

• Toute convention intervenant entre l'établissement public de santé et l'un des membres de son directoire ou de son conseil de surveillance ;

Il donne son avis sur :

- la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ;
- les acquisitions, aliénations, échanges d'immeubles et leur affectation, les baux de plus de dix-huit ans, les baux emphytéotiques et les contrats de partenariat ;
- le règlement intérieur de l'établissement.

Le Conseil de Surveillance entend le Directeur sur l'état des prévisions de recettes et de dépenses ainsi que sur le programme d'investissement.

assisté de :

Mme Frédérique MOREAUX, *Directeur-adjoint*
M. Bernard WENISCH, *Directeur-adjoint*
Mme Amandine CLAVEL, *Directeur-adjoint*
Mme Michelle BICHON, *Directrice des soins*
M. Georges COUDERC, *Trésorier*

DIRECTOIRE

10 réunions du Directoire ont eu lieu en 2021

Membres de droit

M. François MARTIN (*Président*)
M. le Dr Pierre BESSE (*Vice-Président*)
Mme Michelle BICHON, (*Présidente de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques*)

Membres nommés par le Directeur

Mme le Dr Muriel ROY
Mme le Dr Audrey PINGAUD
M. le Dr Yves BEAUVALOT
Mme Amandine CLAVEL

Le Directoire **approuve le projet médical** et prépare le **projet d'établissement**, notamment sur la base du **projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques**.

Il conseille le Directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement.

COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT (CME)

4 réunions de la CME ont eu lieu en 2021

Dr Pierre BESSE (Président)

Collège 1 : Chefs de Pôle (membres de droit)

- *Membres de droit*

Dr Muriel ROY
Dr Yves BEAUVALOT
Dr Audrey PINGAUD
Dr Juliette MARTIN
Dr Steve DUONG

Collège 2 : Praticiens Hospitaliers coordonnateurs ou responsables de structures internes

- *En qualité de titulaires*

Dr Florence BEYE
Dr Laëtitia DALLE
Dr Cécile EYNAUD
Dr Ophélie GRANON, *Vice-Présidente*
Dr Pascal HERAIL
Dr Agnès LAPRAY
Dr Marie LOMBARD
Dr Souad MAACH
Dr Didier MALTAVERNE
Dr Pascale MARTIN-BERTHOLE
Dr Samuel MOULARD
Dr Astrid MURAT
Dr Véronique PHILIPPOT

- *En qualité de suppléants*

Sièges vacants

La Commission Médicale d'Établissement contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ; elle propose au Président du Directoire un programme d'actions assorti d'indicateurs de suivi.

Elle est consultée sur les matières la concernant dans des conditions fixées par décret.

Le représentant légal de l'établissement la consulte avant la signature du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. La conférence médicale d'établissement est consultée sur tout contrat ou avenant prévoyant l'exercice d'une ou plusieurs missions de service public conformément à l'article L. 6112-2 du Code de la Santé Publique.

Collège 3 : Praticiens non responsables de structures internes

- En qualité de titulaire

Dr Françoise BLAVIGNAC

- En qualité de suppléant

Dr Cécile ROBINEAU

Collège 4 : Assistants des hôpitaux/Contractuels

- En qualité de titulaires

Dr Yanni ANDREOU

Dr David ARAVANTINOS

Dr Laure MAJNONI D'INTIGNANO

Dr Olivier ROLIN

- En qualité de suppléant

Dr Justin GILLET

Collège 5 : Internes

- Internes de spécialité

Mme Anne-Clémence FEDERICO (titulaire)

Mme Emmanuelle FRANCOMME (suppléante)

- Interne de médecine générale

Siège vacant

- Interne en pharmacie

Néant

Siègent en outre avec voix consultative :

Le Président du Directoire ou son représentant,

Le Président de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques,

Le représentant du Comité Technique d'Établissement, élu en son sein

Les coordonnateurs qui ne siègent pas dans le collège des PH coordonnateurs ou responsables de structures internes,

Le médecin coordonnateur du DIM,

Le médecin responsable du service de la santé au travail,

Le Pharmacien désigné par le Directeur d'établissement.

COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT (CTE)

4 réunions du CTE ont eu lieu en 2021

Président de droit

M. François MARTIN

Collège unique

Représentants du Personnel

Titulaires

M. Arnaud DEMARSON

CFDT

M. Maurice LEHOUX

CFDT

M. Jean Philippe MAITRE

Le CTE est l'instance représentative des personnels non-médicaux du CH.

Comme la CME, il reste une instance consultative et est ainsi consulté et informé sur les questions relatives au fonctionnement et à la gestion de l'établissement.

Mme Florence MELIN	CFDT
Mme Nathalie MAGALLON	CFDT
M. Jérôme LALLEMANT	CGT
Mme Sophie KRAHENBUHL	CGT
M. Jean-Marie DESPONT	CGT
M. Michel LECAMP	CGT
M. Francis CREMONA	CGT
Mme Elodie LAUBEAU	SUD
	SUD

Suppléants

Mme Najia ZRIZOU	
Mme Nathalie OESCH	CFDT
Mme Frédérique DURUPT	CFDT
Mme Céline BERT	CFDT
Mme Adeline POMAREL	CGT
M. Olivier SICOT	CGT
Mme Lauwrence THELY	SUD
<i>Représentant de la Commission Médicale d'Etablissement</i>	SUD
Dr Samuel MOULARD	

COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE & DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

5 réunions du CHSCT ont eu lieu en 2021

M. le Directeur du CH La Chartreuse, Président de droit ou son représentant

Représentants des personnels médecins, pharmaciens et odontologistes

Docteur Marie FOLL (titulaire)
Docteur Pierre BESSE (suppléant)

Représentants du Syndicat CFDT

Titulaires

M. Jean-Philippe MAITRE
Mme Nathalie OESCH
M. Maurice LEHOUX

Suppléants

Mme Elisabeth PIGNOLET
Mme Florence GOREZ

Représentants du Syndicat CGT

Titulaires

Mme Delphine CHRETIEN

Suppléants

Mme Adeline POMAREL

Représentants du Syndicat SUD

Titulaire

Mme Lauwrence THELY

Le CHSCT contribue à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des travailleurs de l'établissement.

Il participe à l'amélioration des conditions de travail et veille au respect des prescriptions légales de son domaine de compétence.

Pour réaliser ses missions, le CHSCT est chargé des actions suivantes :

- analyser les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs de l'établissement (notamment les femmes enceintes),
- analyser l'exposition des salariés à des facteurs de pénibilité,
- contribuer à la promotion de la prévention des risques professionnels et formuler des propositions d'amélioration,
- procéder à des inspections des lieux de travail,
- proposer des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel,
- réaliser des enquêtes notamment à la suite d'accidents du travail, en cas de maladies professionnelles ou de danger grave et imminent.

Suppléant

M. Jonathan BLAISE

A titre consultatif

Dr Albane CHAILLOT, Médecin du Travail
Le directeur des services économiques et techniques

M. Pascal PETIT, Ingénieur hospitalier, chargé de l'entretien des installations

En qualité de personnel qualifié

Mme Elisabeth BRANCHEREAU, Assistante sociale du personnel

Mme Frédérique MOREAUX, Directeur adjoint chargé des relations humaines et de la formation continue

Mme Michelle BICHON, Directeur des Soins

Mme Isabelle ROMÉY-GUILLAUMIN, Gestionnaire des risques

Mme Anne TAILLARD, Attachée d'administration principale

M. Pierre-Hubert DUCHARME, Faisant Fonction Cadre de santé, Adjoint à la Direction des soins

Mme Amandine CLAVEL, Directrice des Affaires Générales

Mme Ghislaine CARRIERE, Responsable DSET

Le comité peut également faire appel, par décision prise à la majorité des membres présents, à titre consultatif et occasionnel, au concours de toute personne de l'établissement qui lui paraît qualifiée (art. L.4612-8-1 du code du travail).

Le CHSCT est informé par l'employeur des visites de l'inspecteur du travail et peut lui présenter des observations.

COMMISSION DES USAGERS (CDU)

4 réunions de la CDU ont eu lieu en 2021 et 2 réunions de la CDU du GHT 21-52

PRESIDENT avec voix délibérative :

M François MARTIN-Directeur du CHLC

VICE-PRESIDENTE avec voix délibérative :

Mme Christine ANGLADE-Représentante des Usagers (UNAFAM) et du Conseil de Surveillance

MEMBRES TITULAIRES avec voix délibérative :

Dr Jacqueline LAVAULT-Médiateur médical, Chargée de mission, Praticien Hospitalier

Mme Florence VEAULIN-Médiateur non médical, Cadre Supérieure de santé

Mme Françoise PLASSARD-Représentante des Usagers (UDAF) et du Conseil de Surveillance

MEMBRES TITULAIRES avec voix consultative :

Mme Michelle BICHON-Coordinatrice Générale des Soins, Représentante de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médicotéchniques

La loi de modernisation du système de santé complétée par le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 a institué la Commission Des Usagers (CDU) dans les établissements de santé.

La Commission chargée de représenter les usagers au sein des établissements de santé a pour but de :

- Veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches, dans tous les domaines, y compris celui de l'organisation des soins et du fonctionnement médical.

- Contribuer, par ses avis et propositions, à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades, de leurs proches et de la qualité de la prise en charge des patients et résidents.

Il est désormais aussi prévu que la Commission, au-delà de son rôle propre :

Dr Pascale MARTIN-BERTHOLE-Présidente du Comité de Coordination des Vigilances et des Risques (COVIRIS), Représentante de la Commission Médicale d'Etablissement jusqu'au 22/02/2021 puis Dr Juliette MARTIN-Cheffe du Pôle de Réhabilitation, Représentante de la Commission Médicale d'Etablissement

Mme Gaëlle MICHEL-Responsable Qualité et Certification

Mme Lawrence THELY, Représentante du personnel désignée par le Comité Technique d'Etablissement

MEMBRES SUPPLEANTS avec voix délibérative :

Dr Justin GILLET-Médiateur médical, Praticien Hospitalier

Mme Sylvie PIERRE-Médiateur non médical, Cadre de Santé

Mme France VERET-Représentante des Usagers (UNAFAM)

M. Christian DECOMBARD-Représentant des Usagers (Dépendances 21)

MEMBRES SUPPLEANTS avec voix consultative :

M. Jérôme LALLEMANT-Représentant du personnel désigné par le Comité Technique d'Etablissement

MEMBRES consultatifs sans voix :

Mme Florence BEYE-Coordonnatrice médicale des Risques Associés aux Soins

Mme Corinne CALVET-Responsable du Bureau des admissions et des Soins sans consentement

Mme Charlotte GIRAULT-Responsable des Affaires Générales, Juridique et des Relations Avec les usagers

- Participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers ;

- Soit associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité des soins élaborée par la CME. Elle fait des propositions sur ces sujets et est informée des suites qui leur sont données ;

- Soit investie d'un pouvoir d'auto-saisine pour tout sujet se rapportant à la politique de qualité et de sécurité des soins élaborée par la CME. Elle fait des propositions et est informée des suites qui leur sont données ;

- Soit informée des actions menées par l'établissement pour remédier aux événements indésirables graves et, de ce fait, ait accès à la liste de tous les événements indésirables graves recensés. Cependant un dispositif sera pris pour sécuriser cette avancée, décrivant les conditions de transmission de cette liste, qui comporte des données confidentielles.

- Donne son avis, au même titre que le Conseil de Surveillance, sur le rapport annuel établi par l'établissement et rendant compte des pratiques d'admission en chambre d'isolement et de contention.

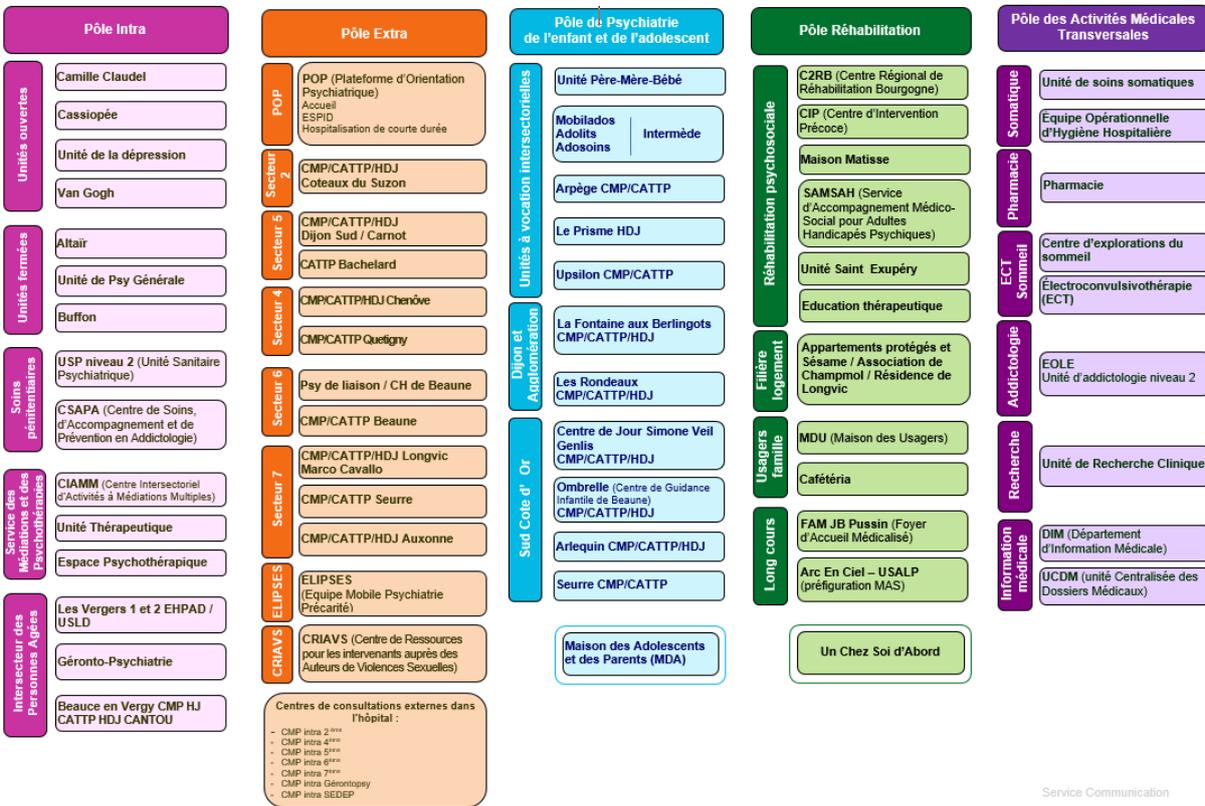
6 ACTIVITÉS CLINIQUES

6.1 ORGANIGRAMME DES PÔLES CLINIQUES ET MEDICO TECHNIQUES



NOUVEAU DÉCOUPAGE DES PÔLES AU 1/01/2021

22/06/2021



Service Communication

6.2 PÔLE INTRA

EDITO

Le projet médical du Pôle Intra s'est mis en place en 2021 au travers des projets de Service et du travail institutionnel de liens et de réflexions.

Cette année-là a été ponctuée par les épisodes haletants de la série médico judiciaire « articles 84,17,41 et cætera », articles réglementant l'information du Juge des Libertés et de la Détention quant aux mesures d'isolement-contention prescrites dans nos services fermés.

Parallèlement, la gestion de la crise sanitaire a exigé des divers acteurs des capacités d'adaptation et de résistance importantes.

Ce fut une gymnastique difficile.

L'ouverture partielle de l'Unité fermée Altaïr fut un grand pas. Le Projet de soins est basé sur le contrat médical et les médiations thérapeutiques dans une ambiance de soins visant l'apaisement, la contenance et la réduction des mesures d'isolement contention (Projet de salon d'apaisement Wave Care et dynamique d'équipe).

L'unité fermée Van Gogh a vu ses portes s'ouvrir pour mieux répondre aux multiples demandes d'hospitalisation en service libre et n'offre plus de possibilités de chambre d'isolement.

Van Gogh rejoint l'offre de soins en unité ouverte et élabore son projet de service vers l'accueil de patients en hospitalisation sans consentement sous réserve de clinique compatible (risque de fugue, d'hétéroagressivité et d'agitation évalués par cooptation médicale entre la POP et le service).

L'unité de la Dépression n'a cessé de faire le « grand écart » accueillant dans une aile des patients COVID et dans l'autre des patients en service libre.

La prise en charge des patients à risque de passages à l'acte graves, de troubles majeurs du comportement dans une unité de recours de type USIP s'élabore progressivement et va s'inscrire dans les groupes de travail du GHT 21/52 et de l'ARS.

Les autres unités ont réaffirmé leurs missions et leurs objectifs généralistes au travers de leurs projets de service (UPG, Camille Claudel et Cassiopée).

L'InterSecteur des Personnes Âgées (ISPA) se structure sur plusieurs champs : médicosocial, unité de psychogériatrie, avancée des soins ambulatoires en milieu rural et extra hospitalier, poursuites des missions fortes de Beauce-en-Vergy et du Cantou sur les secteurs dijonnais, projet de téléconsultations en direction des EHPAD.

Le Service des Médiations et des Psychothérapies (SMP) s'est enrichi de nouvelles prises en charge (hypnose en groupe, photolangage, soins de massages et relaxation, musicothérapie, thérapie analytique des dépressions complexes) tout en continuant l'offre de soins « historique » du Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM).

Un temps important fut la visite du Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (CCOMS), regard extérieur exigeant, dont il conviendra de tirer des enseignements pour améliorer les prises en charges en milieu fermé (humanisation des locaux et ameublements, élaboration des plans de crise et de rétablissement, politique de communication et d'ouverture sur l'extérieur, prise en charge éducative...).

Enfin, nous notons une intensification des hospitalisations de patients de 18 à 25 ans, souvent dans des problématiques de troubles de la personnalité réactivés par les diverses crises sanitaires, écologiques, sociétales..., pour lesquels une réflexion institutionnelle s'impose afin d'adapter nos prises en charge.

Au total, beaucoup de pistes, d'axes de travail et de réflexions dans le sens de l'amélioration de nos pratiques pour la prise en charge du patient et pour le bien-être au travail des professionnels.

Dr ROY Muriel

6.2.1 L'EQUIPE DU PÔLE : SON ORGANISATION, SON EVOLUTION

L'ORGANISATION GENERALE

Le Pôle Intra hospitalier est composé de différentes structures issues de la sectorisation qui a pris fin avec le nouveau projet d'établissement :

- Une filière de Psychiatrie Générale avec 7 unités d'hospitalisation à temps plein, 4 unités ouvertes, Cassiopée, Van Gogh, Camille Claudel et l'Unité de la Dépression, et 3 unités fermées Altaïr, Buffon et l'Unité de Psychiatrie Générale.
- Une filière de Soins Pénitentiaires comprenant l'Unité Sanitaire de Psychiatrie et le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).
- Un centre intersectoriel à médiations multiples (CIAMM) : le Service des Médiations et Psychothérapies (SMP).
- Une filière InterSecteur des Personnes Agées (ISPA) comprenant une unité d'hospitalisation ouverte de géro-psycho-geriatrie, un CMP, deux hôpitaux de jour (Cantou et Beauce-en-Vergy) et un EHPAD/USLD (Les Vergers).

L'ORGANISATION MEDICALE

L'équipe médicale comprend 15.47 ETP répartis sur les différentes structures.

Liste des médecins :

- Dr Muriel ROY : responsable de Pôle, référente du Service des Médiations et des Psychothérapies, référente de l'unité Camille Claudel
- Dr David ARAVANTINOS : Praticien hospitalier, référent de l'Unité de Psychiatrie Générale (UPG)
- Dr Hugo BOISSET : Praticien hospitalier, référent de l'Unité de la Dépression (UD), Chef de service des unités ouvertes
- Dr Jason CORNU : Praticien hospitalier, unité Buffon
- Dr Laëtitia DALLE : Praticien hospitalier, Géro-psycho-geriatrie
- Dr Cécile EYNAUD : Praticien hospitalier, référente de l'unité Van Gogh
- Dr Marie FOLL : Praticien hospitalier, unité Van Gogh
- Dr William GUICHERD : Praticien attaché, référent de l'Espace Psychothérapique
- Dr Clément GUILLET : Praticien hospitalier, Unité de la Dépression (UD)

- Dr Pascal HERAIL : Praticien hospitalier, Unité Camille Claudel
- Dr Clélia LAFAURY : Assistant des hôpitaux, Unité de la Dépression (UD)
- Dr Agnès LAPRAY, Praticien hospitalier, référente de l'unité Cassiopée
- Dr Martine LECHENET, Praticien hospitalier, USLD/EHPAD Les Vergers
- Dr Justine LENOIR : Praticien hospitalier, unité Altaïr
- Dr Marie LOMBARD : Praticien hospitalier, Cheffe de service de l'USLD et EHPAD Les Vergers
- Dr Christine MEYER, Praticien hospitalier, Cheffe de service des Soins pénitentiaires, référente de l'Unité Sanitaire Psychiatrique (USP)
- Dr Radu Christian MOT, Praticien hospitalier, référent de l'unité Altaïr
- Dr Samuel MOULARD, Praticien hospitalier, référent de l'unité Buffon
- Dr Astrid MURAT, Praticien hospitalier, Cheffe de service de l'Intersecteur des Personnes Agées (ISPA), référente de l'unité de Géronto-Psychiatrie, de l'HDJ Cantou et de l'HDJ CMP Beauce-en-Vergy
- Dr Loïc PRIOUX : Praticien hospitalier, unité Cassiopée
- Dr Olivier ROLIN : Praticien hospitalier, Unité Sanitaire Psychiatrique (USP)
- Dr Victor ROUSSEAU : Praticien hospitalier, Unité de Psychiatrie Générale (UPG)
- Dr Stéphane TAILLANDIER : Praticien hospitalier, référent CATTP de l'unité de Beauce-en-Vergy.
- Dr Alice THOMSON : Praticien hospitalier, référente du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

L'ÉQUIPE DU PÔLE INTRA : COMPETENCES, AFFECTATION...

L'équipe pluridisciplinaire du Pôle Intra compte, **en 2021**, hors emplois aidés, **304.72 ETP**

Grade	Effectifs en ETPR - Pôle INTRA (Sources DRH - au 31/12/2021)
Cadre supérieur de santé/assistant de Pôle	1.3
Cadre de santé	8.5
Psychologue	7.16
Infirmiers (ières)	155.88
Aide-soignant	57.12
Assistant Médico-Administratif	7.86
Assistante sociale	2.86
Ergothérapeute Cadre de santé	0.33
Ergothérapeute	2.6

Grade	Effectifs en ETPR - Pôle INTRA (Sources DRH - au 31/12/2021)
Animateur	2.13
Educateur spécialisé	0.05
Conseiller en Economie Sociale et Familiale	1
Agent des Services Hospitaliers Qualifié	53.51
Adjoint administratif	1.73
Masseur-Kiné	0.3
Ouvrier Principal	2.49
TOTAL	304.72

LES CONCERTATIONS AU SEIN DU POLE

Un Conseil de Pôle s'est réuni le 5 juillet 2021.

Les collègues médicaux se réunissent une fois par mois. La Cadre Supérieure de Santé et les cadres d'unité se réunissent deux fois par mois. Les psychologues se réunissent une fois par mois.

2 fois par an, une réunion est organisée pour étudier, en équipe pluridisciplinaire, les patients au long cours. Elle est réalisée en présence des cadres d'unité, des assistantes sociales, du cadre supérieur et du Chef de Pôle. Elle peut aussi être organisée à la demande pour les patients complexes.

Des échanges non formalisés existent entre le Chef de Pôle et les Chefs de service des unités fermées ou ouvertes, la géro-psycho-geriatrie (ISPA) et l'USP.

6.2.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

La filière de Psychiatrie générale

4 unités fermées
3 unités fermées

Unité d'hospitalisation VAN GOGH

L'unité de psychiatrie générale Van Gogh était un service d'admission fermé intersectoriel de 25 lits accueillant des patients adultes (plus de 18 ans) en hospitalisation sans consentement (252 patients en 2020 avec une DMH de 25.03 jours en 2020).

Depuis février 2021, dans le cadre du projet d'établissement et des besoins, l'unité Van Gogh est un service d'admission ouvert. Cependant durant cette année, il a fonctionné en unité fermée sur des périodes afin d'accueillir des patients en chambre d'isolement ou des détenus. Le taux d'occupation des chambres d'isolement est en 2021 de 46,58%. La fin de l'utilisation des chambres d'isolement pour l'accueil de patients agités ou de détenus a été décidée le 21/12/2021.

En 2021, il a accueilli **324 patients** avec une Durée Moyenne d'Hospitalisation de **22.77 jours**.
Le service est intersectoriel avec une capacité de **23 lits** accueillant des patients adultes (plus de 18 ans) en hospitalisation libre. Le projet de service s'oriente vers l'accueil de patients en soins libres et sans consentement (sous certaines conditions cliniques) à partir du 4/04/2022.

Unité d'hospitalisation CAMILLE CLAUDEL

L'unité de psychiatrie générale Camille Claudel est un **service d'admission ouvert intersectoriel** qui accueille des patients adultes en **hospitalisation libre**. Elle se compose de **25 lits et un lit de crise**. La file active de 2020 est de 336 patients contre **316 en 2021**. On note une légère baisse de la file active ce qui peut s'expliquer par une faible augmentation des journées moyennes d'hospitalisation. En effet, la DMH était de 23.51 jours en 2020 et de 26.72 en 2021.

Une hypothèse peut être aussi la déssectorisation et l'arrivée de patients qui ne proviennent pas du secteur historique, qui ne sont pas connus par les médecins de l'unité.

On note aussi des personnes venant de tous les secteurs et non plus majoritairement du deuxième secteur (Dijon Nord qui était le secteur de base du service).

Le projet de service de Camille Claudel est axé sur **la prise en charge globale du patient, la pratique de médiations thérapeutiques et le développement des entretiens infirmiers**.

Le support privilégié reste le Service des Médiations et des Psychothérapies (SMP) et notamment le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples. La coopération est efficiente mais d'autres médiations thérapeutiques dans le service restent à développer, le contexte sanitaire n'ayant pas permis pour le moment cette mise en place au sein du service.

Unité d'hospitalisation CASSIOPEE

L'unité de psychiatrie générale Cassiopée est un service **d'admission ouvert** qui accueille des patients adultes en hospitalisation libre. Elle comporte **23 lits**. La file active est de 285 patients en 2020 et 235 en 2021, soit une augmentation de 17,54%. Et la DMH est de 28.57 jours en 2020 à 33.72 jours en 2021, soit un allongement de 15,28%. Ces chiffres ont un lien avec les impacts de la crise sanitaire et l'hospitalisation de plusieurs patients en attente d'orientation vers des structures d'accueil type FAM ou MAS. Le projet de service est de développer à nouveau les médiations thérapeutiques comme la musicothérapie, l'ergothérapie, le Toucher-Massage et la relaxation.

Unité d'hospitalisation Unité de la Dépression

Cette unité de **22 lits** (plus **1 lit supplémentaire** ajouté dans une chambre seule lorsque les lits sont en tension sur l'hôpital = 23 lits) accueille des patients répondant aux critères **de dépression, d'anxiété, de troubles de la personnalité, de troubles du sommeil, de dépendance médicamenteuse**, nécessitant une prise en charge en hospitalisation complète ou partielle et sans consigne de suivi en service fermé. Une collaboration étroite existe avec le **centre du sommeil et la sismothérapie**.

L'unité a été ciblée afin d'accueillir les patients atteints du virus de la COVID et s'est adaptée, réorganisée aux besoins de l'Etablissement. Le Service Accueil Risque Infectieux (SARI) de 6 lits à l'Unité Dépression (UD) a ainsi été maintenu jusqu'à fin avril 2021 puis réduit à 3 lits jusqu'en juin 2021 au vu de la baisse du nombre de cas COVID. Puis réouverture de 3 lits le 30 décembre 2021 en prévision de la 5ème vague. Au total, le SARI décompte 24 admissions en 2021 dont 9 admissions directes (CHU Dijon, CH Beaune, SSR, Foyer) et 15 des services (Matisse, Van Gogh, Buffon, UD, Pussin, UPG, Géroto-psychiatrie). Ce recueil pourrait ne pas être exhaustif.

Les effets de cette gestion de crise sont directement mesurables sur l'activité du service avec une file active en 2020 de 380 patients et de 316 patients en 2021, soit une baisse de 16.84%. La durée moyenne d'hospitalisation (DMH) s'est parallèlement allongée de 12.52% entre 2020 et 2021, partant de 19.90 jours pour atteindre 22.75 jours.

Unité d'hospitalisation BUFFON

Unité fermée de soins psychiatriques de 21 lits dont 1 en chambre isolement. Elle est principalement destinée à accueillir des patients en soins sans consentement (y compris les patients détenus adressés à l'UHSA par la Maison d'Arrêt de Dijon) pour tous troubles psychiatriques en état de décompensation aiguë. La schizophrénie, les troubles schizotypiques, les troubles délirants et les troubles de l'humeur sont les diagnostics prévalents des patients soignés au sein de cette unité.

La file active a fléchi entre 2020 et 2021 passant de 233 à 219 patients. La DMH est restée stable avec 28.06 jours en 2020 et 28.74 en 2021. Dans le cadre du projet d'établissement 2021-2025, le service s'oriente vers un projet d'Unité de Soins Intensifs de Psychiatrie.

Unité de Psychiatrie Générale (UPG)

Cette unité fermée de 20 lits accueille et prend en charge des patients en hospitalisation sous la forme de soins sans consentement et en soins libres avec l'accord du patient. Elle est également habilitée à accueillir des patients détenus à la Maison d'Arrêt de Dijon.

L'unité est dotée de 3 chambres sécurisées, 4 chambres doubles et 9 chambres individuelles dont 1 chambre Personne à Mobilité Réduite.

L'évolution de la file active se caractérise par une baisse significative de 5.73% passant de 262 en 2020 à 247 patients pour l'année 2021. Cette baisse est à corréliser avec une augmentation de la Durée Moyenne d'Hospitalisation de 8.97% avec une DMH en 2021 de 28.34 jours pour 25.8 jours en 2020.

Découlant du projet d'établissement 2021-2025, la formalisation du projet de service de l'unité UPG soutient la mission généraliste d'unité d'hospitalisation fermée de psychiatrie au sein du CH La Chartreuse. Aussi, les objectifs de soins et les cibles de population accueillie au sein de l'unité n'ont pas été modifiés dans ce contexte. L'UPG continue son développement dans sa mission de prise en charge de personnes présentant un tableau clinique de décompensation aiguë de pathologies psychiatriques.

Unité d'hospitalisation ALTAÏR

L'unité de psychiatrie générale Altaïr de 24 lits est un service d'admission fermé intersectoriel qui accueille des patients adultes en hospitalisation sans consentement. Dans le cadre de la réorganisation de l'offre de soins élaborée lors du projet médical 2021-2025, avec la création d'un Pôle Intra-hospitalier, elle a évolué en unité fermée semi-ouverte. Le projet de l'unité tente de répondre au manque d'alternative de soins entre service ouvert ou fermé, en s'appuyant sur l'évolution nationale. Les temps d'ouverture partielle de l'unité sont depuis septembre 2021, de 14h30 à 16h.

La file active est de 174 patients en 2020 et a fortement augmenté avec 253 patients en 2021. Et inversement, la DMH a diminué passant de 46.05 jours en 2020 à 31.81 jours en 2021. Le service a axé son projet en basant les prises en charge sur une « ambiance de soin » et autour des médiations thérapeutiques.

La filière de Soins Pénitentiaires

2 entités

Unité de Soins Psychiatriques de Niveau 2 (USP)

L'USP niveau 2 est une unité située au cœur de la Maison d'Arrêt de Dijon dispense des soins ambulatoires et dispose de 20 places d'hospitalisation de jour. La file active de 2020 est de 628 patients et de 642 en 2021. L'activité CMP a augmenté de 2,67% en file active avec une diminution de 9,93% en nombre d'actes tandis que le nombre de jour en HDJ a augmenté de 5,97%.

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) à vocation pénitentiaire : LE BELEM

Il s'agit d'une structure médico-sociale. Depuis janvier 2016, rattaché à la plateforme médico-sociale comme *Service pour personnes confrontées à des difficultés spécifiques*, il a rejoint le Pôle Intra hospitalier au 1^{er} janvier 2021 dans la filière Soins Pénitentiaires, suite au nouveau projet d'établissement. Les CSAPA s'adressent aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives. Une dizaine d'établissements pénitentiaires disposent d'un CSAPA propre, qui dépend de l'établissement de santé de rattachement.

Les enjeux et les missions du CSAPA LE BELEM s'inscrivent donc dans une séquence particulière dans un parcours de soin qui est le temps de l'incarcération :

- Accueil de toute personne détenue ayant une problématique addictive
- Recueil d'informations (mission épidémiologique)
- Evaluation médicale, psychologique, sociale
- Prise en charge addictologique et accompagnement psycho-social
- Orientation et préparation à la sortie

- Réduction des risques
- Prise en charge des addictions sans substance
- Mission d'animation régionale des intervenants en addiction en milieu carcéral

L'équipe du CSAPA est composée de 2.6 ETP répartis comme suit : 0.5 médecin, 0.10 cadre de santé, 1 IDE addictologue, 0.5 psychologue clinicienne et 0.5 travailleuse sociale.

La file active est de 232 usagers en 2020. Elle avait connu une diminution en lien avec la crise sanitaire. Elle est de 242 usagers en 2021, soit une augmentation de 4,31%. Le CSAPA Le Belem a rempli ses obligations d'évaluation interne et externe en 2021.

Le Service de Médiations et Psychothérapies

3 entités

Le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM)

Le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples est une structure intra-hospitalière support de soins qui utilise les médiations thérapeutiques comme actions privilégiées. Il est ouvert aux patients hospitalisés, quel que soit le mode d'hospitalisation mais aussi dans certains cas à des personnes suivies en extrahospitalier. La file active DIM est de 80 patients en 2020, 76 en 2021 et correspond aux soins ambulatoires, mais l'activité principale du CIAMM correspond aux personnes hospitalisées. Cette file active actuellement comptabilisée en interne est de 402 patients en 2020, et 533 en 2021, soit 6405 prises en charge dont 3479 pour le Pôle Intra hospitalier. Durant l'année 2021, période Covid, le CIAMM (toutes médiations confondues) a dû supprimer 234 séances.

Espace Psychothérapique

Cette unité fonctionnelle fait l'objet d'une convention de collaboration de clinique, de formation et de recherche entre le CH La Chartreuse et le Laboratoire de Psychologie Psy-DREPI de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté (à noter la publication d'un article scientifique international sur le dispositif dépression complexe de l'espace).

Sa mission est centrée sur : l'expertise, la formation, la réflexion autour des processus et des dispositifs thérapeutiques (psychothérapies mais aussi groupes et médiations thérapeutiques) et sur la mise en place de consultations psychothérapeutiques spécialisées. L'unité peut accueillir des personnes extérieures au CH La Chartreuse.

L'activité est consacrée à des prises en charge thérapeutiques spécialisées sur un temps bref et déterminé (3-4 séances), complémentaires à la prise en charge thérapeutique initiale.

Les activités proposées sont :

- Des consultations spécialisées pour les patients présentant des dépressions complexes
- Des ateliers de musicothérapie pour traiter les troubles de la communication relationnelle et affective des patients hospitalisés en collaboration avec l'Atelier de Musicothérapie de Bourgogne et la Société française de Musicothérapie

- Des consultations familiales qui ont pour but l'évaluation et l'identification d'une problématique familiale dans le cadre de l'hospitalisation d'un des membres de la famille.

L'unité thérapeutique

Cette unité créée en octobre 2021 est axée sur une **offre de soins groupale** animée par des psychologues et des infirmiers du Pôle Intra. Les activités proposées sont le **photolangage et l'hypnothérapie**. Les participants sont des patients en **hospitalisation libre** en capacité à s'intégrer dans un groupe. Les groupes sont **semi ouverts et peuvent accueillir entre 6 et 8 patients**. Les séances ont lieu à un rythme hebdomadaire avec une interruption en juillet et août. La durée d'une séance est d'une heure.

Le groupe Photolangage proposé par Louise POITTEVIN, Virginie STRAUB et Françoise FROMONT, a accueilli depuis son démarrage en octobre 2021 entre 5 et 8 patients par séance. Ces patients étaient tous hospitalisés en Hospitalisation Libre dans l'une des quatre unités d'hospitalisation ouvertes du CH.

Sur la période, deux séances ont été annulées du fait d'un nombre insuffisant de participants ($n < 4$). Le dispositif type du Photolangage® est ici adapté de façon expérimentale : groupe ouvert, patients issus de plusieurs unités, nombre limité de séances (entre 1 et 4 pour les patients reçus sur le groupe en 2021). Dans sa configuration actuelle, le groupe photolangage s'est révélé un espace d'expression investi par les patients, il invite à un travail de décentration associé à l'écoute non jugeante de différents points de vue. Certains patients ont vécu cette invitation à s'exprimer en groupe comme anxiogène et ont parfois décliné la proposition de soin.

Ce nouveau groupe prend place dans un dispositif de soins à médiation préexistant (soins au sein des unités et CIAMM). Il existe des chevauchements d'horaires avec plusieurs autres médiations, nous en avons informé les médecins au niveau des choix de médiations et sommes en lien avec l'équipe du CIAMM pour nous coordonner. La participation au groupe photolangage nécessite une certaine disponibilité psychique et il est apparu important de veiller à ce que le patient ne soit pas sollicité en même temps par d'autres activités, rendez-vous ou préoccupation pour une sortie imminente.

Le groupe d'hypnothérapie proposé aux patients hospitalisés a démarré le 12 octobre 2021, il a eu lieu chaque semaine jusqu'au 21 décembre inclus et a permis à 14 patients de bénéficier de cette thérapie complémentaire durant leur hospitalisation et pour certains après leur sortie. Le dispositif prévoit en effet une prise en charge sur 8 séances avec la possibilité de terminer la session en soin ambulatoire.

Ces patients étaient essentiellement hospitalisés dans les unités Unité de la Dépression et Van Gogh et dans une moindre mesure à C. Claudel et souffraient de troubles dépressifs sévères (avec ou sans tentative de suicide) à modérés, de conduites addictives, de troubles anxieux.

Les retours sur les bénéfices de l'hypnothérapie tirés par ces patients concernent la réduction de l'anxiété, l'augmentation du bien-être et le développement de la confiance en soi, ce qui correspond aux objectifs préétablis.

« Les Vergers »

Le service EHPAD / USLD « Les Vergers de La Chartreuse » est un établissement public accueillant **75 résidents**. Il est ouvert depuis février 1995 à l'emplacement des anciens vergers du Centre Hospitalier La Chartreuse, d'où son nom. 2021 a été marquée par la création de l'Intersecteur Personnes Agées (ISPA) au 1er janvier 2021 après une année de réflexion avec la Fédération de gérontopsychiatrie, dans le cadre du nouveau Projet d'Etablissement du CHLC. Une évaluation interne a été effectuée en 2020 pour les lits EHPAD en vue de l'évaluation externe réalisée en 2021 et la négociation du CPOM en 2020. L'épidémie Covid 19 en 2021 avec 2 confinements, suivis de restrictions de visites, a touché l'établissement mais il a été constaté une résistance remarquable des Vergers, résidents et agents, au virus. Par contre, de nombreuses formations/animations/projets, etc... ont dû être reportés sinon annulés, conformément aux recommandations nationales concernant les EHPAD.

Unité de Géronto psychiatrie (UGP)

L'unité d'admission fermée de court séjour de gérontopsychiatrie accueille, de façon intersectorielle, des patients âgés de 65 ans et plus. Elle met en place un projet d'ouverture sécurisée. Elle comporte **18 lits** avec une diminution de 2 lits depuis mars 2020 (suppression des lits supplémentaires dans les chambres à deux lits). La file active en 2020 était de 124 patients et une DMH de 50.83 jours. En 2021, la file active est de **126 patients** et une DMH de 50.13 jours.

Unité BEAUCE-EN-VERGY

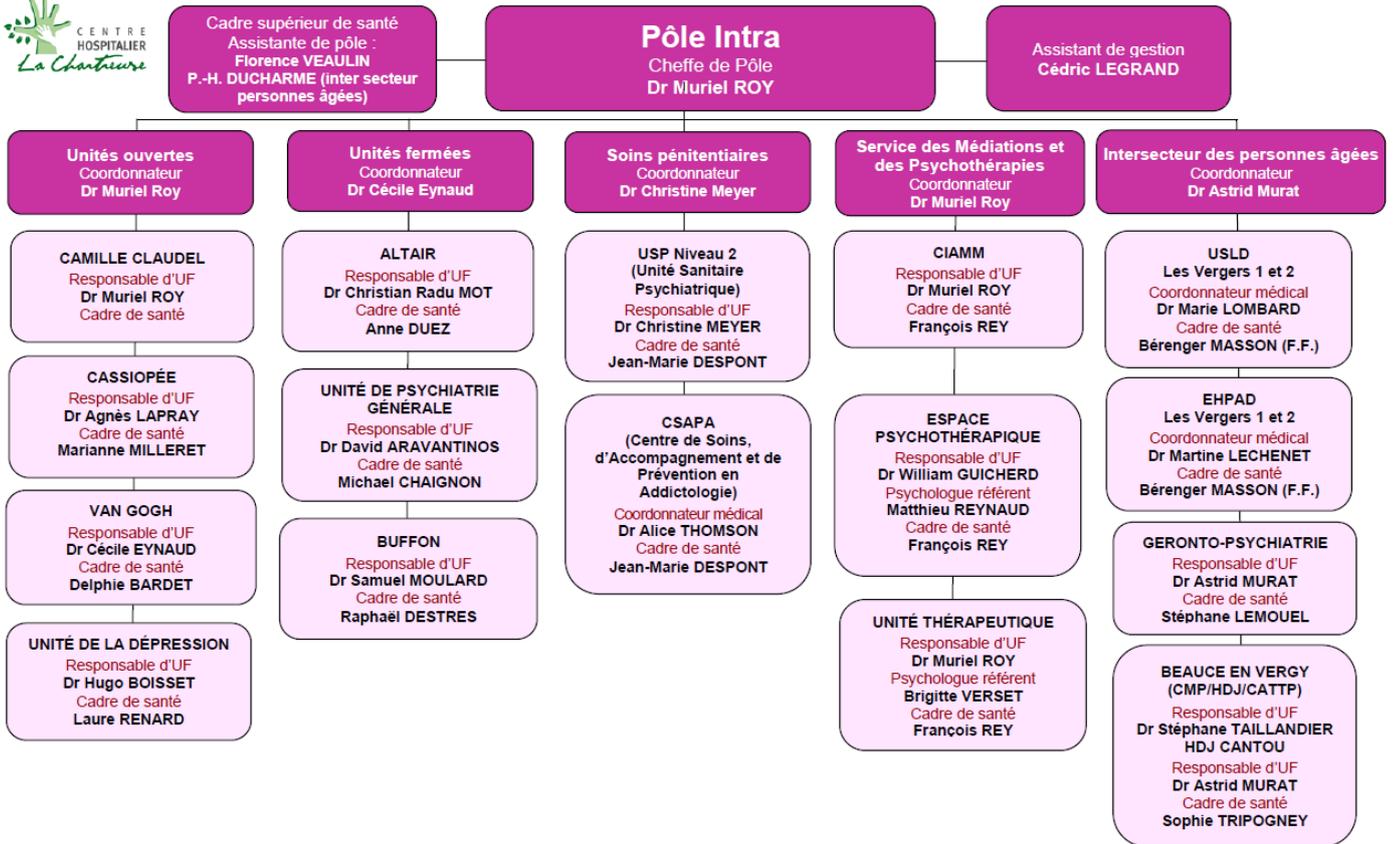
L'unité Beauce-en-Vergy accueille des patients de plus de 65 ans domiciliés sur les secteurs 2 et 5 de psychiatrie générale. Elle est constituée d'un **CMP/HDJ/CATTP extrahospitalier**. Elle comporte **14 places en HDJ**. La file active était de 488 patients en 2020, elle est en 2021 de 508 patients. L'activité ambulatoire a augmenté de 3.81% et comporte 5019 actes pour l'année 2021.

Unité LE CANTOU

L'Hôpital de jour du Cantou accueille des patients intersectoriels âgés de plus de 65 ans de psychiatrie générale. Elle est constituée d'un **CATTP et d'un hôpital de jour intra hospitalier**. Elle comporte 10 places d'hôpital de jour. La file active était de 34 patients en 2020 et de **36 patients en 2021**.

Les hospitalisations de jour ont augmenté de 28.6 %. Le nombre d'actes CATTP a augmenté de 40,25%. Ces augmentations sont liées à la reprise d'une activité partielle en hôpital de jour et au développement de l'activité CATTP en fonction des contraintes sanitaires de la pandémie. L'activité CMP a baissé de 56,45% en lien avec la baisse des entretiens téléphoniques mis en place en période de confinement et le maintien et la reprise des activités HDJ/CATTP.]

6.2.3 ORGANIGRAMME DU PÔLE (31/12/2021)



6.2.4 L'ACTIVITE ET LES PRINCIPALES PATHOLOGIES PRISES EN CHARGE - POLE INTRA (SOURCE DIM AU 31/12/2021)

Indicateurs	2020	2021	Taux d'évolution 2020/2021
File Active globale	2672	2693	0.79%
Nombre de séjours thérapeutiques	0	0	-
Nombre de journées en hospitalisation complète	56253	56697	0.79%
Nombre de journées en hospitalisation à temps partiel (HJ + HN)	7305	6387	-5.68%
Nombre de séances de CATTP	2151	2849	32.45%
Nombre d'actes EDGAR (CMP)	15043	14087	-6.36%
Nombre d'entrées	1374	1427	3.78%
Nombre de sorties	1853	1878	1.33%
Durée moyenne d'hospitalisation :			
• Van Gogh	25.03	22.77	-9.90%
• Camille Claudel	23.51	26.72	12.62%
• Altaïr	46.05	31.81	-44.74%
• Cassiopée	28.57	33.72	15.26%
• Unité de la Dépression	19.90	22.75	12.54%
• Unité de Psychiatrie Générale	25.77	28.52	9.63%
• Buffon	28.06	28.74	2.36%
• Gériopsychiatrie	50.83	50.13	-0.81%
Nombre de nouveaux patients (depuis 2007)	347	384	9.64%
Pourcentage de nouveaux patients	12.99%	14.26%	
Nombre de jours d'isolement thérapeutique	7139	3226	-54.81%
Principaux diagnostics : (4 principaux en % du nombre de jours d'hospitalisation complète)			
Schizophrénie, troubles schizophréniques et troubles délirants	38.55%	32.28%	
Troubles de l'humeur	36.03%	39.71%	
Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives	6.74%	7.88%	
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	9%	8.23%	

6.2.5 CONTRAT DE POLE : LES PROJETS

I. OBJECTIFS D'ACTIVITE	
Augmentation de l'activité ambulatoire	<ul style="list-style-type: none">- 15 % de l'enveloppe budgétaire totale soit environ 7 500 K€ à répartir entre les 3 enveloppes (HC, HTP, Ambulatoire) sachant que ces 3 enveloppes sont fongibles en fonction de l'orientation que l'ARS veut donner pour favoriser tel ou tel type de prise en charge
Diminution de la DMH	<ul style="list-style-type: none">- Pour les hospitalisations à temps plein, un tarif dégressif est appliqué pour les DMH trop longues
Développement d'une offre alternative à l'HC : taux de recours au pôle de réhabilitation pour les PEP	<ul style="list-style-type: none">- Dotation Transformation : 1% de l'enveloppe soit 500 K€- Dotation à la file active : cf. explications augmentation de l'activité ambulatoire
Exhaustivité du recueil de l'activité	<ul style="list-style-type: none">- 0.6 % 300 K€ - cible : 100 %- Permet d'avoir toute notre activité recensée au niveau national sans perte liée à l'absence de certaines informations nécessaires (diagnostic, échelle de dépendance)
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Suivi du recours à l'ESPID : privilégier le recours à l'ESPID dès que cela est possible- Lien ESPID/CMP : délai < 3 semaines pour les demandes de prise en charge en CMP- Augmenter le nombre de VAD \geq 2/3 des actes EDGAR
II. PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DE FORMATIONS FACTURABLES ET DE STAGES CROISES	
<ul style="list-style-type: none">- Développement de formations facturables- Développement des stages croisés	

FOCUS sur l' ISPA - LES VERGERS DE LA CHARTREUSE

6.2.5.1 L'EQUIPE DES VERGERS DE LA CHARTREUSE : SON ORGANISATION, SON EVOLUTION

Pour les Vergers de La Chartreuse, l'année 2021 a été marquée principalement par :

- Des projets :
 - La création de l'Inter Secteur Personnes Agées (ISPA) au 1^{er} janvier 2021 dans le cadre du nouveau Projet d'Etablissement du CHLC,
 - La réalisation du nouveau Projet de Service 2021/2025 des Vergers, finalisé en janvier 2021 après validation par le Conseil de la Vie Sociale (CVS), et présenté à la réunion annuelle des familles le 27 mai 2021,
 - L'expérimentation de l'UPPA, à la demande de l'ARS : sur 16 résidents EHPAD atteints de pathologies psychiatriques.

- L'évaluation externe pour les lits EHPAD a eu lieu en juin 2021 après l'évaluation interne réalisée en mars 2020.
- La poursuite de l'épidémie Covid en 2021, avec un confinement de 2 semaines en mars suite à un cluster, restrictions de visites, mais une résistance remarquable au virus pour les autres mois. Par contre, de nombreuses formations/animations/projets... ont dû être reportés sinon annulés, conformément aux recommandations nationales concernant les EHPAD.

Dans la prise en soins des résidents et l'organisation du pôle :

Les réunions du Conseil de la Vie Sociale :

- Janvier : présentation avant finalisation du Projet de Service 2021/2025,
- Avril : Résultats de l'enquête de satisfaction des familles 2020/ Information sur la situation COVID et la campagne de vaccination/ Informations sur le Contrat Pluri annuel d'Objectif et de Moyens des Vergers (CPOM) / Information sur une différence de tarifs chambre seule/ chambre double, à la demande du Conseil Départemental 21,
- Octobre: Accueil des nouveaux représentants des résidents/ Reprise des cafés familles et dates animations spécifiques / Enquête de satisfaction des résidents et familles d'octobre/novembre/ Campagne vaccination 3ème dose COVID le 4 octobre 2021/ Campagne vaccination grippe à partir du 26 octobre,
- Affichage des comptes rendus sur les panneaux destinés aux familles dans les unités.

La poursuite des Projets de Vie Individualisés : systématiques à chaque entrée avec tableau de bord, permettant de fédérer les soignants sur la prise en soins des résidents.

Poursuite des EPP engagés depuis 2006.

Poursuite de l'implication des médecins / cadres des Vergers de La Chartreuse, dans la **politique qualité du CHLC**.

EDITO

Le service EHPAD / USLD « Les Vergers de La Chartreuse » est un établissement public. Il est ouvert depuis février 1995 à l'emplacement des anciens vergers du Centre Hospitalier La Chartreuse, d'où son nom.

En 2021, l'analyse des forces et des faiblesses du service révèle les constats suivants :

- **Les points forts :**
 - ✓ **La qualité des soins** dispensés aux résidents et la satisfaction de leurs familles.
 - ✓ **La gestion de l'épidémie COVID** : 7 résidents infectés en 2021, traités au CHLC (3 mutés au SARI, 4 restés aux Vergers), 7 agents également, peu ou pas symptomatiques, aucun décès COVID à déplorer.

- ✓ **L'accueil des patients venant de psychiatrie** avec des soins adaptés à cette population particulière, certes vieillissante mais aux besoins spécifiques, pour laquelle nous mettons en place des formations spécifiques des personnels, facilitées par la création de l'ISPA et de l'UPPA.

- **Les points faibles :**

Un taux d'absentéisme important et en hausse sur 2021, lié à un épuisement des personnels dans le contexte de pandémie et des difficultés de recrutement suite aux mouvements de personnels successifs.

Absentéisme compensé par des agents du pool du CHLC, des HUBLO et des intérimaires.

Au 31 décembre 2021, il y a eu 15 sorties : 13 décès, 2 changements d'EHPAD pour rapprochements familiaux, la moyenne d'âge des résidents est de 75.80 ans, en légère diminution par rapport aux années précédentes.

Au 31 décembre 2021, sur 75 résidents : 72 % ont des profils psychiatriques en majorité classés USLD.

Dr Marie LOMBARD

L'ORGANISATION GENERALE

L'établissement comprend 75 lits : 42 lits USLD (Unité de Soins de Longue Durée), 33 lits EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), dont 16 lits UPPA (Unité Psychiatrie Personne Agée) répartis sur deux unités, Vergers 1 et Vergers 2, respectivement 37 et 38 lits. La qualification USLD ou EHPAD est affectée au résident selon les critères Pathos et non au lit ; elle est actualisée à l'entrée du résident puis chaque fin d'année lors d'une coupe Pathos, réalisée par l'équipe médicale et paramédicale.

Au rez-de-chaussée se trouvent les services généraux, l'accueil et l'administration, les bureaux médicaux, le secteur de réadaptation fonctionnelle autour du plateau technique kinésithérapie ; également l'aumônerie, le salon de coiffure et le cabinet d'esthétique.

L'ORGANISATION MEDICALE

L'équipe médicale comporte 2 praticiens hospitaliers :

- Dr Marie LOMBARD, Médecin gériatre Responsable du service, temps partiel 60%
- Dr Martine LÉCHENET, Médecin gériatre à temps plein exercé à 80%

La présence médicale est effective aux Vergers tous les matins du lundi au vendredi et la plupart des après-midi, ou joignables par téléphone les nuits de semaine. Les astreintes de week-end sont organisées en collaboration avec les quatre médecins séniors de l'unité de soins somatiques du CH ; depuis le 1er juillet 2017, le Dr Steve DUONG, participe à la couverture téléphonique des après-midis.

L'EQUIPE : COMPETENCES, AFFECTATION...

L'équipe pluridisciplinaire des Vergers (USLD et EHAPD) compte en 2021, hors emplois aidés, 60 ETP.

A noter, les interventions de la coiffeuse et d'un pédicure-podologue du bloc médical.

Données de la Convention Tripartite signée fin 2016, mise en œuvre au 1er janvier 2017
Tableau mis à jour en tenant compte des effectifs attribués aux lits Ehpad identifiés UPPA

Section USLD - Fonctions	Section tarifaire			Effectif autorisé	Effectif cible	Effectif réel	Section EHPAD - Fonctions	Effectif autorisé	Effectif cible	Effectif réel
	H	D	S							
Direction / administration	100			1	0,84		Direction / administration	0,5	0,66	
Services généraux (atelier, cuisine)	100			0,85	0,85		Services généraux (atelier, cuisine)	0,65	0,66	
Animation	100			1,1	1,1	0,1	Animation	0,9	0,7	1
Agent de Service	70	30		7,35	6,35	4,71	Agent de Service	6,44	5,72	7,44
Psychologue		100		0,05	0,03	0,1	Psychologue	0,4	0,4	0,25
Aide- Soignant/AMP		30	70	15	19,42	20,19	Aide- Soignant/AMP	10	9,18	10,51
Assistant en Soins Gérontologiques		30	70	2	2	0				
Aide-soignant Micro PASA			100		1	1				
Cadre de Santé			100	1	1	1				
Infirmière			100	12,2	9,02	7,54	Infirmière	4	5,38	4,39
Infirmière de liaison/coordination							Infirmière de liaison/coordination	0,5	0,5	0,08
Autres auxiliaires médicaux (kiné, ergo)			100	0,93	0,21	0,21	Autres auxiliaires médicaux (kiné, ergo)	0,09	0,09	0,09
Médecin			100	1,28	0,98	1,03	Médecin	0,37	0,42	0,37
Psychiatre							Psychiatre	0,2	0,2	0,025
Pharmacien			100	0	0		Pharmacien	0	0	
Préparateur en Pharmacie			100	0,32	0,28		Préparateur en Pharmacie	0,08	0,12	
	Totaux			43,08	43,08	35,88	Totaux	24,13	24,03	24,155

LES CONCERTATIONS AU SEIN DE L'INTERSECTEUR

Les réunions institutionnelles entre les cadres de santé et les médecins ont lieu toutes les semaines.

Les réunions institutionnelles animées par les cadres de santé avec les agents ont lieu régulièrement.

Les cours de gérontologie dispensés par les médecins des Vergers aux agents sont dispensés deux fois par trimestre. Les réunions relatives aux EPP (contention, chutes, dénutrition, douleur) sont planifiées 1 à 2 fois par an.

Les audits patients traceurs habituellement réalisés 1 fois par an et par unité n'ont pas eu lieu en 2021, compte tenu des réorganisations des temps institutionnels à cause de la pandémie.

Le Conseil de service se réunit une fois par an. Les Conseils de la Vie Sociale se sont réunis trois fois en 2021. Enfin, la réunion annuelle des familles des résidents (annulée en 2020 cause confinement COVID) a eu lieu en mai 2021, avec présentation du projet de service 2021/2025.

Toutes les rencontres font l'objet d'un ordre du jour et d'un compte-rendu.

ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE

Séjour du patient : axé sur le respect des bonnes pratiques de soins, individuels et formalisés par le Projet de Vie Individualisé ; celui-ci est informatisé, réalisé dans les 2 mois après l'entrée, par l'équipe pluridisciplinaire, évalué régulièrement avec un agent volontaire référent. Il permet de fédérer les soignants sur la prise en soins des résidents.

Sortie du patient : le courrier de décès (ou sortie) accompagné du bilan complet du séjour du résident est adressé à tous les médecins correspondants dans les 8 jours suivant le décès (indicateur à 100% sur l'audit Dossier Patient 2021).

PARTICIPATION AUX DÉMARCHES D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

- Poursuite de l'implication des médecins / cadres des Vergers de La Chartreuse, dans la politique qualité du CHLC.
- Dr LECHENET est référente des risques infectieux et membre du CLIN.
- Dr LOMBARD est référente « EPP et Patient Traceur » au Centre Hospitalier La Chartreuse.
- Les personnels du pôle participent activement aux Instances : CLAN, CLUD, COMEDIMS et Comité du médicament du CH, correspondants hygiène, CREX, COVIRIS.

Dossier Patient : concernant l'accès du patient à son dossier, aucune demande enregistrée en 2021. Par ailleurs, l'audit a été réalisé l'été 2021 pour suivi des indicateurs.

EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Poursuite des EPP engagées depuis 2006.
- Troubles nutritionnels : une EPP est en cours depuis 2006 avec suivi de l'indicateur poids / IMC dans les dossiers des résidents ; participation active au CLAN.
- La prévention des risques liés à la contention : une EPP en cours depuis 2006 également, avec suivi de l'indicateur % de contentions.
- La prévention des chutes avec suivi des indicateurs (N chutes et N fractures du col fémoral).
- EPP sur le Dossier Patient intégrée à celle en cours sur le CH, audit biennal.
- EPP douleur en collaboration avec l'IDE formée du CH, participation active au CLUD.
- Audits patients traceurs annuels (cf. supra).

ACTIVITES PROPOSEES AUX PATIENTS

La population accueillie est très dépendante aussi bien sur le plan des capacités physiques que psychiques ; les animations proposées sont donc adaptées et évaluées, afin de satisfaire au mieux les résidents et leurs familles, également les agents qui participent en collaboration avec l'animatrice et l'Assistante de Soins en Gériatrie.

Activités	Nombre de fois	Nombre de participants / séance
Gymnastique douce	1 à 2 fois par semaine	Entre 4 et 5
Pâtisserie	1 fois par mois dans le cadre du micro-pasa Pas cette année	Entre 4 et 5
Jeux ludiques	20 à 30 fois par mois	Entre 1 et 5
Intervenants/spectacles/Chorales	2 fois dans l'année	20 environ par étage
Ecoute musicale (support)	A chaque atelier individuel ou collectif / Pasa	1 à 5
Jeux de mémoire/Lecture journal	15 fois dans le mois	Individuel ou à 5
Activités manuelles	2 à 3 fois par semaine	Entre 1 et 5
Sorties thérapeutiques	3 dans l'année	1 à 5
Micro-pasa	3 fois par semaine	5
Repas thérapeutiques	Pas cette année	
Repas animation ou pique-nique	Pas cette année	5
Sorties à pieds	D'avril à septembre	1 à 5
Activité zoothérapie		
Manucure – toucher modelage	2 à 4 fois par semaine	Individuel et en groupe
Relaxation	3 fois par mois	Individuel
Atelier Réminiscence	2 fois par mois	7 à 8
Fêtes de l'année	2 sur 4 cette année	Tous les résidents pas de familles
Atelier chorale	20 fois dans l'année	6 à 8
Cafés famille	Proposé 6 fois par an (1 cette année)	
Comité d'animation	2 fois par an	10 à 12

ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ART-THERAPEUTE

Les activités d'art thérapie sont effectuées par l'art thérapeute du CIAMM, sur prescription médicale, concernant 7 résidents.

6.2.5.3 L'ACTIVITE ET LES PRINCIPALES PATHOLOGIES PRISES EN CHARGE – UNITE DE SOINS DE LONGUE DUREE (USLD) «LES VERGERS» (SOURCE USLD)

Indicateurs	2020	2021	Taux d'évolution 2020/ 2021
Nombre de journées en Hospitalisation complète	27 128	27 161	Stable
Nombre de nouveaux patients	10	14	40%
Nombre de sorties définitives (décès)	10	15 (13)	50%
• Nb d'hospitalisations :	7	18	157.14%
- Psychiatrie	2	3	50%
- Médecine et SAU	2	13 (3 SARI)	550%
- Chirurgie	3	2	-33.33%
• Nb total de jour(s) d'hospitalisations	50	104	108%
- Psychiatrie	3	66	2 100%
- Médecine et SAU	33	7	-78.79%
- Chirurgie			
Provenance			
• CH	4	8	100%
• Extérieur (dont x suivis CHLC)	6 (3)	6 (3)	0%
Taux d'occupation (%)			
• VERGERS	99.71	99.22	Stable
• EHPAD	99.92	99.43	Stable
• USLD	99.55	99.05	Stable
Moyenne d'âge (ans)	76.26	75.80	Stable
Nb de PA ≤ 60 ans	3	2	-33.33%
Nb de PA ≥ 90 ans	10	13	30%
Nombre de contentions : diminution du fait des nouveaux lits Alzheimer avec demi-barrières et changement du public accueilli	22	25	13.64%
Troubles des fonctions supérieures			
• Majeurs	60	61	1.67%
• Modérés	15	14	-6.67%
• Sans	0	0	
Nb de chutes	371	299	-19.41%
PMP : Pathos Moyen Pondéré : reflète la prise en charge globale des pathologies de tous les résidents, mais outil non adapté à la pathologie psychiatrique			

• Global	351	475	35.33%
• EHPAD	244	233	-4.51%
• USLD	435	545	25.29%
GMP : GIR Moyen Pondéré : niveau moyen de dépendance des résidents			
• Global	792	793	Stable
• EHPAD	803	802	Stable
• USLD	783	786	Stable
Etats pathologiques (4 principaux % du nombre de journées d'hospitalisation complète)			
• Psychiatrie	75	75	Stable
• Gastro-entérologie	69	63	-8.70%
• Cardio-vasculaire	61	63	3.28%
• Uro-néphrologie	31	28	-9.68%

6.3 PÔLE EXTRA

EDITO

Le Pôle Extrahospitalier poursuit sa route de la proximité et de l'aller vers les patients ; l'activité générale est croissante, tant sur le plan de la file active, des actes, que celui des nouveaux patients.

Cet effort de tous est rendu nécessaire par l'accroissement de la demande du fait du contexte sociétal particulier : poursuite de la pandémie, contexte politique, économique ; la psychiatrie extra hospitalière est bien sûr aux confins de toutes ces difficultés et les ressent dans son environnement rural ou urbain. Elle a aussi participé à l'effort demandé à chaque Pôle pour gérer la suite de cette crise sanitaire Covid-19 qui nous a tous affectés au cours de l'année 2021. Nous continuons d'ailleurs à être particulièrement fragiles dans nos organisations car la pandémie tarde vraiment à s'éteindre. Il faut remercier les soignants du Pôle qui se sont mobilisés pour des soins, difficiles dans ce contexte, tout en étant au plus près de nos patients et solidaires des difficultés d'autres services. Que leur effort, leur fatigue souvent puissent être remerciés et reconnus à la hauteur de la complexité de leur tâche.

Notons plusieurs faits marquants de cette année 2021. Il y a la poursuite de la réflexion autour de nos locaux en lien avec l'étude menée par Jocelyn GUILLO, Cadre Supérieur de Santé du Pôle Extrahospitalier (fin 2020/début 2021).

Souhaitons que ces réflexions aboutissent à de meilleures conditions d'accueil de nos patients et de travail des soignants souvent gênés par le manque de place.

La Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) continue son chemin avec une demande accrue à la fois pour l'hospitalisation courte et pour l'équipe mobile ESPID. Ce système, reconnu comme innovant par l'ARS, a montré sa pertinence en améliorant le parcours patient et les flux d'entrée dans l'établissement ; ainsi malgré des contraintes importantes liées à la pandémie COVID, le CHLC n'a jusqu'alors jamais connu de pénurie grave de lit. Cette organisation reste fragile, tributaire des pratiques de chacun, de l'organisation médicale, de l'implication de chacun des membres du Pôle Extrahospitalier.

Restons tous attentifs à la pérennité de ce système qui nous apporte encore une certaine liberté de choix de soins pour nos patients.

Il faut aussi louer le travail de terrain et de proximité de chaque CMP qui permet l'accueil chaque jour de nos patients ; cela reste le fondement de la politique de secteur et doit toujours être valorisé ; il faut garder les moyens de la poursuite de son développement. Notons que chaque CMP a valorisé un projet spécifique comme la prise en charge de la souffrance au travail par exemple, le psycho traumatisme ou le développement de thérapie innovante.

La coopération entre chaque professionnel doit se poursuivre ; un travail a ainsi été démarré sur la coopération avec le collège des psychologues pour l'amélioration des délais d'attente et des consultations « d'urgence ». Certaines structures se sont saisies aussi de cette réflexion dans ce sens. La proximité, le soin à domicile sont également développés par l'augmentation des visites à domicile. Souhaitons que le futur verra la poursuite de ce travail au plus proche des patients, le développement de projets innovants comme la création d'une filière sur le psycho traumatisme, la poursuite de la

téléconsultation ou d'autres coopérations avec les autres entités de la psychiatrie (géronto-psychiatrie addictologie ...), le déploiement d'un centre de crise dans les locaux actuels de la POP Court Séjour. Beaucoup de beaux projets à venir.

« Il vaut mieux rêver sa vie que la vivre, encore que la vivre, ce soit encore la rêver ».

Marcel Proust, Les plaisirs et les jours (1896)

Dr Yves BEAUVALOT, Chef de Pôle

6.3.1 L'EQUIPE DU PÔLE : SON ORGANISATION, SON EVOLUTION

L'ORGANISATION GENERALE

Le Pôle Extrahospitalier est composé de différentes structures :

- **1 Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) :**
 - ✓ Unité d'accueil (POP-Accueil)
 - ✓ Unité Court Séjour (POP-Court Séjour)
 - ✓ Une équipe mobile (POP-Mobile)
 - ✓ Une équipe de soins psychiatriques intensifs à domicile (POP-ESPID)

- **10 CMP-CATTP**

✓ CMP-CATTP Les Coteaux du Suzon	✓ CMP-CATTP Quetigny
✓ CMP CATTP Carnot	✓ CMP-CATTP Longvic
✓ CATTP Bachelard	✓ CMP-CATTP Beaune-Madeleine
✓ CATTP Dijon Sud	✓ CMP-CATTP Auxonne
✓ CMP-CATTP Chenôve	✓ CMP-CATTP Seurre

- **4 Hôpitaux de jour (HDJ) :**
 - ✓ Les Coteaux du Suzon
 - ✓ Dijon Sud
 - ✓ Chenôve
 - ✓ Auxonne

- 1 Centre de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violence Sexuelle (CRIAVS),
- 1 consultation en victimologie (Attachée au CMP Les Coteaux du Suzon),
- 1 Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP ELIPSES).

L'ORGANISATION MEDICALE

Chef de pôle :

Dr Yves BEAUVALOT

Chefs de service :

Dr Marion LUTCHMAYA : POP Accueil – POP Court Séjour – POP Equipe Mobile – POP ESPID

Dr Christine LESAGE : CMP Coteaux du Suzon – CMP Carnot – CATTP Bachelard – HDJ Dijon Sud

Dr Christine POMMIER : CMP Chenôve – CMP Quetigny – CMP Longvic

Dr Véronique PHILIPPOT : CMP Beaune – CMP Auxonne – CMP Seurre

Coordonnateurs d'unité :

Unité POP : Dr Marion LUTCHMAYA

CMP Les Coteaux du Suzon : Dr Christine LESAGE

CMP Carnot : Dr Laëtitia DALLE

HDJ Dijon Sud : Dr Agnès LAPRAY

CATTP Bachelard : Dr Christine LESAGE

CMP Chenôve : Dr Christine POMMIER

CMP Quetigny : Dr Séverine HERNANDEZ

CMP Longvic : Dr Marie BEN HAMOU

CMP Beaune-Madeleine & Psy de liaison : Dr Véronique PHILIPPOT

CMP Auxonne : Dr Samuel MOULARD

CMP-CATTP Seurre : Dr Wassila BERESSA

Grade	Effectif en ETPR - Pôle Extra (source DRH - année 2021)
PH Temps plein	10.77
PH Contractuel	3.50
Praticien attaché	0.14
Assistant spécialisé	0.33
Internes	1.69
TOTAL	16.43

L'EQUIPE DU POLE EXTRA : COMPETENCES, AFFECTATIONS...

Grade	Effectif en ETPR - Pôle Extra (source DRH - année 2021)
Adjoint Administratif	0.57
Aide-soignant	3.00
Animateur	0.70
Assistante sociale	3.33
Assistant médico-administratif	10.02
Cadre de santé	6.53
Cadre Sup.Santé	1.22
Educateur spécialisé	1.00
Ergothérapeute	5.20
Infirmier(ière)	75.26
Psychologue	14.18
TOTAL	124.04

6.3.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

La file active totale du Pôle Extrahospitalier est de **7 846 patients** en 2021. Soit une évolution de **+ 5.57%** par rapport à l'année 2020 (7 432 patients).

Le total des actes ambulatoires s'élève à 95 033, soit une progression de 12 993 actes par rapport à 2020 (+ 15.83 %).

Le nombre de journée d'HDJ s'élève à 643, pour 80 patients suivis. Il y a un fléchissement de 38,70 % de l'activité par rapport à 2020. Cette baisse est à mettre en lien avec une réorientation de l'activité des HDJ vers le CMP.

LA PLATEFORME D'ORIENTATION PSYCHIATRIQUE (POP)

Depuis janvier 2020, la Plateforme d'orientation psychiatrique (POP) est en activité et intégrée au Pôle extrahospitalier. La plateforme regroupe **un service d'accueil et d'orientation** (POP-Accueil), **un service d'hospitalisation courte** (POP-Court Séjour) et propose également **un suivi à domicile** grâce à une équipe mobile/équipe de soins psychiatriques intensifs à domicile (POP-Mobile et POP-ESPID).

En 2021, la file active de la POP-Accueil est de **2083 patients accueillis**, en progression de 4.15 % par rapport à 2020.

400 patients ont été orientés vers la POP-Court Séjour. Cette unité constitue pour l'année 2021, la première unité d'hospitalisation de l'établissement. Les inclusions sur les 5 lits attribués diminuent fortement la pression sur les autres unités d'hospitalisation conventionnelles. Cette pression est aussi réduite par le déploiement des parcours de soins en lien avec la POP-Mobile et la POP-ESPID, respectivement 312 pour la POP-Mobile et 115 pour la POP-ESPID.

LES CENTRES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES

SECTEUR 2

CMP / CATTP/ HDJ Les Coteaux du Suzon

Le CMP des « Coteaux du Suzon » accueille des patients adultes du 2^{ème} secteur de psychiatrie générale. Elle est constituée d'un CMP-CATTP-Hôpital de jour. Elle comporte **13 places d'hôpital de jour**. Elle assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques et de coordination avec les partenaires de santé.

La file active a augmenté de 1.09 % en 2021, avec **1021 patients**, dont 204 nouveaux patients (1010 en 2020) L'activité globale (CMP et CATTP) a progressé de + 28.60 %, entre 2020 et 2021.

Consultation VICTIMOLOGIE

La consultation de victimologie est rattachée au CMP. Elle assure les prises en charge en individuel et en groupe des patients. La file active a augmenté de 94 % : **227 patients** (117 en 2019, 63 en 2018, 49 en 2017) mais l'activité a légèrement chuté de 6.90%.

SECTEUR 5

CMP / CATTP Carnot

Le CMP Carnot accueille des patients adultes du 5^{ème} secteur de psychiatrie générale. L'unité est constituée d'un CMP-CATTP.

La file active a augmenté de 26% : **1 140 patients en 2021** (903 en 2020, 929 en 2019).

Cette augmentation est à mettre en lien avec un changement des pratiques médicales. Les médecins psychiatres font le choix de privilégier les consultations au CMP Carnot plutôt que sur le site de La Chartreuse, en CMP Intra (- 42%).

L'augmentation réelle de la file active est de 34 patients. Cette analyse de ces nouvelles pratiques nous confirme une grande stabilité de la file active depuis ces dernières années.

Il est à noter que le CMP Carnot a accueilli 258 nouveaux patients en 2021 contre 119 en 2020 (année de confinements) soit 139 nouveaux patients de plus.

Les 18-24 ans représentent 21,93% de la population accueillie : 250 patients sur la file active soit 95 patients de plus que l'année précédente.

Pour autant la plus forte augmentation se retrouve dans la tranche d'âge 25/44 ans, 40% soit 61 patients. En chiffre absolu, la plus forte augmentation est bien la population 18/25 ans.

L'offre de soins est répartie de la façon suivante :

- ✓ Suivis médicaux : **2 581** actes + **154**
- ✓ Accueils et suivis infirmiers : **5 298** actes (plus **1 368** actes par rapport à 2020) en très forte hausse en lien avec un codage de l'activité plus exhaustif
- ✓ Suivis psychologues : **960** actes (- 331)
- ✓ Prises en charge en ergothérapie : **643** actes (+186)

HDJ Dijon Sud

L'unité Dijon Sud accueille des patients psychotiques adultes du 2^{ème} et du 5^{ème} secteur de psychiatrie générale. Elle est constituée d'un CATTP-Hôpital de jour. Elle comporte 13 places d'hôpital de jour. La file active a baissé de 12.35% : 65 patients en 2021 (81 en 2020, 105 en 2019). Les actes CATTP, 3 504 actes en 2021 contre 1 713 actes en 2020, sont en nette augmentation en lien avec un codage différent et davantage exhaustif.

En 2021, le total des actes ambulatoires CMP + CATTP est de 5 975 actes, en augmentation de 32,78 % en journées pondérées.

SECTEUR 4

CMP / CATTP/ HDJ Chenove

Le CMP de Chenôve assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques et de coordination avec les partenaires de santé.

La file active est stable en 2021, **soit 772 patients suivi**. Une très légère augmentation de 0.72 % par rapport à 2020.

En revanche, l'activité tout actes confondus est de **12 543 actes CMP et CATTP en 2021**, soit une **progression de 17.06 %** par rapport à 2020.

Malgré la poursuite de la pandémie sur 2021, l'activité HDJ a aussi connu une amélioration de son activité par rapport à 2020, avec 60 patients suivis et 518 jours d'HDJ.

CMP Quetigny

Le CMP de Quetigny assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques et de coordination avec les partenaires de santé et une participation aux activités mises en place sur la ville de Quetigny.

La file active est de **698 patients suivis en 2021**. Une augmentation de 5.28 % par rapport à 2020.

L'activité tout actes confondus est de **7827 actes ambulatoire (CMP et CATTP) en 2021**, soit une progression de 7.10 % par rapport à 2020.

SECTEUR 6

CMP/CATTP de Beaune

Le CMP de Beaune-Madeleine assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques, de coordination avec les partenaires et d'activités ouvertes vers la Cité.

Le CMP assure aussi le **travail de liaison avec le Centre Hospitalier Philippe Le Bon de Beaune**, avec des consultations et une coordination intra-hospitalière et avec les partenaires de santé.

La file active est de **914 patients en 2021** soit en augmentation de 12.70 % par rapport à 2020. L'activité tout actes confondus est de 9 503 actes CMP et CATTP en 2021, soit une progression de 20.46 % par rapport à 2020.

Psychiatrie de Liaison

La file active de la psychiatrie de liaison est de 331 patients vus au sein du Centre Hospitalier Philippe Le Bon, en augmentation de 4.42 % par rapport à 2020. Les actes de consultations (714) ont connu une augmentation de 12.97 % par rapport à l'année 2020.

SECTEUR 7 :

CMP / CATTP / HDJ « Marco Cavallo » de Longvic

Le CMP de Longvic assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, de coordination avec les partenaires de santé et d'activités ouvertes vers la Cité en partenariat avec la ville de Longvic (artistique Barbatruc, école de musique, sport : escalade, marche, gymnastique douce),
La file active est de **588 patients en 2021** soit une diminution de 4.55 % par rapport à 2020. Ce recul s'explique en partie par l'absence prolongée d'un temps médical et un absentéisme infirmier long au sein de l'unité. En revanche, l'activité tout actes confondus est de 6 799 actes CMP et CATTP en 2021, soit une progression de 11.08 % par rapport à 2020.

CMP / CATTP – Auxonne

Le CMP d'Auxonne assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, d'activités thérapeutiques, de coordination avec les partenaires de santé et d'activités ouvertes sur la Cité (école de musique, théâtre...).

La structure propose un accueil, un diagnostic et des soins personnalisés en ambulatoire via des consultations médicales, psychologiques et des prises en charges paramédicales.

Le CMP/CATTP/HDJ d'Auxonne garde son activité centrée sur ces trois pôles.

Ceci répond bien entendu aux besoins des patients que nous accueillons ainsi qu'aux orientations médicales.

La file active est de **545 patients en 2021**, + 5.42 % par rapport à 2020. L'activité tout actes confondus est de 4 333 actes CMP et CATTP en 2021, soit une progression de 5.84 % par rapport à 2020.

Du fait de la poursuite de la pandémie Covid-19, l'activité HDJ a été suspendue sur l'année 2021.

CMP / CATTP - Seurre

Le CMP de Seurre assure les missions d'accueil, de consultations, de visites à domicile, de coordination avec les partenaires de santé.

L'objectif est la prise en charge des patients au plus près de leur domicile.

Ces derniers sont adressés par leur médecin traitant, par les assistantes sociales, et viennent consulter après une hospitalisation ou ont connu la structure par d'autres patients.

C'est une alternative à l'hospitalisation et/ou la ré-hospitalisation. Le CMP propose un accueil, un diagnostic et des soins personnalisés en ambulatoire.

Le CMP de Seurre garde son activité centrée sur le travail de CMP et ne conserve qu'une activité thérapeutique (relaxation). Ceci correspond, bien entendu, aux besoins actuels des patients que nous accueillons ainsi qu'aux orientations médicales mises en œuvre.

La file active est de **369 patients en 2021**, + 3.65 % par rapport à 2020. L'activité tout actes confondus est de 3 828 actes CMP et CATTP en 2021, soit une progression de 9.56 % par rapport à 2020.

INTERSECTORIEL :

CATTP - Bachelard

L'Espace des Expressions Gaston Bachelard est une **structure de soins et de thérapie** entièrement axée sur la **dynamique des processus d'expression**. Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel, il contribue à favoriser une existence autonome par des actions de soutien individuel et de thérapies de groupe. La file active est de **235 patients suivi en 2021** (211 en 2020). L'activité, actes CMP et CATTP confondus, a augmenté de 38.61 % en 2021, passant de 4 983 à 6 907.

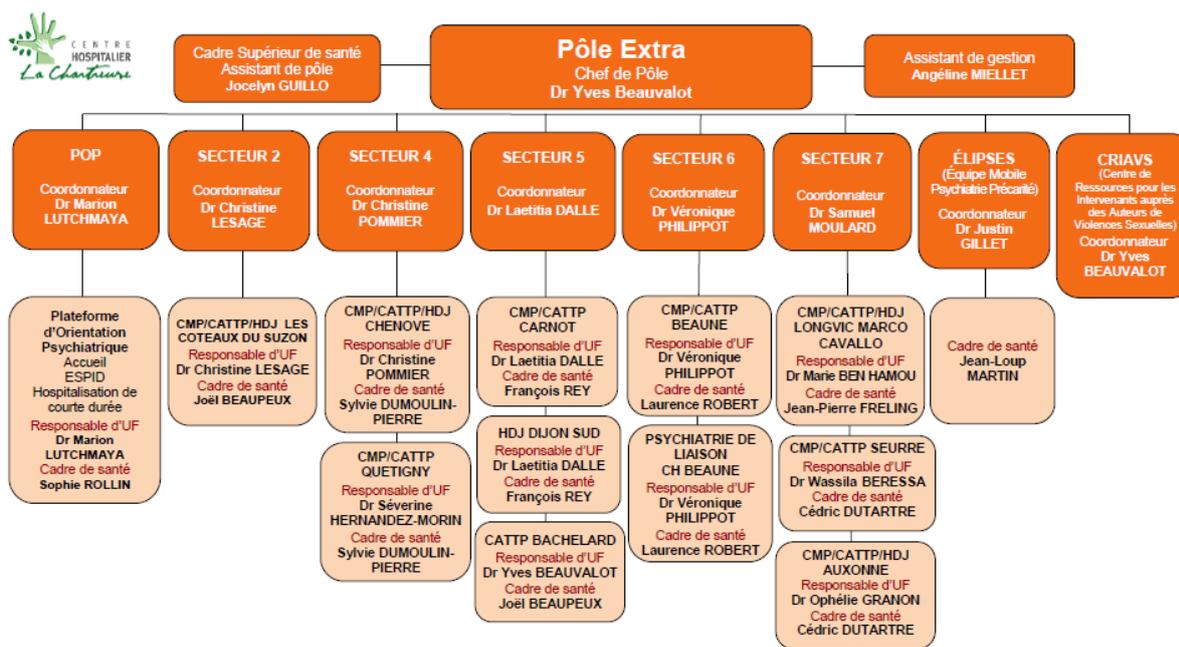
ELIPSES

ELIPSES est une **équipe mobile psychiatrie précarité** (EMPP) intervenant de manière complémentaire et transversale pour améliorer le **parcours de soins des personnes en situation de précarité**. La file active a été de **219 patients** (222 en 2020). Si la file active a diminué, les nombres d'actes réalisés a augmenté de 1.49 %, de 4 358 actes en 2020 à 4423 en 2021.

CRIAVS

Le CRIAVS est un lieu de soutien et de recours, à la disposition des **professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences sexuelles**. Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des auteurs de violences sexuelles par la mise en place d'actions de coordination des différents acteurs auprès de ce public, la promotion du travail en réseau, la diffusion des connaissances, le soutien et le conseil auprès des intervenants et l'optimisation des compétences de chacun.

6.3.3 ORGANIGRAMME DU PÔLE



6.3.4 L'ACTIVITÉ ET LES PRINCIPALES PATHOLOGIES PRISES EN CHARGE – POLE EXTRA (SOURCE DIM AU 31/12/2021)

Indicateurs	2020	2021	Taux d'évolution 2020/2021
File Active globale	7 432	7 846	+ 5.57 %
Nombre de nouveaux patients	1 882	2 107	+11.96 %
Pourcentage nouveaux patients/File active	25.32 %	26.85 %	+1.53 %
Nombre de séances en CATTP	10 944	19 900	+81.83 %
Nombre d'actes EDGAR dont CATTP	82 040	95 053	+15.84 %
Nombre de journées en hospitalisation complète (POP)	2 858	2 639	- 7.66 %
Durée moyenne d'hospitalisation :			
• POP-Accueil	1.07	0.79	-34.14 %
• POP-Court Séjour	3.93	3.95	+0.57%

Nombre de jours d'isolement thérapeutique (POP-Accueil)	NA	230	NA
Nombre de journée en hospitalisation à temps partiel (HJ)	1 049	643	-38.70 %
Principaux diagnostics (<i>4 principaux en % du nombre de jours d'hospitalisation complète</i>) :			
• Troubles de l'humeur	27,12 %	31.03 %	+ 3.91 %
• Schizophrénie, troubles schizophréniques et troubles délirants	52,89 %	28.76 %	+ 24.13 %
• Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psycho-actives	3,36 %	5.90 %	+ 2.54 %
• Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	5,79 %	16.26 %	+ 10.47 %

6.3.5 CONTRAT DE PÔLE : LES PROJETS

Plusieurs projets sont actifs au sein du pôle :

1 - Améliorer les délais de prise en charge au sein des Centres Médico-Psychologiques (CMP)

Actuellement les délais de rendez-vous primo-accédants et suivi post-hospitalisation sont encore relativement élevés au sein de chaque CMP. De 7 à 15 jours pour les entretiens infirmiers, de 30 à 45 jours pour les consultations médicales et de 30 à 120 jours pour les consultations psychologues. Des plages de consultations non programmées sont activées mais ne peuvent pas toujours répondre à la demande. Les victimes de psychotraumatisme ou les autres urgences psychologiques sont cependant prioritaires.

Sur l'année 2022 une nouvelle évaluation de ces délais est prévue.

2 - Améliorer les prises en charge médicales avec le renfort d'Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)

4 étudiants IPA en santé mentale et Psychiatrie sont en 2^{ème} année de formation. Ils sortiront du cursus universitaire MASTER 2 en juillet 2022 et seront officiellement actifs en septembre 2022. Une réflexion est en cours actuellement pour savoir où ils seront positionnés. Une répartition géographique sur les territoires est priorisée, avec deux orientations principales : l'une est l'activité clinique et l'autre autour du leadership (formation, recherche, coordination).

Un cinquième étudiant est en cursus universitaire de première année. Il sortira de formation IPA en juillet 2023.

3 - Changement de locaux des CMP – Regroupement

4 - Renforcement de l'Equipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile

5 - Repenser l'organisation actuelle des Hospitalisations De Jours (HDJ)

6 - Les innovations

- Téléconsultations (ESPID)
- Rappel de rendez-vous
- Recontact

7 - La filière psychotraumatisme

6.4 POLE REHABILITATION

EDITO

Le Pôle de Réhabilitation, dont l'organisation est atypique par la coexistence de structures sanitaires et médicosociales, poursuit son évolution vers l'accompagnement des usagers au plus près de leur projet personnalisé.

La réhabilitation repose sur l'idée **que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi**. Elle concerne différents champs de la personne : clinique (symptômes, traitements), fonctionnel (capacités cognitives, relationnelles, autonomie) et social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi). La réhabilitation se base toujours sur les **capacités préservées des personnes** et les utilise pour palier au mieux aux déficits. La **réhabilitation psychosociale, le rétablissement et l'inclusion** des personnes souffrant de troubles psychiques sont aujourd'hui considérées comme des priorités de santé.

L'année 2021 a été marquée par la mise en place de **l'équipe Transition au sein du C2RB** (Lauréat FIOF 2020). Il s'agit d'une équipe mobile de **prévention, détection et prise en soins des troubles émergents et des troubles neuro-développementaux sans déficience du jeune adulte (15-25 ans)** favorisant le maintien de la scolarité et l'accès à un diplôme professionnalisant. Il s'agit d'une équipe d'intervention précoce transpolaire (à la fois rattachée au Pôle de psychiatrie infanto-juvénile et au Pôle adulte de réhabilitation psychosociale) qui a pour but d'offrir une prise en soin adaptée, proactive et personnalisée. Le Pôle poursuit et étend ainsi sa mission d'intervention précoce engagée depuis 2015.

L'année 2021 a vu se développer **plusieurs soins innovants au sein du C2RB** : offre de **psychoéducation élargie**, outils de **remédiation cognitive** nouveaux (Equiremed, Réhability Run, Chess), utilisation de la **réalité virtuelle** (C2CARE). Le programme de **psychoéducation « Avenir »** a d'ailleurs obtenu le **deuxième prix** des équipes soignantes en partenariat avec la revue Santé Mentale ; **Equiremed** a quant à lui remporté **le prix de la fondation Sommer**.

2021 a également vu l'arrivée des **premiers pair-aidants sur le Pôle de réhabilitation** : Paula NUNES et Florence DIDIERJEAN ont intégré l'équipe du C2RB, tenant une place primordiale dans le développement d'un accompagnement toujours au plus proche de la prise en compte de l'expérience patient. Une de leur mission a été de participer au **développement des directives anticipées** en psychiatrie au sein du Pôle.

L'unité Saint-Exupéry transforme et élargit également son offre de soin : mise en place de remédiation cognitive et de psychoéducation au sein du service, et création des **premiers appartements tremplins**. Le succès de ces derniers va permettre la création de nouveaux logements pour 2022.

Le développement de **l'Accueil Familial Thérapeutique** est en cours d'élaboration afin de proposer d'autres types de dispositifs aux usagers.

Le Pôle développe également à partir de 2021 les capacités diagnostics et des offres de prise en soin adaptées au trouble du neurodéveloppement et en particulier **aux troubles du spectre de l'autisme**. Pour

répondre à la mesure 34 du 4^{ème} plan autisme, un binôme est chargé notamment du repérage diagnostic au sein des unités d'hospitalisation adulte. Des formations dédiées à ces problématiques ont également été proposées pour les unités préfiguratrices de la future MAS du CHLC. Dans ce contexte, le Pôle a répondu à un AMI de l'ARS pour développer une Unité Résidentielle pour personnes adultes porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme (UR TSA). Enfin, le C2RB a mis en place une convention avec le CRA de Bourgogne (novembre 2021), et a ainsi été reconnu Centre Expert Autisme Adulte (CEAA). Un projet de plateforme diagnostic des troubles du neurodéveloppement est en cours pour l'année 2022, il sera porté par le C2RB.

« Le rétablissement est un processus, non pas un résultat ou une destination. Le rétablissement est une attitude, une manière d'approcher ma journée et les défis auxquels je fais face. Être en rétablissement signifie que j'ai certaines limitations et qu'il y a des choses que je ne peux pas faire. Mais plutôt que de laisser ces limitations devenir une occasion de désespérer et de renoncer, j'ai appris qu'en étant consciente de ce que je ne peux pas faire, je peux aussi m'ouvrir à toutes les possibilités des choses que je peux réaliser. » Patricia Deegan

Dr Juliette MARTIN

6.4.1 L'ÉQUIPE DU PÔLE : SON ORGANISATION, SON ÉVOLUTION

L'ORGANISATION GENERALE

Nouvelle organisation 2021 :

Un Pôle de Réhabilitation Psychosociale qui pilote la filière des soins et les outils de réhabilitation sur le territoire (ex. région Bourgogne) ainsi que les structures médico-sociales de l'hôpital pour répondre aux besoins des personnes en réinsertion ou au long cours. L'ambition sur ce pôle est de coordonner ces dispositifs en terme de filières : logement/hébergement, emploi, Usagers-famille et relais médico-sociaux, notamment par la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée de 60 lits en 2023.

Enjeux :

Structurer le repérage et « transition » avec la pédopsychiatrie.

Déployer les soins de réhabilitation en Bourgogne dans le cadre de la mission du C2RB (formation, soins, recherche).

Poursuivre la structuration des filières logement, emploi, Usagers, culture.

Priorités 2021 définies par le Directoire :

Mise en œuvre de l'Appel A Projet « équipe transition » en partenariat avec le Pôle Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (lancement en juin 2021).

Officialisation du C2RB :

Lancement des réflexions pour structurer les filières logement/hébergement, emploi, Usagers-famille (en lien avec la MDU, la Bibliothèque pour tous et le projet Cafétéria).

Suivi du projet de création de la future Maison d'Accueil Spécialisée de 60 lits en 2023.

L'ORGANISATION MEDICALE

Cheffe de pôle

Dr Juliette MARTIN

Coordonnateurs de service :

Dr Juliette MARTIN : C2RB (dont CIP et équipe transition) – Matisse - Association Champmol - Cafétéria

Dr Yanni ANDREOU : Unité Saint-Exupéry

Dr Justine LENOIR : USALP

Dr Lise JAFFELIN : Unité Arc-en-Ciel

Dr Laure MAJNONI D'INTIGNANO : SAMSAH

Dr Vincent LO BIANCO : FAM Pussin

Grade	Effectif en ETPR - Pôle Réhab
PH Temps plein	2.60
PH Contractuel	0.50
Praticien attaché	0.14
Assistant spécialisé	0
Internes (Dr Junior)	1
TOTAL	4.24

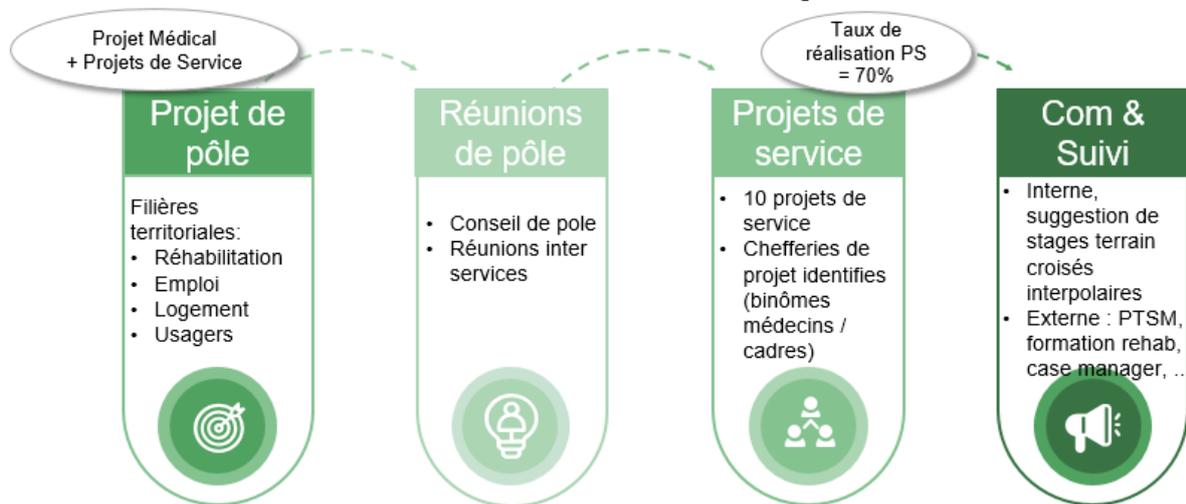
L'EQUIPE DU POLE REHABILITATION : COMPETENCES, AFFECTATION

Grade	Effectif en ETPR – Pôle Réhab (Source DRH au 31/12/2021)
Adjoint administratif	1
Aide-soignant	33.89
Agent des Services Hospitaliers Qualifié	24.06
Animateur	1.2

Apprenti	0.71
Assistant de gestion	0.2
Assistant Médico Psychologique	14.38
Assistant Médico-Administratif	2.91
Assistante sociale	2.2
Cadre de santé	2.15
Cadre supérieur de santé	1.13
Éducateur spécialisé	6.25
Ergothérapeute	0.6
Infirmier	41.19
Moniteur éducateur	1.94
Psychologue	3.89
TOTAL	142.06

LES CONCERTATIONS AU SEIN DU POLE

Gouvernance du pôle



6.4.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

Filière long cours

Unité d'Hospitalisation Arc-en-ciel

Cette unité accueille 14 patients, 2 femmes et 12 hommes, porteurs de déficience intellectuelle profonde nécessitant une prise en charge au long cours.

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire auprès des patients permet de [REDACTED] es liés à leurs pathologies. Les patients peuvent bénéficier de sorties en groupe ou en individuel, d'activités thérapeutiques par le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM) mais aussi de séances de musicothérapie pour 2 d'entre eux.

De nouveaux professionnels sont venus étoffer l'équipe, un faisant fonction de cadre de santé (FFCS) à partir du 1^{er} décembre 2021 et un médecin psychiatre à 0.1 ETP afin de préparer l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée en 2024/2025 ainsi que des orientations administratives MAS demandées à la MDPH.

Unité de Soins et d'Accompagnement Long Personnalisé (USALP)

Cette unité accueille 30 patients porteurs de troubles psychiques chroniques nécessitant un accompagnement au long cours. Il s'agit d'offrir un lieu de soins adapté et sécurisant s'adaptant au plus près aux capacités et difficultés de chaque patient, de promouvoir de façon globale la santé en intégrant des notions de prévention, de permettre une ouverture sur l'extérieur soit par le biais de sorties en groupe ou en individuel soit en bénéficiant d'activités thérapeutiques par le Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM), de maintenir et favoriser les liens familiaux et de développer un projet personnalisé pour chacun.

L'USALP a accueilli 1 nouveau patient au cours de cette année.

Le travail de l'équipe pluridisciplinaire auprès des patients permet de stabiliser leurs troubles liés à leurs pathologies. Des orientations administratives MAS sont demandées à la MDPH.

Les accompagnements sont formalisés sous forme de projets personnalisés en vue de préparer l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée en 2022.

Foyer d'Accueil Médicalisé Jean-Baptiste PUSSIN (FAM)

Le FAM J-B. Pussin est une structure médico-sociale d'hébergement pour personnes souffrant d'un handicap psychique.

Les missions réglementaires du FAM sont définies dans la circulaire n° 86-6 du 14 février 1986. Elle prévoit : « l'hébergement de personnes handicapées physiques, mentales (déficiences intellectuelles) ou atteints de handicaps associés dont la dépendance est totale ou partielle, les rendant inaptes à toute activité professionnelle et rendant nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants ».

Ses missions sont de :

- Développer les capacités d'autonomie et de socialisation de la personne.
- Accompagner les résidents dans l'élaboration et la réalisation de leur projet personnalisé en y intégrant le projet de soin, éducatif et social.
- Assurer l'accompagnement des résidents dans tous les actes de la vie quotidienne afin de répondre aux besoins et demandes des personnes accueillies.

Population accueillie :

Le FAM J-B. Pussin accueille **vingt personnes adultes en situation de handicap psychique** ayant une orientation FAM notifiée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. Le taux d'occupation est de 100%.

Le FAM J-B. Pussin accueille des personnes présentant des troubles psychiatriques ayant évolué au long cours et généré, au fil des années, une réduction importante de l'autonomie tant au niveau psychique qu'au niveau des actes de la vie quotidienne. Toutes ces personnes ont un **parcours complexe en psychiatrie** et présentent un **état clinique stabilisé au moment de leur admission**. Les pathologies rencontrées sont des **états psychotiques et des troubles de la personnalité**. Les résidents accueillis ont en effet une stabilité clinique suffisante ne nécessitant pas une présence infirmière et médicale à temps plein.

Filière Usagers-Familles

Ce service a intégré le Pôle de Réhabilitation en janvier 2021.

La Cafétéria

Elle occupe une **place singulière au sein de l'établissement**. Elle accueille des patients/résidents issus des unités de soins, des patients suivis par l'établissement, des proches de patients (familles/amis), le personnel et/ou étudiants (qui accompagnent les patients/résidents), des personnes extérieures (touristes...).

Elle a vocation à être :

- Un lieu de vente, de consommation.
- Un lieu de convivialité, de passages, d'expression, d'écoute, de rencontres, un endroit pour rompre l'isolement, pour trouver du réconfort.
- Un espace où « le normal » et le « pathologique » se rejoignent.
- Un moment qui s'inscrit dans le rythme de l'institution pour les patients hospitalisés et les résidents accueillis au long cours.

- Un lieu de renseignements et d'informations.
- Un lieu apprécié par les patients/résidents et les familles, une parenthèse hors du temps d'hospitalisation.
- Un lieu de soins, d'accompagnement des patients dans le cadre d'un projet de réinsertion sociale et professionnelle (patients travailleurs).

La cafétéria est un lieu de vente et de consommation où l'on peut trouver des produits alimentaires (confiseries et biscuits) et des boissons fraîches ou chaudes, des produits d'hygiène, de la papeterie/carterie/ timbres/enveloppes.

Le temps de fréquentation est variable en fonction des personnes : d'un petit quart d'heure à plusieurs heures dans la journée. Il y a des « habitués » et les « nouveaux arrivants ».

En 2021, la cafétéria a été ouverte 4 jours par semaine (fermée les week-ends et jours fériés).

L'équipe actuelle est composée de :

- ✓ 1 Faisant Fonction de cadre socio-éducatif 20% depuis le 1^{er} avril 2021
- ✓ 4 Aides-Soignantes
- ✓ 1 ASHQ

La cafétéria est un service qui existe sur le site du CHLC depuis de très nombreuses années. L'évolution du projet d'établissement offre l'opportunité de réfléchir sur sa place au cœur du Centre Hospitalier. Un pré-projet a commencé à être réfléchi en 2017 mais n'a pas abouti.

L'intégration de la cafétéria dans le Pôle de Réhabilitation au début de l'année 2021 a permis sur le dernier trimestre 2021 de commencer à reprendre le pré-projet existant et d'entamer une réflexion sur l'évolution souhaitée de ce service.

Maison des Usagers (MDU)

La Maison Des Usagers (MDU) est un espace d'accueil, d'échanges, d'écoute, d'expression et d'information pour les usagers des établissements de santé et des mouvements associatifs.

Elle s'adresse **aux patients accueillis dans tous les services** de soins du CHLC **et à leurs proches**, mais aussi à **toute personne qui se présente**. Les associations apportent aide et soutien pour les patients et leurs proches tout au long du parcours de soin.

La MDU regroupe des associations de bénévoles qui, selon leurs spécificités, peuvent accompagner les patients, les usagers du système de soin, les familles ainsi que les proches-aidants dans leurs parcours de vie et de soin.

Filière Réhabilitation Psychosociale

Le SAMSAH « Le Trait d'Union »

Cette unité propose un accompagnement médico-social intensif à domicile, axé sur les champs d'intervention définis dans le projet personnalisé élaboré avec l'usager en début de prise en charge. Les domaines de l'accompagnement concernent : **la santé, le logement, la vie quotidienne, la gestion administrative et budgétaire, l'intégration sociale et la vie relationnelle, la vie professionnelle.**

L'objectif de cette prise en charge est de favoriser l'**autonomie** de la **personne à son domicile** :

- En accompagnant la personne vers les soins psychiques et somatiques,

- En stabilisant sa situation tant sur le plan médical que social,
- En mettant en place un étayage favorisant ce maintien au domicile.

L'utilisateur est pris en charge de façon personnalisée, par une équipe pluridisciplinaire, représentée par un binôme référent composé d'un infirmier et d'un travailleur social.

Sa capacité est de 54 places conformément à l'arrêté DGARS de décembre 2017. Ces 54 places sont divisées en 42 places sur Dijon et communes avoisinantes (Plombières-les-Dijon, Talant, Fontaine-les-Dijon, Saint-Apollinaire, Quetigny, Chevigny-Saint-Sauveur, Chenôve et Longvic), et 12 places sur le couloir Dijon-Beaune, ville de Beaune.

1- Chiffres clés de l'année 2021

En 2021, environ 61 % des personnes accompagnées souffraient d'un trouble psychotique, 20 % d'un trouble de l'humeur et 19 % d'un trouble du comportement. Environ 44% des personnes accompagnées présentaient également une problématique d'addiction associée à leur diagnostic.

L'équipe pluridisciplinaire a réalisé 2157 entretiens médico-sociaux, 1203 démarches médico-sociales et 775 accompagnements dans la vie quotidienne. L'équipe a pu accompagner 16 personnes sur une fin de prise en charge SAMSAH au cours de l'année.

Au 31/12/2021, 61 personnes sont en attente d'une prise en charge SAMSAH, soit 27 de plus qu'en 2020.

2- Actions marquantes au cours de l'année 2021

Sur l'année 2021, l'équipe du SAMSAH est restée mobilisée auprès de toutes les personnes accompagnées dans la gestion de la crise sanitaire et a veillé, à travers les entretiens, à l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des usagers en adaptant sa prise en charge et les fréquences des rendez-vous selon les besoins des personnes. L'équipe infirmière s'est également fortement mobilisée dans la campagne de vaccination et a assuré l'accompagnement des usagers pour la primo-vaccination et les doses de rappel. Au 31/12/2021, sur les 70 personnes accompagnées sur l'année, 65 personnes ont été accompagnées à la vaccination et 5 personnes ont refusé la vaccination.

L'année 2021 a également été marquée par la réalisation de l'évaluation externe par le cabinet Mazars et par l'informatisation du dossier usager avec l'utilisation du logiciel Hôpital Manager.

Le développement du partenariat a été un axe important de travail sur cette année notamment avec le SAVS des Papillons Blancs par la signature d'une convention partenariale et par des rencontres avec le SAVS de l'Acodège et de la Mutualité Française.

3- Perspectives du service pour 2022

Le nombre de demandes d'orientation sur le service, déposées à la MDPH, est en constante évolution. L'enjeu est de poursuivre le déploiement du SAMSAH sur la Côte-d'Or pour répondre aux besoins d'accompagnements médico-sociaux des personnes en situation de handicap psychique sur des secteurs où des besoins ont été identifiés notamment par la création d'une antenne physique sur Beaune pour répondre aux besoins de l'arrondissement de Beaune (222 communes).

Sur le premier semestre 2022, le SAMSAH va réaliser une enquête de satisfaction auprès des usagers accompagnés. Au préalable, et afin d'adapter au mieux l'enquête aux usagers, un groupe de travail, sur Dijon et sur Beaune, leur sera proposé pour l'élaboration du questionnaire.

Dans le cadre de l'intégration du SAMSAH au Pôle de Réhabilitation Psychosociale, un programme de psychoéducation sur les troubles psychiques sera également mis en place à partir de mars 2022 et se déroulera sur 9 séances, à raison d'une séance par semaine.

C2RB / CIP / équipe transition

Le C2RB est un service de soin, de formation et de recherche qui dépend du Pôle de Réhabilitation. Il comprend 3 entités : le Centre d'Intervention Précoce (CIP), la Filière Réhab' et l'équipe transition.

Le CIP est un service ambulatoire CMP-CATTP situé au CH La Chartreuse, plus précisément rattaché au Pôle de Réhabilitation au sein du C2RB. Le CIP propose aux patients âgés de 15 à 35 ans des consultations de prévention, d'évaluation et d'orientation. L'objectif est de détecter les pathologies psychiques émergentes. Les soins sont centrés autour du case management et sont composés d'éducation thérapeutique, de remédiation cognitive, d'entraînement aux habiletés sociales et d'outils de gestion du stress.

Ces interventions sont dispensées par des professionnels formés et maîtrisant certaines techniques de soins spécifiques :

- ETP Remédiation cognitive ; Thérapies cognitive-comportementales (TCC) ; Techniques de réentraînement aux habiletés sociales et professionnelles ; Techniques visant à promouvoir le rétablissement et l'empowerment des patients ; Formation à la détection et à la prise en soin des troubles psychiques débutant afin de limiter le handicap fonctionnel et la désinsertion socioprofessionnelle.
- La filière Réhab' s'adresse à des patients souffrant d'une pathologie psychiatrique et vient compléter le suivi déjà en place. Une évaluation neuropsychologique est proposée afin d'objectiver les troubles et les ressources cognitives avant la proposition d'une prise en charge adaptée. Chaque patient bénéficie d'un programme d'éducation thérapeutique spécifique à sa pathologie. Depuis peu, un programme de psychoéducation visant la réinsertion professionnelle est proposé.
- Une filière équipe transition, depuis octobre 2021, composée de 2 IDE, une neuropsychologue et de 0.5 ETP psychiatre, travaille en collaboration avec le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.

Quelques Chiffres clés au 31/12/2021 :

Pour la filière CIP, la file active en 2021 (259 patients) est plus importante qu'en 2020 (207 patients) avec une augmentation de 52 patients soit une évolution de +25.12 %.

En ce qui concerne l'activité ambulatoire :

- Les CMP ont une **augmentation de leur file active** entre 2020 (200) et 2021 (244) soit une évolution de 22%. Le nombre d'actes (4092 en 2020 contre 4574 en 2021), suit cette même évolution soit une augmentation de 11.78% au niveau du nombre d'actes.
- Les CATTP sont en **augmentation** également de 16,67% au niveau de la file active, mais une diminution au niveau des actes (-15,14%). Le contexte de la crise sanitaire avec la COVID-19 et l'annulation des groupes CATTP peuvent expliquer ce chiffre.

Le CIP étant un **CMP-CATTP intersectoriel**, les patients sont originaires de tous les secteurs géographiques y compris du secteur 1 pour 33 patients sur une file active de 259 ce qui constitue notre 2^{ème} secteur pourvoyeur de patients. Toutefois la majorité de nos patients est issue du 5^{ème} secteur.

Au niveau du genre des patients, le nombre de patients masculins est quasiment identique à celui des patientes (132-127).

La moyenne d'âge la plus importante reste la tranche 15-24 ans, suivie de la tranche 25-44 ans avec un âge médian de **22 ans**.

La majorité de l'activité se passe sur le centre de consultation externe, situé au sein du CHLC avec toutefois une hausse de 158% de VAD.

L'activité générale reste en augmentation de **+15.41%** par rapport à 2020, avec la réalisation de 498 entretiens en audio en raison de la situation sanitaire.

Au niveau de l'activité EDGAR en général, les entretiens sont stables (2799 en 2021 pour 2769 en 2020). Ils arrivent en majorité, puis les groupes, suivi des démarches, des accompagnements, et enfin des réunions. Nous pouvons ajouter que l'activité en groupe augmente de 70.83% (533 pour 312). Cette donnée s'explique par le nombre croissant de groupes de psychoéducation menés par l'équipe pluridisciplinaire.

De plus, cette année, un axe de groupes de psychoéducation auprès des familles a vu le jour (programme labellisé Profamille) ainsi qu'un programme « PEP et nous ».

La filière Réhabilitation (Réhab')

Entre 2020 et 2021, nous notons une nette augmentation de la file active de la filière Réhab', de 85 patients à 139 soit une hausse de 63.53%.

Sur cette filière de soins l'**âge médian est de 36 ans** avec une majorité d'hommes (80 pour 59 femmes). La majorité des actes sont des activités de groupes de psychoéducation (706 actes de groupes pour 482 entretiens). Cette donnée confirme le **développement des différents programmes d'ETP**. Cette activité a par ailleurs **augmenté de 63.05%**.

Filière transition

Cette nouvelle filière a démarré progressivement au cours de l'année avec l'arrivée des différents professionnels qui constituent l'équipe. Elle est pleinement opérationnelle depuis octobre 2021.

Au cours de l'année, sa file active est 28 patients. Son âge médian est de 16 ans. Elle est essentiellement féminine (20 pour 8). 187 actes EDGAR ont été enregistrés. Ils sont majoritairement centrés sur des entretiens individuels.

Conclusion et perspectives :

L'activité ne cesse de progresser. De plus, le volontarisme et le dynamisme de l'équipe soignante est à souligner avec le positionnement du service sur une multitude d'appels à projet ou FIOP, rédaction d'articles dans des revues spécialisées type santé mentale.

Pour 2022, le C2RB développe une filière de détection et de soins dédiée aux personnes adultes atteintes de **TSA sans déficience intellectuelle** (et de leurs troubles associés : Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, autres troubles neurodéveloppementaux).

La Maison Matisse

Accueil et prise en charge de 15 hommes et femmes de 18 à 30 ans, dont les troubles psychotiques sont suffisamment stabilisés pour intégrer une structure ouverte et vivre en collectivité et permettent d'engager un projet de vie sociale auquel ils adhèrent.

Les principaux objectifs de cette prise en charge sont :

- Conforter la stabilisation des troubles psychotiques
- Développer leurs capacités d'autonomie et de socialisation
- Réinscrire la personne dans une dynamique de projet et d'ouverture sur la vie sociale.

La file active est de 42 patients en 2021 (32 patients en 2020, 30 patients en 2019). L'activité du CATTTP a augmenté de 18,68% tandis que celle du CMP a diminué de 46,26%. L'évolution de cette structure sera repensée dans la réorganisation du Pôle de Réhabilitation. La feuille de route du cadre sera fortement axée sur la réflexion et la mise en œuvre du projet MATISSE 2.0.

L'Accueil Familial Thérapeutique Adulte (Projet AFT)

L'Accueil Familial Thérapeutique est une solution de prise en charge transitoire à la suite d'une hospitalisation, consistant en une phase de réadaptation et d'acquisition d'une certaine autonomie, au cours de laquelle la prise en soin permet (entre autres) de vérifier l'hypothèse d'un retour à l'autonomie ou d'un accueil familial social.

L'intérêt de l'accueil familial thérapeutique est de proposer au patient un soin dans un espace social non médicalisé, propice à son épanouissement, au réinvestissement de son apparence corporelle et des gestes essentiels de la vie quotidienne, qui favorise une évolution positive.

L'objectif de l'Accueil Familial Thérapeutique est de permettre la réinscription progressive de la personne dans un « tissu social » dont la famille d'accueil représente la tête de réseau par les moyens suivants :

- Echanges autour du quotidien avec les différents membres de la famille, de l'entourage, du voisinage, de la communauté ;
- Participation à des activités sociales, culturelles, sportives ou festives ;
- Inscription dans des activités ou actions de création, formation, réadaptation...

Projet en cours de finalisation au sein du Pôle de Réhabilitation. Une ouverture de 3 places est prévue courant 2022.

Unité Saint-Exupéry

L'unité de 20 lits accueille des patients adultes jusqu'à 50 ans atteints de psychoses, troubles bipolaires non décompensés, troubles du spectre autistique sans déficience intellectuelle en voie de stabilisation et d'autonomisation.

Ses missions :

- Définir et mettre en place un projet de soin individualisé en s'appuyant sur les ressources du patient avec, pour objectif, la sortie à court ou moyen terme (institutions, appartements protégés, appartements, famille d'accueil, etc.),
- Réaliser une évaluation de l'autonomie (ergothérapeute et IDE et neuropsychologue) à l'aide de différentes échelles d'évaluation,
- Accompagner les patients dans les gestes de la vie quotidienne et les démarches administratives,
- Travailler sur le rétablissement des habilités sociales et la réadaptation,
- Développer des activités cognitives et socio-relationnelles (loisirs, créativité artistique, médias, culture, sport, rapport avec la nature, bien-être physique et psychologique),
- Favoriser l'insertion dans le domaine du logement,
- Accompagner le patient : assurer le relais et le suivi après la sortie.

Sur cette année 2021, la file active des hospitalisations complètes est de 43 patients soit une hausse de 19% par rapport à 2021. Sur l'ensemble de cette file active, un seul patient a dû être hospitalisé dans un service d'admission.

La DMH a diminué de plus de 40% par rapport à 2020 (156 au lieu 220).

Notons une stabilisation des personnes bénéficiant d'une hospitalisation en HDJ (5 en 2020 et 7 en 2021) mais un nombre de journées qui évolue de 40%.

Cette évolution de la file active peut s'expliquer par une population cible correspondant davantage à des patients pouvant bénéficier de soins de réhabilitation. Ainsi notre population accueillie est pour 75% atteinte d'une schizophrénie (F2).

De plus, en cette fin d'année, nous avons commencé à accueillir pour des hospitalisations de courte durée des patients suivis par l'équipe du CIP.

Afin d'assurer la continuité des sorties d'hospitalisation, des suivis ambulatoires axés autour de visites à domicile sont mis en place. Cette activité permet de sécuriser la sortie le temps que les CMP de secteurs puissent prendre le relais de notre accompagnement. Cela représente 31 actes CMP assurés par les IDE auprès de 7 patients.

L'activité infirmière est centrée sur l'**élaboration d'un projet personnalisé** visant à évaluer et développer l'autonomie de personnes hospitalisées au sein de l'unité. Le suivi du projet personnalisé est assuré par les infirmiers référents. Plusieurs médiations axées sur les différents outils de réhabilitation sont proposées par les soignants de l'unité.

Quelques exemples de soins proposés par l'équipe soignante au sein de l'unité :

- PEPS : Programme d'Emotions Positives pour la Schizophrénie
- Psychoéducation individuelle ou collective
- Ateliers cuisine, ménage, MCT, jardin, jeux, Mickael Games, sport

Projets réalisés en 2021 :

- Mise en œuvre d'une formation socle réhabilitation pour les 12 soignants paramédicaux de l'unité visant à développer une culture commune autour des soins de réhabilitation
- Reconduction du partenariat avec le Rezo' Fêt'Art avec un atelier jardin
- Ouvertures de 2 places « appartements tremplins » (voir rapport ci-joint)
- Partenariat avec l'équipe du C2RB/CIP
- Inclusion des patients au projet culture et santé 2021 (projet cirque) de l'établissement

Filière Logement

Appartement Tremplin

La mise en place d'un **appartement « Tremplin »** est accompagnée d'un étayage soignant/éducatif soutenu par l'équipe soignante de l'unité Saint-Exupéry. Il enrichit ainsi une offre de soins adaptée et individualisée aux patients accueillis. C'est un outil supplémentaire d'évaluation et d'amélioration de l'autonomie dans la gestion de la vie quotidienne.

Cet appartement est un ancien logement de fonction situé dans l'enceinte de l'établissement. Il permet d'accueillir **2 locataires** qui disposent d'une chambre individuelle spacieuse avec rangement et espaces communs (salle à manger, salon, cuisine, salle de bains) dont l'ameublement a été financé par l'association Champmol Habitat.

L'accès à ce logement meublé est contractualisé par la signature d'un contrat de location. Un bail entre le CHLC et les locataires est établi pour une durée de 6 mois éventuellement renouvelable 3 mois.

1. Les objectifs de l'appartement sont :

- Identifier et individualiser les aptitudes du patient à vivre en logement collectif (communautaire, partagé),
- Définir et mettre en place un projet de soin individualisé en s'appuyant sur les ressources du patient, avec pour objectif la sortie à court ou moyen terme de ce nouveau dispositif,
- Accompagner et soutenir les patients dans les gestes de la vie quotidienne et les démarches administratives,

- Poursuivre le travail sur le rétablissement des habilités sociales et la réadaptation dans un contexte de vie dans la cité,
- Développer des activités cognitives et socio relationnelles (loisirs, créativité artistique, médias, culture, sport, rapport avec la nature, bien-être physique et psychologique),
- Favoriser l'insertion dans le domaine du logement.

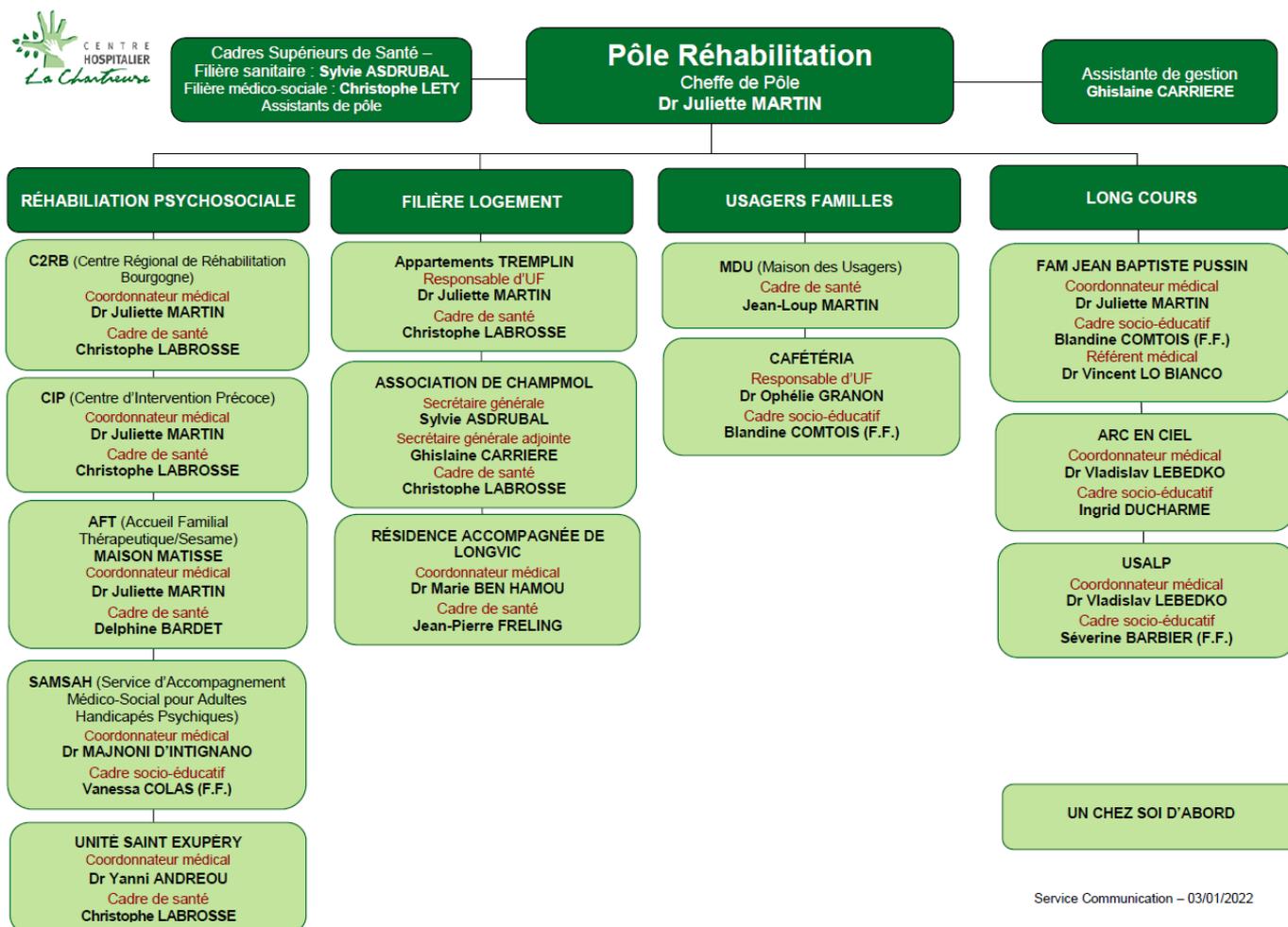
2. Profils des usagers accompagnés :

Les personnes présentent un diagnostic de schizophrénie et/ou d'un premier épisode psychotique.

3. Quelques données chiffrées :

- 205 actes EDGAR dont 198 par les IDE
- 20 journées de CATT
- 31 CMP
- 87 jours d'hospitalisation

6.4.3 ORGANIGRAMME DU PÔLE



6.4.4 REHABILITATION (SOURCE DIM AU 31/12/2021)

Indicateurs	2020	2021	Taux d'évolution 2020/2021
Nbre de journées complètes	22 391	29 520	31.83 %
Nbre de journées partielles	29	72.5	150 %
Nbre actes EDGAR	17 586	18 791	6.85 %
Nbre évènements indésirables	143	139	- 2.80 %

6.4.5 CONTRAT DE PÔLE : LES PROJETS

Suivi des projets prioritaires

- 01

- Mise en œuvre de l'AAP « équipe transition » en partenariat avec la pédopsychiatrie

Chefs de projet

 - 👤 Dr JAFFELIN
 - 👤 C. LABROSSE

- 02

- Officialisation du C2RB : Missions de soins, formation et recherche sur le territoire Bourgogne

Chefs de projet

 - 👤 Dr MARTIN
 - 👤 D.BARDET / C.LABROSSE

- 03

- Lancement des réflexions pour structurer les filières
 - >> logement/hébergement,
 - >> emploi,
 - >> Usagers-famille (dont Cafétéria, MDU, Bibliothèque pour tous, FabLab...)

Chefs de projet

 - 👤 Dr ANDREOU / C. LABROSSE
 - 👤 V. VACHET
 - 👤 B. COMTOIS

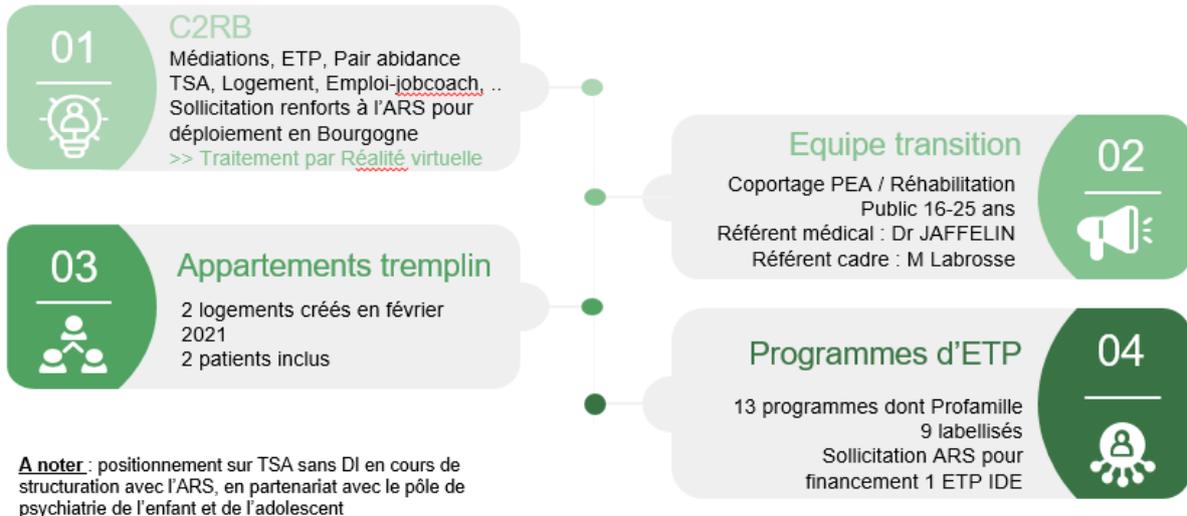
- 04

- Suivi du projet de création de la future Maison d'Accueil Spécialisée de 60 lits en 2023
 - >> Dont URTSA (lits dédiés autisme)

Chefs de projet

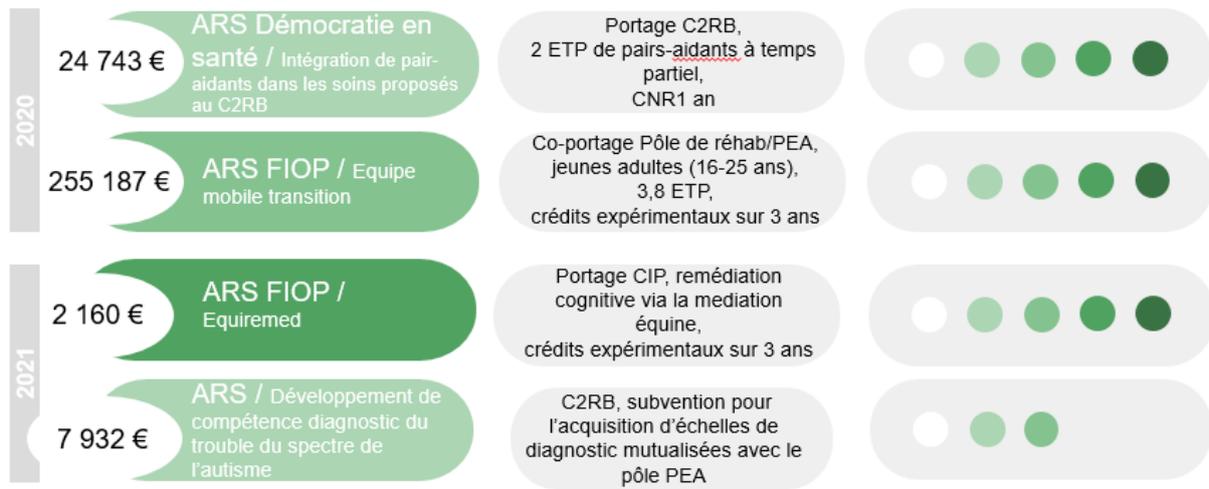
 - 👤 Dr MARTIN
 - 👤 S. ASDRUBAL

Les transformations & nouveaux services



Financement des projets réhab

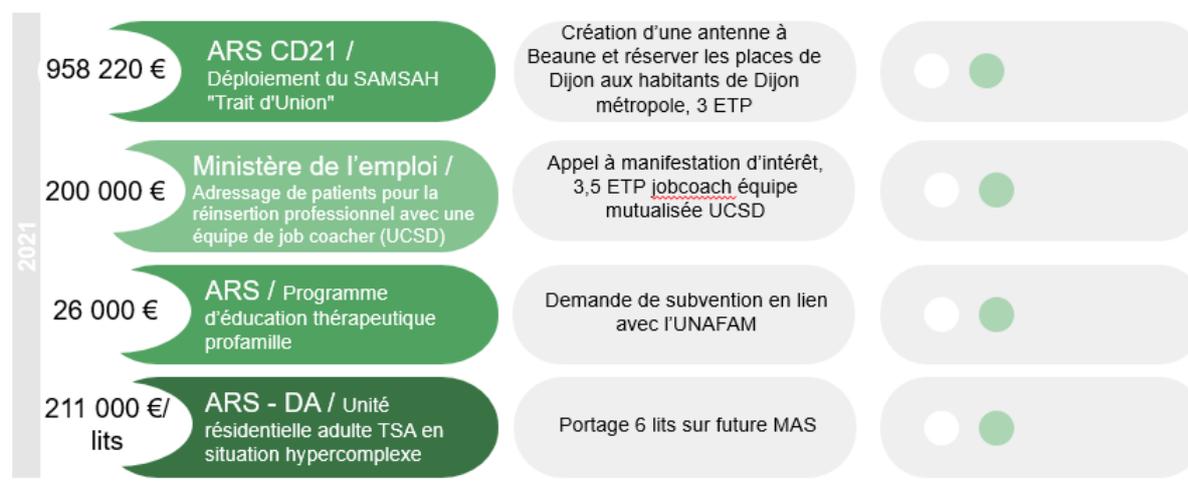
AAP et autres sources de financement



Financement des projets réhab



AAP et autres sources de financement



Projets	
Assurer le pilotage territorial de la réhabilitation psychosociale en Bourgogne	– Locaux CIP
Développer les nouvelles technologies en réhabilitation	– Equi'Remed
	– Réability'Run (autisme, psychoses, TBP) – Simulateur de conduite, casques réalité virtuelle (C2care, anxiété, conduite TSA, TCA)
Développer le SAMSAH pour répondre à sa vocation départementale à terme et faire évoluer la structure vers un modèle de SAMSAH « rétablissement »)	– Dossier déposé fin 2020 – en attente
Créer une filière « usager »	– En lien avec la pair-aidance/Profamille, Bref, intégrant un axe de développement AFT et la maisons des usagers
Développer la pair-aidance	– Identifier deux pairs aidants intervenant ponctuellement sur des actions comme la sensibilisation (colloques, réseaux sociaux de patients), la psychoéducation et sur les appartements tremplin Saint-Exupéry
	– Engager un projet de soins somatiques en réhabilitation, via un programme d'ETP et des outils en lien avec le Pôle transversal somatique.
Créer une MAS	– Les fouilles vont avoir lieu et le dossier marché est lancé
Equipe mobile d'intervention précoce – portage Pôle Réhabilitation	– En partenariat avec la pédopsychiatrie

Créer une filière logement	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une offre d'appartements thérapeutiques « tremplins » pour des patients d'intra et extra hospitalier + pair-aidant + CLSM + AFT
Développer une filière de réhabilitation par l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'éducation thérapeutique spécifique - Projet de stages pré ESAT (cafétéria, centre de documentation, jardins, laverie, cuisine/self, gestion des déchets, archives)
Créer une filière culture à l'hôpital	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du cadre de Saint-Exupéry au comité culturel

6.5 PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

6.5.1 L'ÉQUIPE DU PÔLE : SON ORGANISATION, SON ÉVOLUTION

[EDITO]

Les unités du Pôle sont déployées sur le territoire de l'inter secteur au plus près des enfants, adolescents et familles qui consultent, mais également des partenaires de l'aide sociale à l'enfance, de l'éducation nationale, du secteur médico-social, ainsi que de la protection judiciaire de la jeunesse.

Le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse, (Inter secteur Sud de Côte-d'Or), couvre un bassin de population de 274 359 habitants dont 66 988 correspondant à une population dont l'âge maximum est de 18 ans révolus, soit les 2/3 de la population des moins de 19 ans du département. C'est un immense territoire qui, en terme de population, représente 4 secteurs adultes (Chiffres INSEE 2016).

Nous assurons des missions **d'accueil, d'évaluation clinique et de soins** qui ne se confondent pas avec celles de nos partenaires (social, médico-social, scolaire). La particularité de la pédopsychiatrie est la nécessité de prendre en compte l'enfant ou l'adolescent dans sa dynamique développementale unique et évoluant dans un environnement singulier (famille, vie sociale, scolarité, centres d'intérêts). En effet, les possibles problématiques parentales peuvent résonner en lui dès son plus jeune âge. Cette préoccupation est présente tout au long des soins, de la naissance à l'entrée dans la vie d'adulte.

Les dispositifs de soins sont adaptés à l'âge, à la maturité et à la symptomatologie de l'enfant ou l'adolescent concerné et prennent en compte pleinement la Convention relative aux Droits de l'enfant.

Nous différencions 3 tranches d'âges générales :

- La période précoce : de la périnatalité à l'âge de 6-7 ans
- La période dite de « latence » : de 6-7 ans à 11-12 ans
- La période adolescente : de 11-12 ans à 18-19 ans

Ainsi les **soins, médiations et projets thérapeutiques** sont adaptés en fonction de l'âge du jeune.

D'autre part, nous développons la **coopération inter hospitalière** grâce aux consultations de périnatalité à la maternité du CHU de Dijon et des liens avec les unités de pédopsychiatrie des deux autres secteurs du département (CHU et Semur-en-Auxois).

Poursuite du dispositif **INTERMEDE** : la Direction Générale de l'ARS Bourgogne Franche-Comté avait souhaité revisiter l'organisation du parcours de prise en charge de l'adolescent en Côte-d'Or, en tenant compte des travaux réalisés avec les différents partenaires, notamment le GHT 21-52, le PTSM 21 et le groupe régional de pédopsychiatrie. La création d'**Adolits** en janvier 2020, est donc venue compléter le dispositif INTERMEDE qui avait vu le jour en 2019 avec les créations de **Mobilados** (avril 2019) puis d'**Adosoins** (septembre 2019).

L'équipe **Transition** a également été créée en 2021, dans le cadre du FIOP 2020. Destinée à accompagner des jeunes âgés **de 15 à 25 ans** (UHR, TSA léger) par une équipe pluridisciplinaire, selon le modèle du case-management et de la réhabilitation psychosociale. Cette équipe est construite sur 2 pôles, le Pôle Réhabilitation et le Pôle PEA.

Le Pôle, dans un esprit dynamique, élabore de futurs projets qui permettraient de compléter et diversifier les prises en charge actuelles. Un projet a été déposé en 2021 aux MNPEA afin de renforcer le Centre de Jour de Genlis en créant une **équipe mobile axée sur l'approche du psychotrauma**. D'autres projets sont en cours d'élaboration (parcours TSA, unité TCA, équipe mobile ressource destinée aux enfants confiés à l'ASE ou accompagnés en structure médico-sociale).

La **Maison des Adolescents et des Parents de Côte-d'Or**, rattachée au Pôle depuis septembre 2021, a également développé plusieurs dispositifs innovants en 2021 : Ecout'émoi et Etu'bien et a étendu son champs d'action au plus près des populations du département.

Dr Audrey PINGAUD, Cheffe de Pôle

L'ORGANISATION GENERALE

Le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent est composé de 14 **structures** déclinées ainsi :

6 structures extrahospitalières (CMP-CATTP-HDJ) situées sur Dijon, Beaune et Genlis :

- CMP-CATTP-HDJ « **La Fontaine aux Berlingots** » à Dijon, accueillant des enfants de la naissance à 6 ans,
- CMP-CATTP-HDJ « **Les Rondeaux** » à Dijon, accueillant des enfants de 7 à 12 ans (parfois jusqu'à 18 ans),
- CMP-CATTP-HDJ « **Centre de Guidance Infantile l'Ombrelle** » à Beaune, accueillant des enfants de la naissance à 6 ans,
- CMP-CATTP-HDJ « **Arlequin** », à Beaune, accueillant des enfants de 7 à 18 ans,
- CMP-CATTP-HDJ « **Centre de Jour Simone Veil** » à Genlis, accueillant des enfants de la naissance à 18 ans,
- CMP-CATTP de pédopsychiatrie de **Seurre**, implanté sur le CMP adulte de Seurre.

4 Structures intersectorielles :

- CMP-CATTP « **Upsilon** », extrahospitalière, spécialisée dans la prise en charge des adolescents, unité intersectorielle avec le CHU de Dijon, accueillant les adolescents de 12 à 18 ans (ou plus pour suivis plus longs),
- HDJ « **Le Prisme** », accueillant des adolescents de 12 à 18 ans,
- CMP-CATTP « **Arpège** » intra-hospitalière spécialisée dans la prise en charge des enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement,
- Une **Unité Père-Mère-Bébé** qui se déroule sur le CH au centre opérationnel du Pôle et dans les locaux de l'ancienne Unité Rameau.

3 Structures départementales en direction des adolescents :

- **MOBILADOS**
- **ADOSOINS**
- **ADOLITS** avec 5 lits (janvier 2020)

1 unité pédagogique comprenant du personnel enseignant mis à disposition par l'Education Nationale affecté dans chaque site.

3 consultations spécifiques :

- EMDR (Eye Movement Desensitization et Reprocessing) destinée aux psycho-trauma
- Consultations de thérapie familiale
- Hypnothérapie

L'ORGANISATION MEDICALE

L'équipe médicale comporte 11 **praticiens hospitaliers** étant chacun référent d'une unité :

- Dr Audrey PINGAUD : praticien hospitalier Cheffe de Pôle, référente de l'HDJ Prisme et de l'Unité Arpège
- Dr Pierre BESSE : praticien hospitalier, Président de la CME, référent d'Adosoins
- Dr Emilie PHAN, praticien hospitalier, référente de l'unité Les Rondeaux
- Dr Stéphanie LECLERCQ : praticien hospitalier, référente d'Arlequin et de l'Unité Père-Mère-Bébé
- Dr Françoise BLAVIGNAC : praticien hospitalier, référent de l'antenne de pédopsychiatrie de Seurre
- Dr Camille DELAHOUSSE, praticien hospitalier, référente du Centre de jour de Genlis et d'Upsilon
- Dr Olivier ROLIN, praticien hospitalier, référent de Mobilados
- Dr Elsa MASSABIE praticien hospitalier, référente de l'équipe de liaison pédopsychiatrie avec le CH de Beaune
- Dr Vladislav LEBEDKO, praticien hospitalier, référent du CGI L'Ombrelle
- Dr Mathilde CHEMELLE, praticien hospitalier, référente d'Adolits
- Dr Maud FAVIER, praticien hospitalier, référente de la Fontaine Aux Berlingots

L'EQUIPE : COMPETENCES, AFFECTATION...

Grade	Effectif en ETPR – Pôle Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (source DRH au 31/12/2021)
Cadre supérieur de santé	1,5
Directeur Adjoint	1

Grade	Effectif en ETPR – Pôle Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (source DRH au 31/12/2021)
Cadre de santé	6
Infirmier	36.2
Aide-soignant	2.8
Moniteur éducateur	2.5
Educateur spécialisé	21.3
Orthophoniste	2
Psychomotricienne	5.45
Ergothérapeute	2.5
Animateur : musicothérapeute, arthérapeute, théâtre,	3.4
Psychologue	14.9
Assistant social	4.8
Assistant Médico-Administratif	9.75
Agent des Services Hospitaliers Qualifié	10.8
Enseignant en Activité Physique Adapté	1.2
Sage-Femme	1
TOTAL	127.1

LES CONCERTATIONS AU SEIN DU PÔLE

Pour permettre de travailler en cohérence sur le **parcours de l'enfant et l'adolescent**, de maintenir du sens dans les prises en charge, les temps de rencontre sont indispensables « pour penser le soin », des réunions institutionnelles « pour penser le cadre », des temps d'analyse de pratique pour garder une posture professionnelle tout en gardant notre authenticité.

Des journées de formation sont organisées pour harmoniser nos pratiques, les enrichir, former les nouveaux arrivants.

Le conseil de Pôle est scindé en deux, le premier temps est dédié à l'exposé d'un bilan par unité et le second temps, quant à lui, permet l'expression de tous les professionnels par corps de métiers devant une assemblée très élargie.

Des réunions régulières pour faire circuler l'information :

- Le Chef de Pôle et le cadre supérieur ont des rencontres hebdomadaires
- Le bureau de Pôle se réunit toutes les 2 semaines, il est élargi au besoin et peuvent y être convié : la référente qualité, la directrice de la MDAP, la DRH, les médecins responsables des filières
- Le cadre supérieur et les cadres de santé se réunissent une fois par semaine,
- Une fois par trimestre la référente qualité est conviée à la réunion des cadres

- Les médecins organisent une réunion entre eux, une fois par mois.
- Les psychologues se réunissent une fois par mois.
- Des réunions médecins/cadres trimestrielles ont lieu pour donner du sens à ce binôme « moteur » des unités
- Les rééducatrices, quant à elles, se réunissent tous les trimestres
- Le Chef de Pôle et la cadre supérieure de santé rencontrent les AMA, assistantes sociales et les ASH une fois par an en présence des cadres des unités

Des réunions plus spécifiques :

- Un conseil de Pôle deux fois par an
- Le binôme médecin cheffe de pôle et cadre supérieur de pôle est convié aux réunions institutionnelles des unités
- Une journée de formation interne à tous les professionnels du service
- Une formation à l'emploi pour tous les professionnels nouvellement arrivés en pédopsychiatrie. Tous les métiers sont concernés.
- Formation aux ASH en pédopsychiatrie
- Une formation aux différentes pathologies de l'enfant et de l'adolescent pour l'équipe des enseignants spécialisés

Une analyse de la pratique pour une partie du personnel du Pôle PEA est mise en place depuis septembre 2015.

Toutes ces rencontres permettent de partager les informations, de débattre des problématiques d'organisation, de personnels, de suivi des projets et d'amélioration des prises en charge. Chaque réunion fait l'objet d'un ordre du jour et d'un compte-rendu.

6.5.2 PRESENTATION DES ACTIVITES

ARPEGE

L'unité Arpège est une **unité spécialisée intersectorielle accueillant des enfants âgés de 18 mois à 18 ans** et présentant des **troubles du spectre autistique**.

La file active est en augmentation par rapport à l'année précédente (+10%) avec 21 patients dont 2 nouvelles demandes.

HOPITAL DE JOUR POUR ADOLESCENTS LE PRISME

L'hôpital de jour met en œuvre une dynamique thérapeutique prenant en compte la spécificité de la clinique adolescente. Dynamique qui vise à empêcher ou à limiter **toute désocialisation** en tentant de maintenir un équilibre satisfaisant entre la vie de famille du jeune, sa scolarité, son environnement socio-culturel et ses soins. L'HDJ LE PRISME accueille des patients adressés sur prescription médicale et âgés de **12 à 18 ans**.

La file active est de 50 patients, soit une baisse de 31.5% par rapport à l'année 2020.

LES RONDEAUX

La structure des Rondeaux assure des actions de **dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins**, en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité d'un médecin pédopsychiatre.

Les soins s'adressent aux **enfants de 6 à 12 ans**, résidant dans le secteur géographique Sud Côte-d'Or et Dijonnais et en situation de handicap psychique.

La file active de 168 patients (dont 47 nouvelles demandes) est en augmentation par rapport à l'année précédente (+17%).

LA FONTAINE AUX BERLINGOTS

La Fontaine aux Berlingots est une unité de soins sectorisée (Sud Côte-d'Or) qui assure des missions de **dépistage et d'évaluation**, en accueillant les enfants **précocement, de la naissance à l'âge de 6 ans**. Dans les faits, les liens avec **l'unité Père-Mère-Bébé** et **l'unité des Rondeaux** entraînent l'arrivée en soins des **enfants plutôt vers l'âge de 18 mois** et un arrêt des soins parfois jusqu'à l'âge de 6 ans révolus.

La Fontaine aux Berlingots assure aussi des **missions de prévention**, majoritairement secondaires, en recevant les enfants dans les délais les plus courts possibles et en mettant en place des prises en charge adaptées.

Elle assure également une **mission thérapeutique**, en proposant des soins ambulatoires et pluridisciplinaires visant à répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant.

La file active est de 87 enfants dont 37 sont des nouveaux consultants.

CENTRE DE GUIDANCE INFANTILE L'OMBRELLE

Le Centre de Guidance Infantile de Beaune a pour mission d'assurer des évaluations cliniques, des diagnostics, des orientations, des soins **préventifs, et des suivis thérapeutiques, répondant aux besoins en soins d'une population d'enfants de la naissance à 7 ans** du Sud Côte-d'Or.

Le Centre de Guidance Infantile L'Ombrelle repose sur une plateforme composée de consultations pédopsychiatriques spécialisées, de consultations pédiatriques, de psychothérapies, de rééducations orthophoniques, de rééducations en psychomotricité, de suivis pédagogiques, de prises en charge individuelles ou groupales, et de soins infirmiers, permettant une prise en charge globale des patients, et dispensés en Hôpital de Jour, ou en Centre Médico-Psychologique comportant des CATTP et des groupes thérapeutiques.

Les projets thérapeutiques sont adaptés aux pathologies des patients, à leurs développements psycho-affectifs, leurs développements cognitifs, et à l'âge de l'enfant.

Les suivis thérapeutiques prennent en compte les différentes médiations.

La file active est de 121 patients dont 39 nouvelles demandes.

CENTRE DE JOUR SIMONE VEIL GENLIS

Le Centre de Jour Simone VEIL à Genlis accueille des enfants et adolescents de **la naissance à 18 ans**, résidant dans la région du Val de Saône de l'Inter secteur Sud de la Côte-d'Or. La structure fonctionne sur 3 pôles d'activités (centre médico-psychologique, de rééducation et pédagogique, CATTP, HDJ) du lundi au vendredi.

La file active est de 265 patients (- 6.7 % par rapport à 2020).

UPSILON

Les soins sur le CMP CATTUP UPSILON s'adressent **aux adolescents et jeunes adultes de 11 à 18 ans** résidant en Côte-d'Or. Le CMP-CATTUP assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire en collaboration avec des médecins en pédopsychiatrie.

La file active est de 441 patients en 2021 (soit - 6.73% par rapport à 2020). Cette faible diminution montre que le service UPSILON continue de s'adapter au contexte sanitaire lié à la crise de la COVID-19 pour répondre aux demandes de soins de la population.

ARLEQUIN

Le Centre Arlequin accueille des **enfants et des adolescents de 6 à 18 ans** résidant dans le secteur du Sud de la Côte-d'Or. Il assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité de médecins pédopsychiatres.

La file active est de 413 patients dont 120 nouvelles demandes.

UNITE PERE-MERE-BEBE

L'unité Père-Mère-Bébé est une **unité de psychopathologie périnatale départementale et intersectoriel**. Les soins s'adressent autant aux **futurs parents ou parents** jusqu'aux trois ans de leur enfant. Les prises en charge concernent les pathologies des interactions et des troubles de la parentalité, susceptibles d'entraver la qualité de la relation parents-bébé et d'altérer la construction psychique de l'enfant.

Les modalités de prises en charge ont l'intérêt de pouvoir apporter une réponse de soins gradués aux troubles psychoaffectifs tant des parents que des bébés, par une proposition de soins ambulatoires, pluridisciplinaires, régulièrement évalués et sur prescription médicale.

La file active est de 308 pères, mères ou bébés (+ 24.19% par rapport à 2020) ; 151 sont des nouveaux consultants. Ces données rassemblent l'activité ambulatoire de l'unité Père-Mère-Bébé et celle de l'équipe mobile de psychiatrie périnatale.

INTERMEDE

Ce dispositif est soutenu par le regroupement des activités et des équipes sur un même lieu - **Mobilados, Adosoins et Adolits** - permettant d'adapter la prise en charge aux besoins personnalisés du jeune, dans un environnement de travail flexible.

- **ADOLITS**

C'est une unité de 5 lits d'hospitalisation complète à **vocation départementale** pour **adolescents en crise et/ou en situation complexe** nécessitant une prise en charge « en continu et contenant ».

Mission :

Structurer un parcours de soins cohérent et lisible pour les adolescents, les familles et les partenaires qui permette de :

- Accueillir des jeunes filles et des garçons de 11 à 18 ans en période de crise.

- Favoriser la continuité des soins et la coordination des équipes médico-soignantes de pédopsychiatrie.
- Répondre aux besoins des adolescents en termes de contenance et de souplesse dans les prises en soins.
- Préparer et accompagner le jeune vers une prise en charge programmée.
- Offrir un espace de soins à plein temps très contenant 7j/7.
- Durée de prise en charge : 15 jours renouvelables selon les besoins.
- Détecter, désamorcer la crise suicidaire et prévenir les récives.

La file active est de 60 patients hospitalisés (+ 42,86% par rapport à 2020) dont 20 nouveaux patients.

- **ADOSOINS**

Unité de jour, à vocation départementale, recevant des adolescents **entre 11 et 18 ans en situation de crise** nécessitant des soins psychiatriques intensifs.

D'une capacité de **7 places**, elle reçoit les adolescents du lundi au vendredi, par demi-journées.

La file active est de 67 patients dont 11 nouveaux patients.

- **MOBILADOS**

Cette équipe Mobile pluridisciplinaire permet **d'aller au-devant des adolescents** qui n'ont pas nécessairement de demande et/ou de leurs familles qui ont du mal à prendre conscience des troubles, à formuler leurs besoins ou (consciemment ou inconsciemment) à valoriser une démarche de soin. Cette démarche peut être initiée soit au domicile, soit au sein des institutions médico-sanitaires où elle peut venir en appui des équipes éducatives. Elle peut également soutenir les parents dans leur démarche tout au long de la prise en charge et favoriser la continuité des soins dans les structures de soins programmés.

La file active est de 72 nouveaux patients.

UNITE PEDAGOGIQUE DU PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Bilan des accompagnements pédagogiques (Année scolaire 2021 et 1^{er} trimestre 2022):

STRUCTURES	ENSEIGNANTS	Niveau scolaire	CATP	HJ	remarques	Situation au 01/03/2022
UPSILON Rue de Mulhouse DIJON	Mme CHANAL Mme BELMIHOUB	CM2 à Terminale	24 23	0	9 bilans réalisés et 2 en attente (chaque bilan = 3h)	47
RONDEAUX Rue J. Giono DIJON	Mme PIARD	CP à 6 ^{ème}	17	5	5 bilans réalisés (chaque bilan = 2 séances de 45 minutes)	22
FONTAINE AUX BERLINGOTS Rue en Treppey DIJON	Mme MOREAU	PS à GS	0	17	4 bilans réalisés (chaque bilan = 1 séance d'1h15) ; 4 en attente	17
CHATEAU GENLIS	M. CHARRON	CP à 3 ^{ème}	18	8	5 bilans réalisés (chaque bilan = 3 h)	26
ARLEQUIN BEAUNE	Mme ZABA	CE1 à 3 ^{ème}	28	4	11 bilans réalisés (nombre de séances variable, 1h par séance)	32
ARLEQUIN et OMBRELLE BEAUNE	Mme KIEFER	GS à 1 ^{ère}	14 ARL 4 OMB	5 ARL 1 OMB	5 bilans réalisés (2 séances de 45min à 1h + restitution à la famille 1 en attente)	24
PRISME DIJON	Mme DUPUY (3h/s) Mme RICHARD (3h/s) Mme VERNROY (3h/s) Mme DE LAMARLIERE (3h/s)	Collège et lycée	0	11	Pas de bilan réalisé	11
ADOSOINS DIJON	Mme LONGUEVILLE	Collège et lycée	0	36	29 bilans réalisés (chaque bilan = 1 séance d'1h environ)	36
	Prises en charge scolaires au 01/03/22		128	87		215

6.5.3 L'ORGANIGRAMME DU PÔLE



Cadre supérieur de santé
Christophe LETY

Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Cheffe de Pôle
Dr Audrey PINGAUD

Bureau de Pôle
Directrice de Pôle
Julie MAILLARD
Assistant de gestion
Emmanuel BORJON-
GUILLERMINET

Centre Opérationnel
Carine CAILLOT- BERNARD

Unités à vocation intersectorielle départementale

Dijon et Agglomération

Sud Côte d'Or

INTERMEDE

MOBILADOS
Responsable d'UF
Dr Olivier ROLIN
Cadre de santé
Jean-Marc ALBERT

CMP/CATTP/HDJ/EQUIE MOBILE
UNITÉ PÈRE-MÈRE-BÉBÉ
Responsable d'UF
Dr Stéphanie LECLERCQ
Cadre de santé
Cécile YEH

Équipe transition
Responsable d'UF
Dr Lise JAFFELIN
Cadre de santé
Christophe LABROSSE

CMP / CATTP / HDJ
LA FONTAINE AUX BERLINGOTS
Responsable d'UF
Dr Maud FAVIER
Cadre de santé
Cécile YEH

CMP / CATTP / HDJ
CENTRE DE JOUR Simone VEIL
Responsable d'UF
Dr Maud FAVIER
Cadre de santé
Nathalie DE BARROS

ADOSOINS
Responsable d'UF
Dr Pierre BESSE
Cadre de santé
Jean-Marc ALBERT

CATTP / HDJ ARPÈGE
Responsable d'UF
Dr Audrey PINGAUD
Cadre de santé
Philippe BONY

Maison des Adolescents et des Parents (MDA)
Médecin référent
Dr Elsa MASSABIE
Directrice
Françoise JUNG

CMP / CATTP / HDJ
LES RONDEAUX
Responsable d'UF
Dr Emilie PHAN
Cadre de santé
Philippe BONY

CMP / CATTP / HDJ
CGI OMBRELLE
Responsable d'UF
Dr Pierre BESSE
Cadre de santé (F.F.)
Sylvain DUMAS

ADOLITS
Responsable d'UF
Dr Mathilde CHEMELLE
Cadre de santé
Jean-Marc ALBERT

HDJ LE PRISME
Responsable d'UF
Dr Audrey PINGAUD
Cadre de santé
Ivan KENDA

CMP / CATTP / HDJ
UPSILON
Responsable d'UF
Dr Camille DELAHOUSSE
Cadre de santé
Ivan KENDA

CMP / CATTP / HDJ
ARLEQUIN
Responsable d'UF
Dr Stéphanie LECLERCQ
Cadre de santé (F.F.)
Sylvain DUMAS

UNITÉ PÉDAGOGIQUE
Directeur
François VITTOT

Service Communication – 06/01/2022

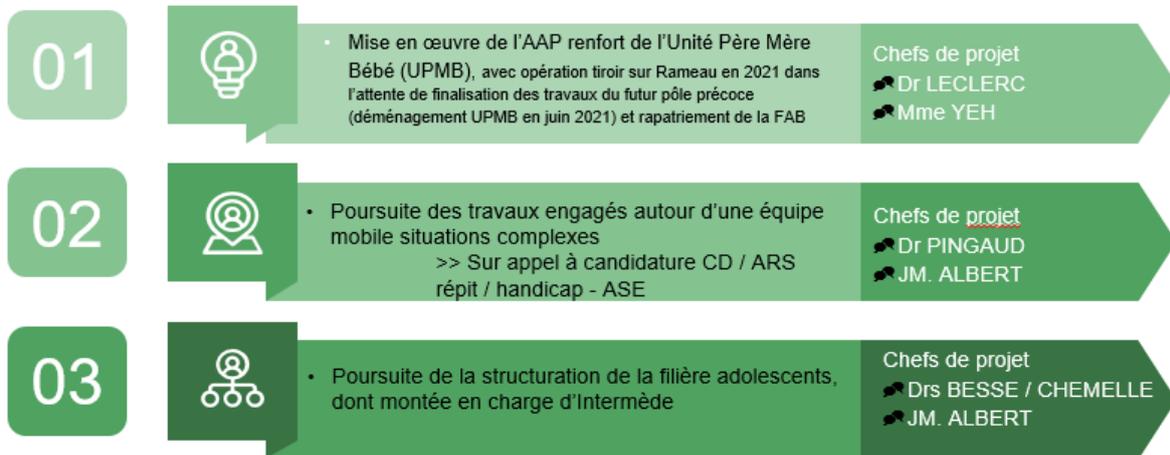
6.5.4 L'ACTIVITE ET LES PRINCIPALES PATHOLOGIES PRISES EN CHARGE – PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (SOURCE DIM AU 31/12/2021)

Indicateurs	2020	2021	Taux d'évolution 2020/2021
File active globale	1 773	1 872	+ 6.30%
Nombre de journées en séjours thérapeutiques	64	74	+6,4%
Nombre de journées en Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN)	2 380	4 202	+76,55%
Nombre de séances en CATTP	9 262	13 871	+49,76%
Nombre d'actes EDGAR dont CATTP	23 570	26 625	+13%
Nombre de nouveaux patients	526	619	+ 20.66%

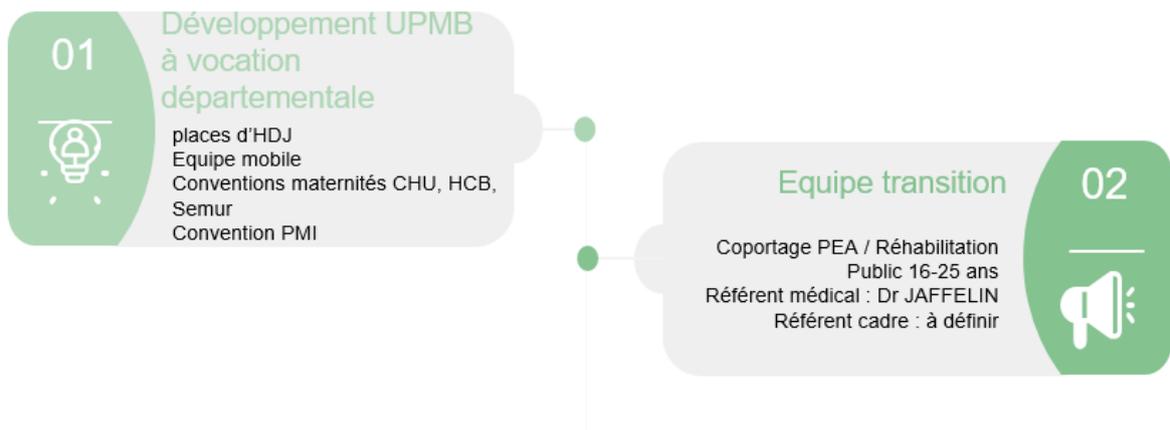
Pourcentage de nouveaux patients	29.67%	33.06%	+3.4%
Principaux diagnostics (3 principaux en % du nombre de jours d'hospitalisation complète) :			
• Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou l'adolescence	52.42%	53.36%	+0.94%
• Troubles du développement psychologique	21.01%	19.08%	-1.93%
• Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	9.15%	11.14%	+1.99%

6.5.5 CONTRAT DE PÔLE : LES PROJETS

Suivi des projets prioritaires

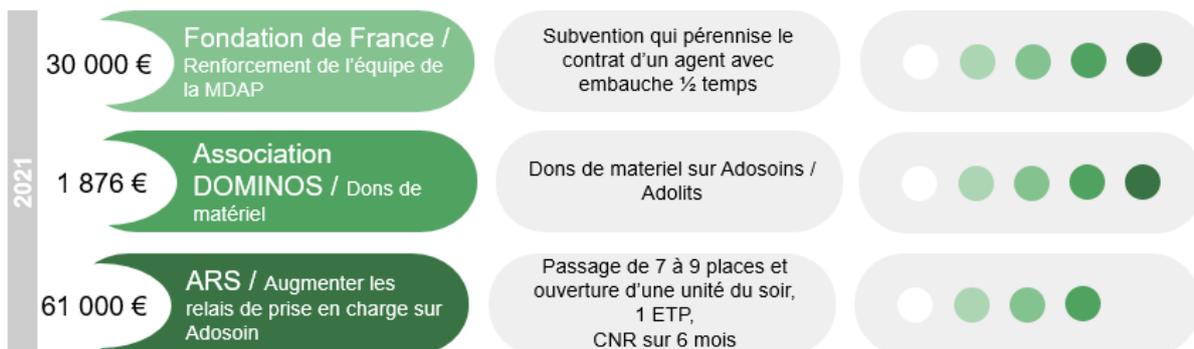


Les transformations & nouveaux services



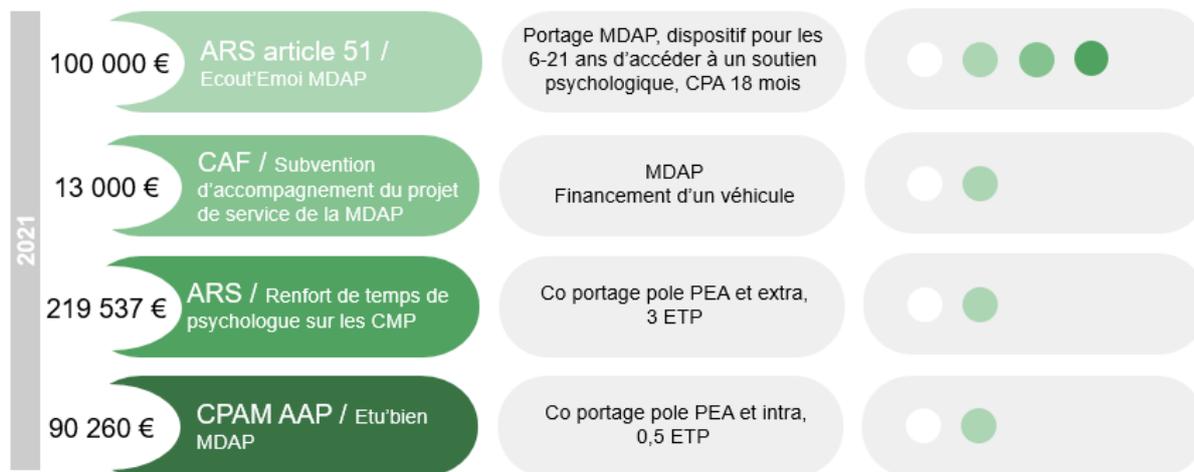
Financement des projets PEA

AAP et autres sources de financement



Financement des projets PEA

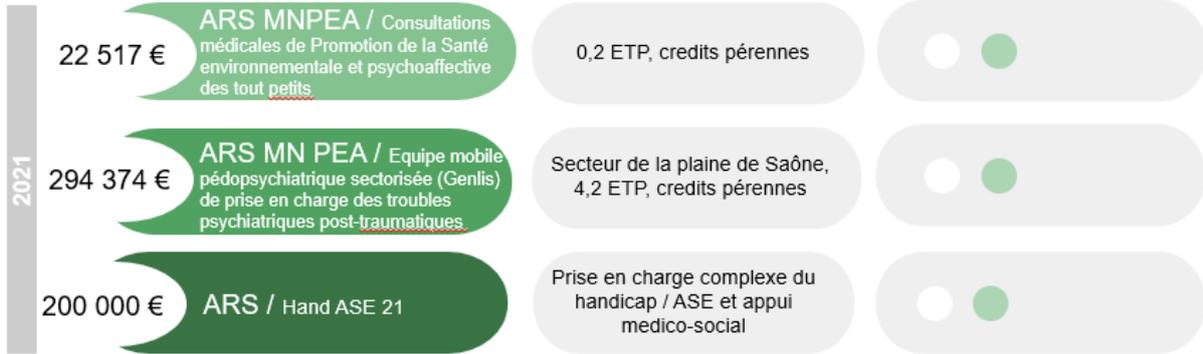
AAP et autres sources de financement



Financement des projets PEA



AAP et autres sources de financement



Perspectives MN PEA 2022 :

- Projet de plateforme « Résadopsy » - Chef de projet Dr DELAHOUSSE et I. KENDA
- Projet Structure de soin dédiée aux mineurs auteurs d'infraction à caractère sexuel – Chef de projet Dr ROLIN

6.6 PÔLE DES ACTIVITES MEDICALES TRANSVERSALES

EDITO

Le Pôle AMT regroupe l'unité de soins somatiques, la pharmacie, l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière, l'unité de recherche clinique, le département d'information médicale et l'unité centralisée des dossiers médicaux et depuis 2021, il intègre désormais l'unité du sommeil et les explorations fonctionnelles, l'unité d'électroconvulsivothérapie, et l'unité d'addictologie Eole.

Chacun de ces services participe à la prise en charge des patients au sein de l'établissement et sur le territoire et tous tiennent à améliorer l'accessibilité aux soins pour les patients souffrant de troubles psychiatriques.

L'implication de ces différentes structures dans le parcours du patient, mais aussi dans la vie institutionnelle de l'établissement participe à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dont bénéficient les patients, dans un contexte où la santé somatique des patients souffrant de pathologie mentale devient une préoccupation grandissante.

En plus de leurs activités propres, les praticiens du Pôle participent à de nombreuses commissions institutionnelles et groupes de travail (CRV, CLuD, CLAN, COMEDIMS, Comité d'éthique, Qualité...) et s'impliquent également dans les EPP transversales de l'établissement.

Dès la mise en place de ce nouveau Pôle, une importante dynamique s'est mise en place pour réaliser les projets du Projet médical 2021-2025 :

Ainsi l'unité du sommeil s'est vue dotée d'une 3ème chambre d'enregistrement avec l'arrivée d'un assistant de neurologie en novembre et la réflexion sur la réorganisation de l'équipe a été amorcée.

L'électroconvulsivothérapie est intersectorielle et accueille des patients de toute la région. Sa place comme Centre ressource gagnerait à être mieux connue sur le territoire et le service a intégré en 2021 l'Observatoire National d'Electroconvulsivothérapie.

Du côté de l'addictologie, l'unité Eole fait partie de la FMIH d'addictologie et renforce ses liens avec Le Renouveau. De plus, elle a décroché l'appel à projet de l'ARS sur les Lieux Santé sans Tabac afin d'aider les patients qui souhaitent se sevrer en tabac.

L'Unité de Recherche Clinique amorce sa restructuration afin de devenir le centre coordonnateur de la recherche sur l'établissement, en lien avec la direction des affaires générales et le comité de pilotage des innovations en santé mentale.

La pharmacie, en fonction de ses effectifs, s'engage dans les projets de pharmacie clinique, et travaille sur le projet d'automate, mais l'effectif actuel ne permet pas de mener sereinement ces projets à bien. Les réflexions sur le projet de déménagement MAS-USALP-EOLE-Pharmacie ont débuté.

L'équipe opérationnelle d'hygiène est très impliquée dans la gestion de la pandémie liée au COVID mais n'oublie pas les autres objectifs fixés par le PROPIAS.

L'unité de soins somatiques poursuit ses missions à la POP et en intra-hospitalier, en développant progressivement les ateliers de psycho-éducation autour des soins somatiques pour les patients de l'intra, et souhaite étendre ses missions vers l'extra-hospitalier. C'est avec le financement du FIOP obtenu fin 2021 pour 3 ans qu'une équipe mobile de soins somatiques verra le jour afin de répondre aux besoins des patients suivis en CMP.

La réalisation de tous ces projets repose sur les équipes médicales et paramédicales qui s'engagent pour répondre aux nouveaux besoins tout en maintenant leurs activités cliniques existantes. L'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins pour les patients est un moteur pour tous mais en l'absence de temps dédié, la réalisation et l'avancement des projets sont directement liés à l'investissement et à la disponibilité de chacun.

6.6.1 L'EQUIPE DU PÔLE : SON ORGANISATION, SON EVOLUTION

ORGANISATION GENERALE

- **SOMATIQUE :**
 - Unité de Soins Somatiques
 - consultations de médecine générale et de spécialités
 - odontologie
 - kinésithérapie
 - radiologie
 - diététique
 - Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière
 - Service Transports Patients et Coursiers

- **PHARMACIE :**
 - Pharmacie

- **ECT / SOMMEIL :**
 - Explorations Fonctionnelles et Unité du Sommeil
 - Electroconvulsivothérapie (ECT)

- **ADDICTOLOGIE :**
 - EOLE – Unité d'addictologie niveau 2

- **RECHERCHE :**
 - Unité de Recherche Clinique

- **INFORMATION MEDICALE :**
 - DIM – Département Information Médicale
 - UCDM – Unité Centralisée des Dossiers Médicaux

L'EQUIPE MEDICALE ET PHARMACEUTIQUE ET SON ORGANISATION

L'équipe médicale de l'Unité de soins somatiques :

- Dr Pascale MARTIN BERTHOLE : praticien hospitalier médecine générale, référent des unités Cassiopée, Buffon, Arc-en-Ciel, Gérontopsychiatrie, Cantou. Elle a diminué son temps médical à 80% et ne s'occupe plus de la coordination de la gestion des risques associés aux soins
- Dr Souad MAACH : praticien hospitalier médecine générale, consultations de tabacologie, référent des unités Arc-en-Ciel, Unité de la Dépression, Adolits, médecin coordonnateur du D.I.M et U.C.D.M
- Dr Victoria STOLL a rejoint l'équipe suite au départ à la retraite du Dr ROYER, référente des unités Eole, Saint-Exupéry, Altaïr et de l'USALP
- Dr Steve DUONG : praticien hospitalier, Chef de Pôle, responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière (EOHH), référent des unités Van Gogh, C. Claudel, Psychiatrie Générale, et J.B PUSSIN
- Dr Matthieu THOMAS : praticien attaché, responsable de l'unité fonctionnelle d'Odontologie
- Internes de médecine générale : 0 au premier semestre et 4 au second semestre
- Les médecins spécialistes :
 - ✓ ORL (Dr CREUZOT)
 - ✓ Odontologie (Dr THOMAS)
 - ✓ Ophtalmologie (Dr CHAZAL MAZZA)
 - ✓ Cardiologie (Dr CAILLAUX)
 - ✓ Pneumologie (Dr DEVILLIERS)
 - ✓ Neurologie (Dr GRAS - Dr NOBLET - Dr BLANC-LAPIERRE)
 - ✓ Gynécologie (Dr YACOUB)
 - ✓ Tabacologie (Dr MAACH)
 - ✓ Dermatologie (Dr SALLIN-SOLARY)
 - ✓ Radiologie (Dr LACROIX)
- Responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière : Dr DUONG

L'équipe pharmaceutique :

- Dr Florence BEYE : praticien hospitalier pharmacien, responsable de la P.U.I du CH
- Dr Cécile ROBINEAU : praticien hospitalier pharmacien
- Un interne en pharmacie

L'équipe médicale de l'unité du sommeil :

- Dr Clément GUILLET
- Dr Hugo BOISSET
- Dr David ARAVANTINOS
- Dr Ahmed HUSSAMI
- Dr Cyril BLANC-LAPIERRE

L'équipe médicale de l'électroconvulsivothérapie :

- Dr Clément GUILLET
- Dr David ARAVANTINOS
- Dr Mehdi BENKHADRA

L'équipe médicale d'Eole :

- Dr David ARAVANTINOS
- Dr Hugo BOISSET
- Dr Clélia LAFAURY
- Dr Victoria STOLL

L'équipe médicale de l'Unité de Recherche Clinique :

- Dr Steve DUONG
- Dr Victor ROUSSEAU

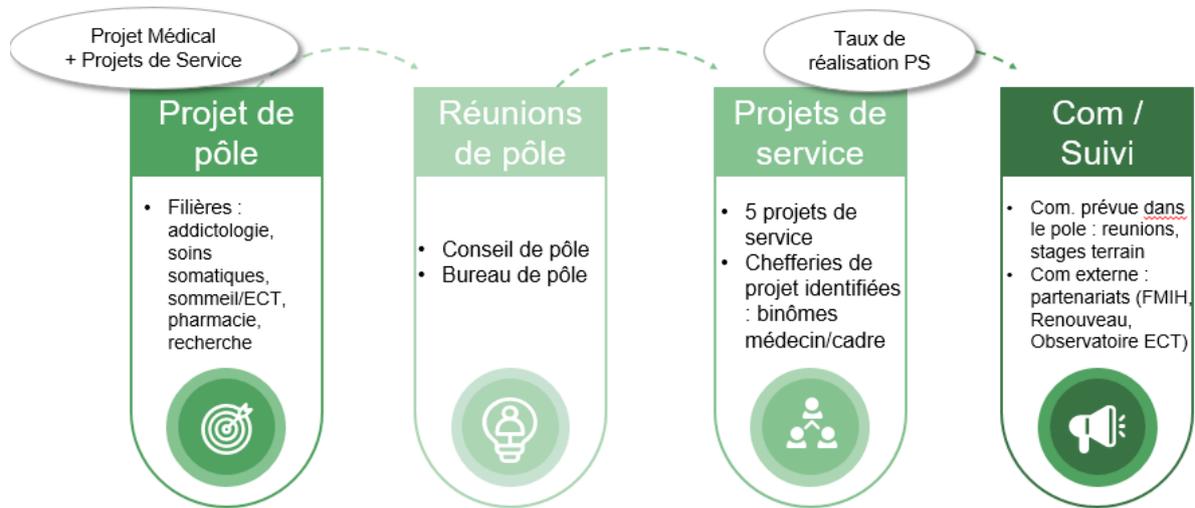
L'équipe médicale de DIM/UCDM :

- Dr Souad MAACH

L'EQUIPE PARAMEDICALE DU PÔLE AMT : COMPETENCES, AFFECTATIONS

Grade	Effectif en ETPR – Pôle AMT (Sources DRH - année 2021)
Adjoint Administratif	1,00
Adjoint des cadres	1,00
ASHQ	8,69
Assistant médico-administratif	3,60
Assistant de gestion	0,10
Cadre de santé et Faisant Fonction	2,30
Cadre Supérieur de Santé	1,00
Psychologue	1,06
Conducteur Ambulancier	2,00
Diététicien	2,00
Infirmier(ière)	22,85
Aide-soignant	2,00
Assistant socio-éducatif	0,25
Manipulatrice radio	0,80
Masseur-Kiné	1,70
Brancardier	1,00
Ouvrier	1,51
Pédicure Podologue	0,35
Préparateur en Pharmacie Hospitalière	6,22
Technicien Hospitalier / Technicien Supérieur Hospitalier	0,50
TOTAL	59,93

Gouvernance du pôle



6.6.2 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

L'UNITE DE SOINS SOMATIQUES

L'Unité de soins somatiques gère l'organisation de la prise en charge somatique tout au long du parcours du patient. En 2021, le nombre de consultations a augmenté avec 16096 consultations de médecine somatique dans les unités de soins, soit + 8.7 % par rapport à 2020. L'équipe médicale a pourtant été mise en difficulté :

- d'une part par le passage à 80% du Dr Martin-Berthole qui n'assure plus la coordination de la gestion des risques (mission qu'elle assurait sur site ce qui lui permettait d'être présente pour ses activités cliniques).
- d'autre part par l'absence des internes lors du semestre de mai à octobre 2021
- et enfin par la charge administrative du Dr Duong en tant que Chef de Pôle qui a été absorbée sans temps dédié sur les 2,8 ETP de somaticiens de l'établissement.

L'activité n'a pourtant pas diminué et montre des besoins grandissants dans les services. L'équipe a poursuivi ses activités en assurant une permanence à la POP, en intervenant quotidiennement dans les services de l'Intra-hospitalier, tant dans les services d'entrée que dans les unités accueillant des patients au long cours où les somaticiens sont les médecins traitants des patients.

L'équipe paramédicale met en place progressivement des actions de prévention et d'éducation dans les services de l'Intra-hospitalier. Cette activité sera développée dans les mois à venir et les agents souhaitent se former à l'éducation thérapeutique afin d'améliorer leurs interventions auprès des patients.

Les médecins spécialistes (986 consultations en 2021) assurent une fonction essentielle pour le dépistage et le soin des pathologies fréquemment rencontrées :

- Dépistage des cancers (ORL, pneumologie), diagnostic et suivi des comorbidités souvent associées, en particulier du fait du tabagisme et de l'alcoolisme,
- Suivis neurologiques, cardiologiques et ophtalmologiques,
- Prise en charge tout à fait particulière de la gynécologie en psychiatrie,
- Réalisation de clichés de radiologie standards (551 clichés en 2021 sur l'USS) indispensables tant sur le plan diagnostique que pour les actions de prévention.

La présence de praticiens attachés spécialistes exerçant à l'unité de soins somatiques, contribue grandement à l'accès aux soins de proximité pour les patients hospitalisés au sein du Centre Hospitalier La Chartreuse, mais aussi plus largement sur le territoire en accueillant des patients des structures médico-sociales du territoire, ponctuellement pour les avis médicaux spécialisés ou régulièrement pour les soins odontologiques.

L'USS est également de plus en plus sollicitée par les services du pôle extra-hospitalier qui prennent de plus en plus en compte les besoins somatiques des patients. L'équipe mobile de soins somatiques qui est financée par le FIOF 2021 permettra de mieux répondre à ces besoins spécifiques des patients ambulatoires qui constituent la plus grande part de la file active de l'établissement. En effet, nous avons répondu à l'Appel à Projets FIOF en octobre 2021 pour un projet de création d'une Equipe Mobile de Soins Somatiques en Santé mentale qui a été accepté en décembre 2021 à hauteur de 269 854 €.

L'objectif principal est d'améliorer la prise en charge somatique des patients souffrant de pathologies psychiatriques ou de déficiences mentales en proposant des actions de prévention et de dépistage au sein des CMP avant d'accompagner les patients vers le réseau de soin libéral en passant le relais au médecins traitants. Le but de ce dispositif est d'apporter une offre de soins auprès des patients vulnérables en décloisonnant les prises en charges sanitaires et ambulatoires et en apportant l'offre de soin auprès des patients.

Le recrutement de l'équipe dédiée est en cours pour 1 ETP de Praticien Hospitalier, 1 IDE, 1 IPA, 0.50 AMA et 0.10 Cadre de Santé.

• Activité de tabacologie (Dr MAACH)

Nos patients sont particulièrement vulnérables à l'addiction au tabac du fait de leur pathologie psychiatrique, ils sont aussi plus dépendants que la moyenne de la population générale et ont plus de difficultés à l'arrêt du tabac. Cette addiction est à l'origine d'une surmortalité par cancer et pathologies cardio-vasculaires et d'une diminution de l'espérance de vie importante. C'est pourquoi il est important qu'une offre de soins destinée à aider et inciter au sevrage tabagique soit disponible.

La consultation d'aide au sevrage tabagique a commencé en décembre 2011. Elle s'adresse aux patients suivis au CHLC, hospitalisés ou non. La majeure partie des actes (patients en ambulatoire) sont enregistrés dans le RIMP et participent à l'activité psychiatrique télétransmise de l'établissement. Le volume des consultations réalisées est en augmentation constante :

Années	2018	2019	2020	2021
Nb consultations	542	676	723	852

Le temps du Dr MAACH dédié à cette consultation est malheureusement insuffisant pour étendre l'offre de soin en tabacologie.

Nous avons en 2021 répondu à l'appel à projet de l'ARS concernant les Lieux de Santé Sans Tabac, projet qui a été accepté en décembre 2021.

Les objectifs sont les suivants :

- ✓ Accompagner les patients fumeurs qui souhaitent arrêter,
- ✓ Inciter à l'arrêt les patients fumeurs,
- ✓ Protéger les non-fumeurs et les patients en cours de sevrage,
- ✓ Aider les professionnels qui souhaitent un sevrage,
- ✓ Engager l'établissement dans une politique hôpital sans tabac.

Ce projet va nous permettre de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour lutter contre le tabagisme en nous allouant des moyens supplémentaires pour faire de cette lutte un enjeu important.

• Activité diététique

On constate en 2021 une augmentation du nombre de patients suivis par les diététiciennes par rapport à 2020 : 506 patients, +12.7%.

Les consultations se sont adaptées aux règles sanitaires évoluant selon la pandémie, les téléconsultations ont perduré pour certains qui préfèrent ce genre de rendez-vous.

La marche quotidienne a repris de manière très régulière cette année et de plus en plus de patients reçoivent une indication médicale pour intégrer cette activité.

La formation HACCP a été revue et s'est déroulée sur une semaine en septembre en réel sur deux cuisines satellites : Camille Claudel/Cassiopée et Van Gogh. Un bilan sera effectué pour évaluer l'efficacité de cette formation en intra.

Activité de kinésithérapie

Sur l'activité kiné 2021 nous notons une légère diminution des actes (de 3923 en 2020 à 3536 en 2021). Diminution due à une réduction du nombre de patients dans les groupes de patients de l'unité Eole (en lien avec le protocole sanitaire) ainsi qu'à une **passation progressive de prises en charge aux éducateurs APA** (sur USALP, Vergers, géronto-psy).

Activités de radiologie

L'activité de 2021 est identique à celle de 2020.

Cette stabilité est due à une diminution des prescripteurs pendant 6 mois (pas d'interne somaticien) et à l'annulation de rendez-vous due à des clusters successifs de services de soins.

Activités des transports

L'activité transport a également baissé en 2021 (3553) en raison de la crise sanitaire persistante limitant le nombre de transports aux consultations et RDV à l'extérieur de l'établissement.

L'EQUIPE OPERATIONNELLE D'HYGIENE HOSPITALIERE

Contexte

EOHH : temps médical dédié du Chef de Pôle des activités médicales transversales et poste d'infirmière Hygiéniste (obtention du D.U. Hygiène le 01/03/2021).

COVID-19

Les chiffres patients :

Trente-neuf patients Covid en 2021 : 30 de l'intra et 9 admis directement au SARI.

Le Service Accueil Risque Infectieux (SARI) de 6 lits à l'Unité Dépression (UD Sari) a été maintenu jusqu'à fin avril 2021 puis réduit à 3 lits jusqu'en juin 2021 au vu de la baisse du nombre de cas COVID. Réouverture de 3 lits le 30 décembre 2021 en prévision de la 5^{ème} vague.

Au total, 24 admissions sur le SARI dont 9 admissions directes (CHU, CH Beaune, SSR, Foyer), 15 des services (Matisse, Van Gogh, Buffon, UD, Pussin, UPG, Gérontopsy), 1 patient restera isolé à Buffon (détenu) et 1 à Pussin.

2 clusters : Arc-en-Ciel en février avec 6 patients Covid isolés sur place et Les Vergers en mars avec 7 résidents Covid isolés sur place (sauf 2 transférés au SARI).

Tests de dépistage

Une équipe mobile de prélèvement, localisée à la POP, réalise les tests PCR de tous les patients admis en intra hospitalier et des cas contacts (patients et agents) identifiés lors d'enquête autour d'un cas index. A partir du mois de septembre 2021, les prélèvements sont directement assurés par les équipes soignantes des services.

A noter, sur le mois de janvier 2021, au retour des fêtes de Noël, un TRA (test antigénique rapide) hebdomadaire a été pratiqué en systématique à tous les agents de l'EHPAD Les Vergers (CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N° CABINET/2020/229 du 14 décembre 2020).

Vaccination anti-Covid

Proposée en systématique, sauf si refus, à tous les résidents (Vergers, Pussin) et patients chroniques (AEC, Usalp). Proposée ponctuellement aux patients hospitalisés en fonction de leur statut vaccinal en cours. Au total, 130 premières doses, 167 deuxièmes doses, 162 troisièmes doses réalisées.

Au regard de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et de l'obligation vaccinale pour tous les agents hospitaliers, le service de santé au travail a proposé plusieurs séances de vaccination pour faciliter l'accès à la vaccination des agents. L'effectivité du schéma vaccinal a été contrôlée par la DRH.

Formations-Interventions

Réseau des correspondants en hygiène

Annulation de la séance plénière du 29/06/21.

Trois regroupements du groupe de travail de 6 ASH (25/05/21, 08/06/21 et 12/10/21).

Formation

- ✓ Formation « flash-ASH » de 4 heures en binôme avec une ASH (nettoyage et hygiène en institution) avec audit « qualité technique de la friction des mains » : 6 sessions organisées pour 18 agents formés (16 ASH et 2 soignants).
- ✓ Formation de 6 infirmiers personnes ressources « utilisation de la chambre à cathéter implantable » du 12 au 19 octobre 2021, avec le CGFL.

Préparation de 3 thèmes de formation programmés pour 2022.

Interventions

- ✓ Information le 03/02/21 en amphithéâtre auprès des cadres et médecins de l'intra hospitalier sur l'adaptation de la stratégie COVID (gestes barrières avec 2 mètres de distance, contraintes sur les permissions des patients...)
- ✓ Semaine Sécurité des Patients (SSP) du 22 au 26/11/21 au Centre de Documentation du CHLC avec I. ROMEY du service Qualité : 47 passages. Exposition commentée de 8 axes, jeux, quizz, audit HdM, diaporama sur le thème du Risque Infectieux (prévenir, protéger, gérer)
- ✓ Participation aux COPIL QRV avec point EOH à chacun des Copil (21/01/21 - 06/04/21 - 07/06/21 - 28/09/21)
- ✓ Rencontres du Pôle AMT (03/02/21 – 05/10/21 - 15/12/21)

Information patient

Prisme (pédopsychiatrie) : 9 présents. Diaporama interactif sur le Covid
8 audits HdM et 2 quizz HdM

Accompagnement, conseil

Interventions ponctuelles sur site pour accompagner les équipes dans les unités de services infectieux, dans les services impactés, pour mettre en place les mesures d'isolement Covid, estimer les besoins en matériel (EPI) et logistiques, les protocoles de nettoyage.

- ✓ Fontaine aux Berlingots : visite le 27/01/21 sur place avec Steve Duong pour adaptation des gestes barrières et hygiène/Covid avec des enfants de 3 à 6 ans
- ✓ AEC (cluster Covid) : accompagnement des équipes du 24/02/21 au 04/03/21
- ✓ Buffon (cas contacts) du 12 au 16/03/21
- ✓ Vergers : préconisations Précautions Complémentaires Contact (Zona le 31/05/21)
- ✓ POP : entretien sol office avec les ASH (29/10/21)

Formation EOHH

- ✓ Soutenance du mémoire de DU « mesures d'hygiène pour animer un atelier cuisine avec des patients en psychiatrie : vous connaissez ? » le 23/02/21
- ✓ Séminaire préparatoire certification 2023 en amphithéâtre les 27-28/04 et 30/11-01/12/21
- ✓ Webinaire Cpias BFC le 17/09/21 sur vaccination grippale et 3^{ème} dose Covid et le 14/12/21 sur nouveau variant
- ✓ Participation avec une ASH aux journées d'Hygiène Hospitalière des 16-17 décembre 2021 à Strasbourg

Révision de procédure

Mise en œuvre de l'utilisation de l'outil YES par le service qualité pour faciliter les validations des procédures suite à la rédaction

10 rédactions validées en 2021 et 10 rédactions faites en 2021 et en attente de signatures

Perspectives 2022

Missions principales

- ✓ Prévention du risque infectieux
- ✓ Gestion du RI, enquêtes, plans d'actions, surveillance, gestion de la PEC
- ✓ Élaboration de procédures en liens avec les IAS, recommandations
- ✓ Formations, informations agents, patients
- ✓ Commissions spécifiques, groupes de travail
- ✓ Animer le réseau des correspondants en hygiène
- ✓ Suivi d'indicateurs

Préparation pour la prochaine certification 2023 : Critères attendus pour la maîtrise du Risque Infectieux

- ✓ Bonne pratique de l'hygiène des mains : poursuivre le suivi des indicateurs, animer des ateliers pratiques, quick audit à poursuivre lors des formations
- ✓ Application des précautions standard et complémentaires : poursuivre et développer les formations ASH, réaliser un audit « gestion des excréta », développer audit PCC (EPI)
- ✓ Précautions gestes invasifs : déroulé de protocoles et leur déclinaison auprès des infirmiers

L'ODONTOLOGIE

L'activité de soins réalisée au cabinet dentaire du CHLC est restée globalement constante malgré la crise du sanitaire. Nous notons certes une diminution du nombre d'actes par rapport à 2019/2020. Ce qui représente en 2021, 462 consultations. Mais il faut considérer les impératifs de la crise du COVID, à savoir l'espace des RDV et l'aération du cabinet, de multiples pannes fauteuil. De plus, le dentiste s'est employé à effectuer l'intégralité des dépistages dans les structures conventionnées et EHPAD. Sachant qu'en 2020 avec l'impact du COVID, les dépistages dentaires n'ont pu être honorés.

- ✓ D'après le recueil de l'activité au cabinet dentaire par le biais du tableau NGAP, nous recensons 700 actes dentaires pour 2021, 781 actes en 2020. Précisons néanmoins que nous recensons 74 consultations complexes et 45 gestes complémentaires pour les patients en situation de handicap (yyyy183) ; il s'agit dès lors de temps de consultation beaucoup plus longs afin de prodiguer une prise en charge de qualité.
- ✓ Pour complément d'information, en 2014, 5 structures étaient conventionnées et 213 patients dépistés ; en 2021, 20 structures le sont pour environ 1500 patients dépistés.
- ✓ L'activité dentaire (soins en cabinet + dépistages) dans son ensemble témoigne d'une large augmentation depuis 2014 considérant l'augmentation du nombre de structures conventionnées (patients dépistés sur place & patients suivis au cabinet).

L'activité CH HCO de dépistage en EHPAD a été très chronophage en 2021, tous les patients ont été dépistés (870 patients HCO + 169 patients de structures externes conventionnées avec le CHLC) soit 1405 patients dépistés. A noter, le poste partagé CHLC / CH HCO a été mis en place en janvier 2018.

- ✓ D'ailleurs, les patients HCO nécessitant des soins ont été pris en charge sur place ou au CH de Semur et le suivi d'activité des soins réalisés au HCO témoigne d'une augmentation importante entre 2018 et 2021.

Les sources de financement :

- La subventions ARS va être revalorisée à 55 173 € soit presque le double de 2019/2020 (30 000€)
L'ARS a accepté le financement du remplacement du fauteuil dentaire à hauteur de 40 000 €.
- Enfin, environ 7 832 € de prothèses dentaires facturées en 2021 au CHLC.
- 146 649 € d'actes de soins ont été tracés sur CPAGEI mais étant donné le fonctionnement du CHLC par DAF et la majeure partie des patients en ticket modérateur, cette somme ne rentre pas dans les caisses.

Les moyens humains :

- 1 Poste de secrétariat créé en 2014 (50%)
 - ✓ ½ temps avec des tâches essentiellement dévolues au suivi d'activité du cabinet dentaire et notamment aux comptes rendus de patients des structures, au conventionnement, certains échanges et CR avec le CH HCO... l'autre ½ temps était dévolu à la recherche clinique du CHLC.
 - ✓ Aujourd'hui, le ½ temps de secrétariat est à 90% dédié à l'action bucco-dentaire.
- Mise à disposition de 0,4 temps infirmier pour effectuer des tâches de secrétariat diverses (Gestion de la prise de RDV, envoi des devis en amont aux tutelles, contact structures, CH Semur).

Le temps de secrétariat effectif est supérieur à celui évalué depuis sa création en 2014 et il ne cesse de s'alourdir conjointement avec l'augmentation de l'activité d'une part et le traçage de l'activité dentaire

d'autre part. La nomenclature des actes dentaires est la plus large de toutes les spécialités médicales et requière donc plus de temps que dans les autres spécialités.

- Le dentiste se charge également des tâches de coordination et de secrétariat pour mener à bien sa mission. C'est très chronophage. Cela prend du temps sur les consultations et sur l'axe de prévention bucco-dentaire. Du temps de secrétariat serait nécessaire également pour saisir les CR et courriers aux confrères dans le cas de prise en charge complexe comme pour une anesthésie générale, notamment le mardi.
- Nous avons donc demandé à l'ARS le financement d'un temps supplémentaire de secrétariat à 50%. Fiche de poste secrétariat 1 à 50 % (Odonto/URC) et fiche de poste secrétariat 2 à 50 % (en cours d'étude février 2022, à l'ARS)
- Un nouveau déploiement de l'activité télé expertise bucco-dentaire en 2022 est à envisager (suite à un changement de logiciel lié à la fusion des régions en 2019).
 - ⇒ Favoriser une prise en soin pour les personnes en situation de handicap au plus proche de leur domicile.
 - ⇒ Tout en continuant et favorisant la formation des accompagnants et des aidants.

L'UNITE DE RECHERCHE CLINIQUE

La recherche clinique en psychiatrie a, depuis toujours, constitué la pierre angulaire de la compréhension et de la prise en charge des troubles psychiatriques. De nos jours, les exigences de la recherche clinique en psychiatrie sont importantes et nécessitent une structure et une organisation spécifique, une Unité de Recherche Clinique.

Cette unité est sous la responsabilité du Dr Steve DUONG qui en reprend la coordination depuis le départ du Dr Frédéric Denis et deux psychiatres, les Drs Gérard MILLERET et Victor ROUSSEAU ont du temps dédié à cette activité.

L'année 2021 a permis de dresser un bilan de la recherche au sein de l'établissement, d'une part pour recenser les projets de recherche en cours et d'autre part pour identifier les axes d'amélioration. Il apparaît en effet que les projets de recherche étaient engagés par des équipes sans que l'URC en soit informée.

Il a donc été décidé une réorganisation de cette unité afin qu'elle puisse au mieux coordonner la recherche sur l'établissement et apporter son soutien méthodologique tant dans la mise en place que dans le suivi des projets. Un rapprochement avec la Direction des Affaires Générales semble donc indispensable pour faire le lien avec le Comité de pilotage des innovations et pour formaliser les étapes préliminaires avant la mise en place d'un projet de recherche.

Une réflexion a également été amorcée sur le partenariat éventuel avec le CHU tant sur le plan méthodologique en lien avec la DRCI ou sur la valorisation des publications en cours (points SIGAPS et SIGREC) via le centre de documentation.

Les responsables par filière sont :

- Dr Jean-Damien BARRA (Psychiatrie - CRIAVS)
- Dr Gérard MILLERET (Psychiatrie communautaire - addictologie)
- Dr Clément GUILLET (Sommeil et ECT)
- Dr Florence BEYE (Pharmacie)
- Dr Steve DUONG (Soins somatiques)
- Mr Matthieu REYNAUD (Psychopathologie)
- Mme Corinne RAT (Paramédicale et éducation thérapeutique) et membre du CPP

Les principales missions des URC sont les suivantes :

- Informer les investigateurs sur les événements, formations en matière de Recherche Clinique en Santé Mentale,
- Leur diffuser les appels à projets,
- Leur apporter des outils (par exemple, un modèle de lettre d'intention, de protocole, de consentement éclairé du patient...),
- Déployer une assistance méthodologique auprès des investigateurs,
- Aider les investigateurs à concevoir leur projet de recherche et à le réaliser sur le plan méthodologique, statistique, technique et en conformité avec la réglementation,
- Étudier la faisabilité des projets,
- Aider les investigateurs principaux pour la rédaction des réponses aux appels d'offres,
- Mettre à disposition des moyens d'aide au recrutement des patients, notamment grâce à une Attachée de Recherche clinique (ARC),

- Aide à la publication d'articles scientifiques,
- Coordonner les différents protagonistes.

Les Thématiques de recherche :

- Epidémiologie
- Santé publique (éducation thérapeutique, approche qualitative)
- Psychopathologie
- Neurologie
- Psychiatrie sociale et communautaire

Etudes en cours de réalisation :

- ✓ Etude EBENE Clinical Trials Gov: NCT02512367. 2015-A00407-42
- ✓ Etude QUALITY Bis N° ID-RCB: 2018-A02043-52
- ✓ Etude COPsyCAT N°RCB: 2019-A00281-5
- ✓ APPARA 2018- ETPsy
- ✓ ParapsychED
- ✓ JYMMIN
- ✓ OPIACES et SAS
- ✓ Observatoire National de l'ECT
- ✓ DEPRES
- ✓ TABAPSY

Etudes et projets en cours au Centre Hospitalier La Chartreuse :

- Étude pilote d'évaluation de la fiabilité des codages des bases de données médico-administratives hospitalières (Dr Clément GUILLET / Dr Souad MAACH) relatives aux gestes auto-infligés au CHU et à l'EPSM de Dijon.
- Remédiation cognitive via le jeu d'échecs (Dr Yanni ANDREOU) : Jeunes adultes souffrant d'un 1er épisode psychotique. 7 patient inclus.
- ADOCARE (Dr Mathilde CHEMELLE) : Protocole partagé. Mise en place d'un nouvel outil (serious game) auprès des adolescents pour traiter l'anxiété.
- Tabac et psychiatrie ; mesure d'isolement et substitut nicotinique ; refus de soins (Dr Victor ROUSSEAU).
- Etude de recherche clinique portant sur l'évaluation d'un dispositif thérapeutique bref en groupe de thérapeutes pour les patients en dépression aiguë créé sur le CH La Chartreuse (Dr Matthieu REYNAUD en relation avec Dr LIGNIER et Dr HALIDAY du Laboratoire Psy-DREPI de l'Université de Bourgogne Franche-Comté).

Réunions membres de l'URC (Mme Jessica MASSENOT) : au nombre de 3 avec comptes-rendus.

Comité de Protection des Personnes EST I (Mme Corinne RAT): 10 participations aux séances plénières et comités restreint, 7 dossiers étudiés.

Revue PRESCRIRE (Mme Corinne RAT) : relecture de 3 articles.

Mises à jour du site (Mr Xavier CARIO) : annuelle et à chaque publication.

Administration du compte SIGAPS-SIGREC (Mme Laure ALEXANDRE-DUBAND) :

En l'absence de sollicitations particulières, la gestion était en sommeil. Reprise de cette activité en 2021.

Principales collaborations :

- Délégation de la Recherche Clinique et de l'Innovation-DRCI (CHU de Dijon)
- Le Laboratoire Psy-DREPI de L'Université de Bourgogne Franche-Comté en lien avec l'Espace Psychothérapique (Dr M Reynaud).
- Service de psychiatrie du CHU de Tours (Pr El-Hage et Camus)
- Service de Santé publique du CHU de Tours (Pr Rusch E)
- UFR odontologie de Clermont-Ferrand, Nantes, Reims et Rennes
- DIM du CHU de Dijon (Pr C. Quantin)
- UMR 1246 INSERM Nantes (Dr JB Hardouin)
- Université de Nanterre (Pr Miljkovich)
- Comité scientifique du Centre collaborateur de l'OMS en santé mentale
- Observatoire Nationale de l'ECT

Participation à des congrès et conférences :

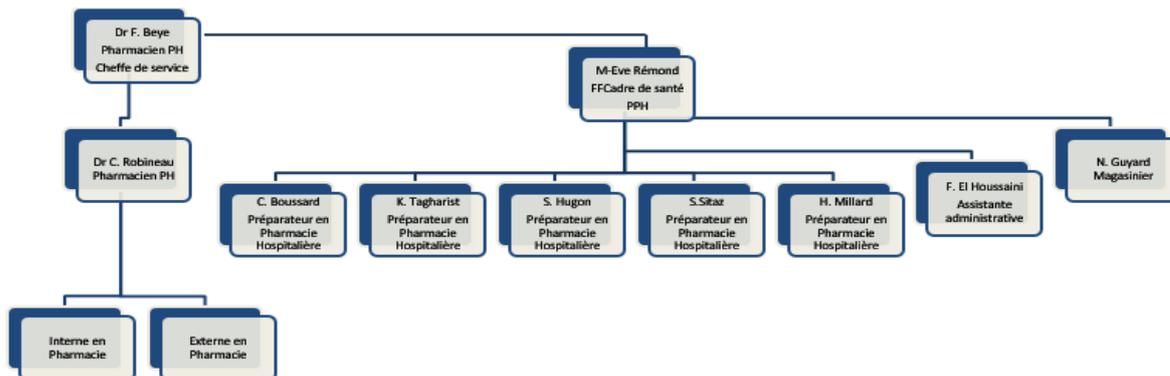
La promotion de notre action dans **différents congrès et dans la presse professionnelle et scientifique** est reconnue et nous sommes souvent sollicités pour expliquer ce modèle afin de le modéliser dans d'autres établissements.

Publications Internationales et nationales : 8 en cours

PHARMACIE

Le CH La Chartreuse dispose d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) implantée depuis de nombreuses années sur l'établissement qui est fortement plébiscitée par les équipes médicales et soignantes.

Composition de l'équipe :



L'approvisionnement fournisseur et des unités de soins en produits pharmaceutiques (principalement médicaments et dispositifs médicaux stériles) reste une des missions premières de la PUI.

	DESIGNATION	COMPTES	STOCK (€) 01/01/20	ENTREES (€) 2021	SORTIES (€) 2021	STOCK (€) 31/12/20
STOCK	Médicaments AMM	H 60211	54 694	504 422	497 291	61 839
	Médicaments ATU	H 60213	10	126	126	10
	Produits sanguins	H 60215	0	0	0	0
	Fluides médicaux	H 60216	238	249	329	158
	Produits chimiques	H 60217	487	5 269	5 087	669
	MMC* non stérile Pansements	H 60221	9 415	26 510	20 969	10 875
	MMC* stérile	H 60223	6 390	21 604	20 202	8 214
	Décontaminants	H 602280	10	160	98	72
	Consommables de laboratoire	H602281	202	4 659	4 577	285
OH	Fluides médicaux	H 606616		1 134		

Evolution des consommations annuelles

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL MEDICAMENTS	539 993	503 025*	517 378	542 016	494 321	486 671	497 417
EVOLUTION N/N-1 (%)	+7,03	-6,85	+2,85	+4,76	-8,80	-1,55	+ 2.21
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL MATERIEL	34 674	39 579	41 528	52 225	48 763	42 392	41 171
EVOLUTION N/N-1 (%)	+4,76	+14,15	+4,92	+25,76	-6,63	-13,07	- 2.88

L'évolution des dépenses en médicaments est majoritairement expliquée par l'approvisionnement, pendant environ 2 mois, d'un médicament coûteux indiqué dans le traitement du syndrome de l'intestin court (environ 10 000 €). De plus, le maintien en hospitalisation au long cours d'un patient traité pour VIH a également entraîné une augmentation des dépenses (+ 4 600 € par rapport à 2020 où le patient était arrivé en cours d'année). Nous notons également une hausse importante des médicaments indiqués dans le traitement du trouble du sommeil avec, en particulier, le recours de plus en plus fréquent aux préparations à base de mélatonine (+ 3 356 €).

De manière générale, les antipsychotiques forme retard représentent toujours une part importante de ces dépenses (9 d'entre-deux représentent environ 37% des dépenses globales). La rupture en cours d'année de la spécialité ZYPADHERA® (ayant engendré l'arrêt de quelques traitements ainsi que la fourniture gratuite du dosage à 210mg sur quelques semaines) a permis de diminuer les dépenses liées à cette molécule (- 10 000 €) mais compensée par une augmentation des dépenses pour l'approvisionnement d'un autre antipsychotique à forme retard XEPLION® (+ 11 000 €)

Parallèlement les pharmaciens continuent de réorganiser l'activité pharmaceutique afin de poursuivre le déploiement et la pérennisation de la pharmacie clinique, activité désormais inscrite comme activité intégrante de la pharmacie hospitalière, depuis l'ordonnance n° 2016-1729 du 15 décembre 2016. C'est dans ce contexte que le volet pharmacie du projet du Pôle des Activités Médicales Transversales (AMT), en lien avec le projet pharmaceutique du GHT 21-52, est construit de façon à poursuivre cette dynamique.

Cependant les difficultés en terme de ressources humaines ont montré les limites et la difficulté de maintenir ces projets.

Tout d'abord, le poste de l'interne en pharmacie resté vacant sur le 1^{er} semestre 2021 a contraint les pharmaciens à suspendre l'activité de conciliation médicamenteuse à l'admission des patients afin de pouvoir absorber la surcharge d'activité liée à l'absence de l'interne en pharmacie. En parallèle, l'arrivée d'un nouvel agent administratif en janvier 2021 a nécessité un temps conséquent de formation assurée par les pharmaciens sur les missions qui lui seraient confiées par la suite.

Par la suite, le départ en congé maternité d'un pharmacien sur la fin de l'année a également contraint l'équipe pharmaceutique à mettre en suspend d'autres activités comme la participation aux différents groupes de psychoéducation, le déploiement des commandes informatisées pour les unités de soins et le paramétrage de modules Cpage-i propres à l'activité pharmaceutique (module rétrocession et module préconisation de commandes).

Ces difficultés de ressources humaines ont certes ralenti certaines activités mais n'ont pas empêché l'équipe pharmaceutique de continuer à s'investir au niveau de l'établissement.

Ainsi, Mme BEYE a été nommée Coordonnateur de la Gestion des Risques, fonction pour laquelle elle effectue 20% de temps de travail additionnel pour mener à bien les missions qui lui sont confiées. Mme ROBINEAU a, quant à elle, continué de participer aux travaux menés au sein du GHT sur la convergence du DPI et a intégré de nouveaux groupes de psychoéducation.

De plus, l'année 2021 a, à nouveau, été marquée par la pandémie COVID. L'équipe pharmaceutique a été mise à contribution pour assurer l'approvisionnement, le stockage et la dispensation de 2200 doses de vaccins anti-COVID nécessaires à la vaccination des patients/résidents et agents de l'établissement.

Enfin, sur le plan du GHT, l'année 2021 a abouti à la création d'une FIH pharmaceutique afin de continuer à déployer l'ensemble des projets portés par le GHT notamment celui concernant l'acquisition d'un automate pour la préparation des doses unitaires (porté par le CHU), ou celui pour la préparation de doses de solutions buvables (étude de faisabilité en cours et portée par le CHLC).

DEPARTEMENT D'INFORMATION MEDICALE

L'équipe du DIM est composée de Mme le Docteur MAACH, médecin coordonnateur à 80 %, M. FAVRE, informaticien présent à 50% et Mme FOUNDI, assistante médico-administrative à 100%. Mme LALLEMANT, faisant fonction de cadre de santé a rejoint l'équipe du DIM en octobre à 50%.

Recueil de l'activité

Le Département d'Information Médicale coordonne le recueil de l'activité de l'établissement, participe à l'élaboration des tableaux de bord des Pôles, établit les rapports annuels d'activité. Les données d'activité sont envoyées tous les 3 mois à l'ARS pour la psychiatrie, tous les mois pour l'activité médecine.

Des nouveaux fichiers ont été ajoutés en 2021 concernant l'envoi des tests COVID réalisés et donnent lieu à une valorisation.

Le codage de l'activité MCO de l'unité Eole a été repris par le DIM à partir de mai 2021 : saisie des diagnostics principaux et des diagnostics associés.

Une saisie des actes CCAM (classification commune des actes médicaux) réalisés dans le cadre des prestations inter-activités entre le CHLC et le CHU de Dijon a été ajoutée par le DIM, conformément aux recommandations : 300 actes pour 2021.

Des contrôles qualité et exhaustivité des données sont envoyés mensuellement à tous les services.

On note une excellente exhaustivité de la télétransmission en 2021 : 100% de l'activité réalisée a pu être télétransmise.

Collège du D.I.M.

Une réunion a eu lieu le 30 avril 2021.

A l'ordre du jour : point sur l'activité, isolements thérapeutiques, activité pendant le confinement, hospitalisations partielles nouveautés du recueil, nouveau financement de la psychiatrie.

Logiciel DPI

La participation de toute l'équipe du DIM est constante au niveau du logiciel DPI Hôpital Manager : formation, paramétrages fonctionnels, techniques (M. FAVRE), hotline bureautique et agenda (Mme FOUNDI).

Le Dr MAACH, est référente médicale, Mme FOUNDI, référente bureautique et agendas, M. FAVRE est référent technique. En 2021, avec la mise en place des ateliers DPI de convergence dans le cadre du GHT 21-52, l'équipe du DIM a participé aux réunions programmées pour le choix du futur logiciel. Les présentations et les débriefings se sont déroulés au CHU, pour trois éditeurs de logiciels: Easily les 12 et 20 janvier, Dadalus les 26 et 27 janvier, Softway les 2 et 3 janvier .

Isolements-contentions

Le DIM produit les données obligatoires suivantes :

- Registre des isolements/contention à partir des données saisies dans le DPI
- Statistiques des isolements/contentions

Qualité

Cellule d'identitovigilance :

Mme le Dr MAACH est l'un des pilotes du processus « dossier patient » et pilote également la cellule d'identitovigilance dont toute l'équipe du DIM fait partie, 4 réunions ont eu lieu en 2021.

Nous participons aux COPIL qualité, dossier patient, sécurisation du circuit du médicament, collège du système d'information.

Audit dossier patient :

Un audit a été réalisé par l'ensemble de l'équipe DIM-UCDM. 80 dossiers tirés au sort parmi les patients hospitalisés une fois au cours du premier trimestre 2021.

Les items suivants ont été audités :

- Lettre de liaison : informations obligatoires, remise au patient, envoi au médecin traitant
- Evaluation et prise en charge de la douleur somatique
- Evaluation cardio-vasculaire et métabolique
- Evaluation gastro-intestinale
- Evaluation et prise en charge des addictions

Conclusions

En 2021, comme l'année précédente, on note une excellente exhaustivité des données obligatoires à la télétransmission, ce qui signifie que la totalité de l'activité saisie a été télétransmise.

L'équipe du DIM est toujours impliquée dans les groupes de travail du DPI de convergence du GHT, les travaux devant se poursuivre en 2022.

En raison de l'arrivée de la tarification à l'activité en psychiatrie au 1^{er} janvier 2022 et des nouvelles modalités de recueil de l'activité, nous avons commencé les séances d'information au cours du dernier trimestre à l'intention des cadres de santé et des psychologues.

Les objectifs pour 2022 sont les suivants : mettre en place des formations sur le recueil d'activité et sur la réforme du financement en psychiatrie, et pour ce faire, se rendre dans les unités de soins au plus près des acteurs du soin. Il est important également de maintenir un très bon niveau d'exhaustivité du recueil et d'améliorer la qualité des informations saisies.

Le temps de cadre de santé supplémentaire qui nous a été alloué va nous aider à organiser ce travail de formation et devrait nous permettre de réaliser des nouveaux contrôles qualités (vérifier la traçabilité des actes réalisés, limiter les diagnostics peu informatifs, cohérence de la saisie etc.) nécessaires à l'amélioration de la qualité de notre recueil.

UNITE CENTRALISEE DES DOSSIERS MEDICAUX

L'UCDM (Unité Centralisée des Dossiers Médicaux) centralise les **archives des dossiers médicaux** des services de psychiatrie, intra et extra hospitaliers. Cette unité est rattachée au Pôle AMT et est composée de Mme le Docteur MAACH, médecin coordonnateur (à 80% d'ETP avec le DIM) et de Mme RENAULT, assistante médico-administrative à 100%.

L'UCDM a pour missions :

- Le classement, la conservation et la communication des dossiers médicaux patients,
- La sensibilisation et formation des différents acteurs,
- La gestion des versements et/ou destruction d'archives

Mouvements de dossiers

L'UCDM conserve les dossiers intras et extras des années 1890 et dispose de **7 salles d'archivage**.

Le nombre total de dossiers archivés est de **227 579**.

382 dossiers ont été demandés en 2021.

9 432 dossiers ont été réintégrés ou archivés.

L'UCDM a pu récupérer les archives médicales de 15 services.

Groupes de travail

Mme RENAULT participe continuellement à différents comités et groupes de travail : le Collège Archives, la cellule Identitovigilance, le COPIL Dossier Patient, et le groupe de travail AMA.

L'Unité Centralisée des Dossiers Médicaux est adhérente au **réseau GIP Ascodocpsy**, réseau documentaire en santé mentale constitué de documentalistes et archivistes des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Mme RENAULT participe à deux groupes de travail au sein de ce réseau : le groupe *Archimède* et le groupe *Politique d'archivage*.

Audit dossier patient

Un audit a été réalisé par l'ensemble de l'équipe DIM-UCDM. 80 dossiers tirés au sort parmi les patients hospitalisés une fois au cours du premier trimestre 2021.

En particulier, la lettre de liaison a été auditée : informations obligatoires, remise au patient, envoi au médecin traitant.

Politique d'archivage

Le 15 septembre 2021, une réunion avec les Archives Départementales de la Côte-d'Or a permis d'orienter la politique d'archivage à mettre en place et a abouti aux décisions et propositions suivantes :

- le versement aux Archives Départementales des dossiers médicaux de 1890 à 1965 et archives historiques : versement et bordereau de versement préparé, date(s) de versement à programmer entre l'établissement et les Archives Départementales.

- destruction des dossiers médicaux selon les modalités définies en interne et avec l'accord des Archives Départementales de la Côte-d'Or : en cours d'étude de faisabilité.

Conclusion

Nous retenons la priorisation et poursuite des versements d'archives entre les secrétariats médicaux et l'UCDM.

Les objectifs de l'UCDM pour l'année 2022 sont les suivants : poursuivre les transferts et l'archivage de dossiers à l'UCDM, planifier le versement des dossiers médicaux et archives historiques aux Archives Départementales de la Côte-d'Or et importer le fichier Excel, répertoriant les dossiers archivés dans la salle n°3 et 4 avec la localisation précise, dans le logiciel Cpagei Archives.

EOLE

L'unité Eole est un **service d'addictologie de niveau 2** de 18 lits, accompagnant des personnes présentant un trouble de l'usage à **une ou des substances psychoactives** et proposant une offre de soins d'hospitalisation complète en lien avec un programme ETP « mieux vivre avec son addiction ». L'hospitalisation s'effectue sous la forme d'une cure avec un séjour d'une durée de 4 semaines pour les sevrages complexes et deux semaines pour les sevrages simples.

- Le Programme ETP s'appuie sur une forte dynamique collective avec des ateliers de médiations en groupe dans le but de sensibiliser, informer et transmettre des compétences aux patients sur la gestion de leur pathologie. La file active est de 183 patients en 2021.
- L'évaluation quadriennale demandée par l'ARS du programme ETP a eu lieu en novembre 2021 ainsi que le rapport d'activité annuel 2021 transmis à l'ARS en février 2022.
- En lien avec la crise sanitaire et afin de respecter les précautions standards, le nombre de lits a été diminué à 12 jusqu'en juin 2021 puis remonté à 14 à partir de juillet 2021 au lieu de 18 en 2019.
- Une convention entre le CSAPA « Le Belem, », le SPIP et la Maison d'arrêt de Dijon est en cours d'écriture afin d'accueillir des patients en mesure de placements extérieurs sur l'unité.
- L'unité Eole s'inscrit également aux instances de la FMIH sur le GHT21/52 mis en place sur cette année 2021 afin d'être informée et répondre aux besoins sur le territoire.
- Préparation du déménagement de l'unité dans les locaux de l'USALP sur l'établissement : projet en cours d'étude avec une augmentation du nombre de lits probable afin de répondre aux besoins sur l'hôpital et sur le territoire. Actuellement la file d'attente pour une entrée en cure sur l'unité est de 2 mois.

UNITE DE SISMOTHERAPIE (ECT)

Cette unité de soins de consultations et soins ambulatoires est spécialisée dans les traitements par électro convulsivothérapie. L'électro convulsivothérapie est indiquée dans les dépressions, troubles de l'humeur et psychoses résistantes aux thérapeutiques médicamenteuses.

Elle a une vocation intersectorielle (CHLC-CHU) et bénéficie depuis sa création, d'une reconnaissance régionale, notamment des hôpitaux et cliniques du Grand-Est.

L'équipe médicale et paramédicale accueille les patients les mardis et jeudis en hospitalisation de jour, sous forme de cure intensive (2 séances hebdomadaires) ou d'entretiens (quinzaine, mensuels, bimensuels).

Des consultations médicales spécialisées sont proposées à chaque usager répondant aux critères d'inclusion à cette technique thérapeutique : évaluations cliniques par le psychiatre, le médecin anesthésiste-réanimateur et le neurologue intervenant sur notre structure.

Depuis fin 2020, nous pouvons proposer en début de traitement une hospitalisation complète sur l'Unité de Dépression pour des patients éloignés géographiquement ou nécessitant une surveillance psychiatrique et somatique hospitalière. Ces hospitalisations programmées sont proposées selon les possibilités capacitaires sur l'établissement.

Cette unité de soins souhaite améliorer les parcours et offres de soins proposés aux usagers avec un accueil 5 jours/semaine pour une amélioration de l'évaluation clinique aux différentes étapes du traitement, une hospitalisation de jour en phase pré-interventionnelle, ou encore la participation à la recherche clinique et fondamentale (sur le site du CHLC, l'inclusion au programme de recherche de l'Observatoire National électroconvulsivothérapie du CH Laborit).

Quatre IDE sont sélectionnées depuis fin 2021. Elles sont formées à cette technique, aux soins de surveillance post-interventionnelle (SSPI), et possèdent les compétences en clinique psychiatrique requises à cette activité spécialisée. Un déploiement de cette équipe paramédicale est prévu d'ici la fin 2022.

UNITE DU SOMMEIL

Unité de médecine depuis octobre 2016, cette structure a une capacité d'accueil de 3 lits. Elle est ouverte 24h/24 du lundi au vendredi.

Spécialisée dans le dépistage des troubles de la veille et du sommeil associés ou non à des troubles neurologiques, psychologiques ou respiratoires, ce service a également pour mission :

- De répondre à la demande d'exams d'électro-physiologie : EEG avec appui vidéo si besoin
- De traiter la dépression saisonnière (luminothérapie)
- De participer à l'évaluation de la personnalité par le biais du logiciel MMPI pour les usagers du centre mais aussi pour les patients hospitalisés sur l'UD et l'UPG.

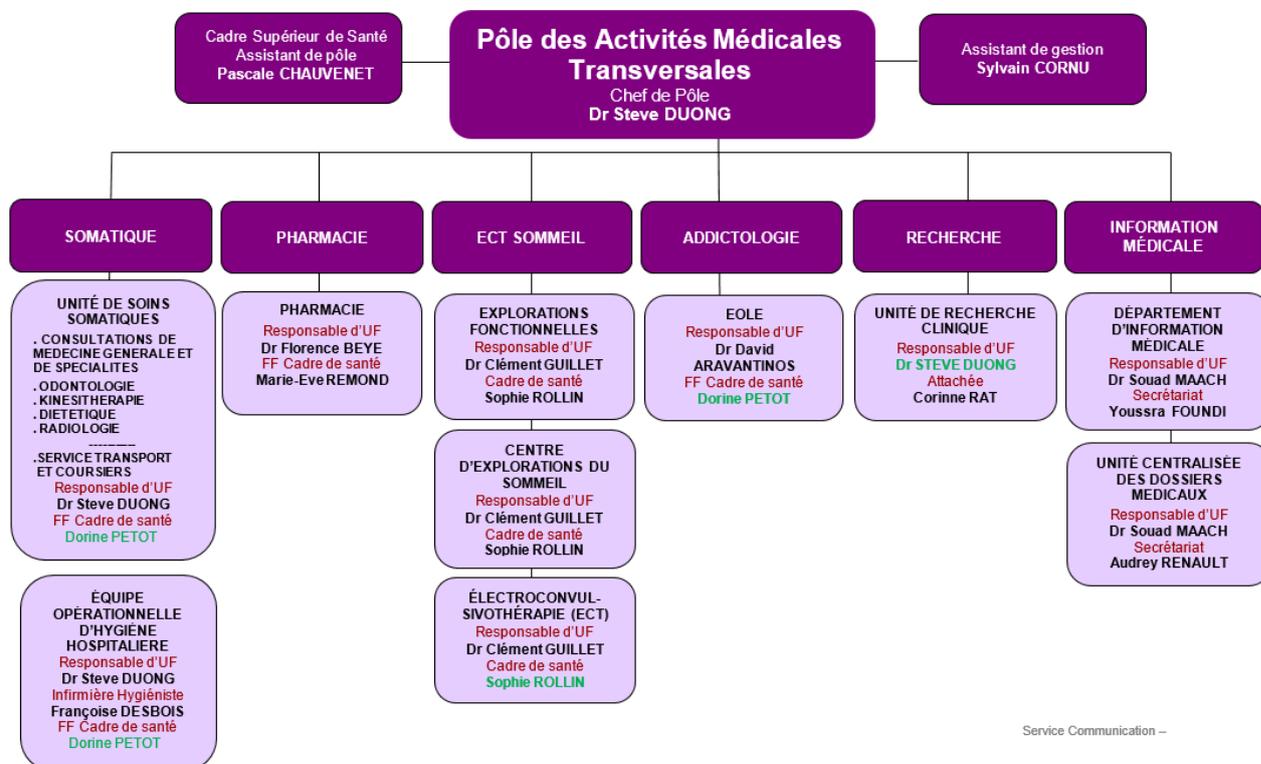
L'équipe pluridisciplinaire a accueilli au dernier semestre 2021 un assistant de spécialité en neurologie formé en médecine du sommeil et une neuropsychologue.

Le Centre d'exploration du sommeil a pour objectif de diversifier son offre de soins notamment le développement d'activités à médiations thérapeutiques : ateliers collectifs sur le thème de l'insomnie, relaxation/méditation, séances de biofeedback.

6.6.3 L'ORGANIGRAMME DU PÔLE



ORGANIGRAMME DU PÔLE AU 1/09/2021



6.6.4 L'ACTIVITE ET LES PRINCIPALES PATHOLOGIES PRISES EN CHARGE - PÔLE AMT (SOURCE UNITÉ DE SOINS SOMATIQUES AU 31/12/2021)

Indicateurs	2020	2021
Nombres de consultations ou actes des médecins spécialistes		
• Cardiologie	44	41
• Dermatologue	33	38
• Gynécologue	60	47
• Neurologue	23	32
• Ophtalmologue	161	176
• ORL	141	195
• Pneumologue + radio thorax	452	457
• Tabacologue	583	751
TOTAL	1 517	1 737
Nombre de consultations somatiques (par unité de soins)		
• POP	1 550	1 374
• Van Gogh	890	868
• Camille Claudel	1 286	1 094
• Saint-Exupéry	270	550
• Altaïr	995	1 731

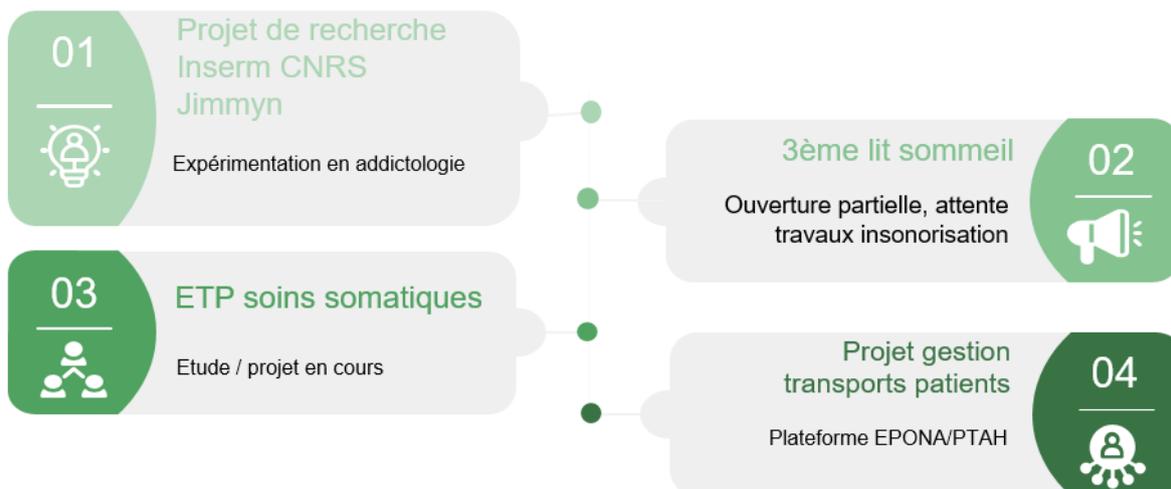
• Cassiopée	1 524	1 493
• UD	1 257	1 199
• UPG	736	713
• Buffon	1 085	1 130
• Eole	1 281	1 541
• Gérontopsychiatrie	1 752	1 460
• Arc-en-Ciel	247	298
• USALP	866	1 133
• FAM Pussin	93	291
• Adolits		226
• Consultations externes	648	901
TOTAL	15 322	16 002
Autres consultations		
Consultations Odontologiste	781	700
Consultations Kinésithérapie	3 923	3 536
File active de patients suivis en consultations de diététique	1 496	506
Consultations Podologue	1 156	1 322
TOTAL	7 356	6 064
Transports	3695	3 553
Radiologie	567	551

6.6.5 CONTRAT DE PÔLE : LES PROJETS

Suivi des projets prioritaires Pôle AMT



Les transformations & nouveaux services



Financement des projets

AAP et autres sources de financement



Année	Montant	Source	Description	Processus
2020	9 000 €	CNRS-INSERM-CHLC/ Jymmin	Développer des projets de recherche musique, activité physique et santé mentale	Intention
				Rédaction
2021	271 066 €	ARS FIOP / Equipe mobile de soins somatiques en santé mentale	Portage USS, équipe mobile, 2,6 ETP, crédits expérimentaux sur 3 ans	Intention
				Rédaction
				Validation €
2021	82 000 €	ARS / Unité psychiatrique de liaison, d'accompagnement et de soins ambulatoire en addictologie	Portage EOLE, Rédaction en cours, estimation 6,9 ETP	Intention
				Rédaction

Articulations inter polaires

Extra Hospitalier

- Protocole sevrage POP, liaison addicto en urgence
- Suivi somatique en extra hospitalier (déclaration médecin traitant, etc.)

Enfants & Adolescents

- Premières addictions du jeune
- Troubles du sommeil
- Diététique – TCA
- Sport et santé mentale / recherche

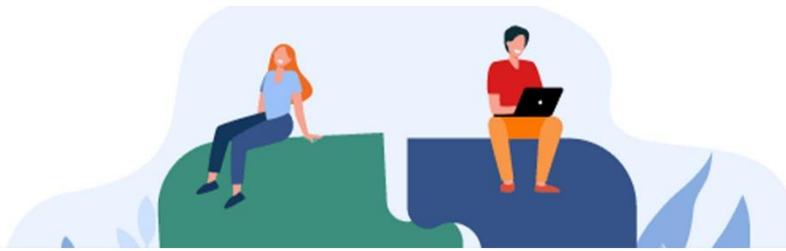


Réhabilitation

- ETP somatique – réhabilitation
- Recherche

Intra hospitalier

- Liaison addictologie en service d'hospitalisation
- Suivi des comorbidités, diagnostics secondaires (tabacco, poids, ...)



7 ACTIVITÉS DE GESTION : LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES



7.1 DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES ET DE LA FORMATION CONTINUE

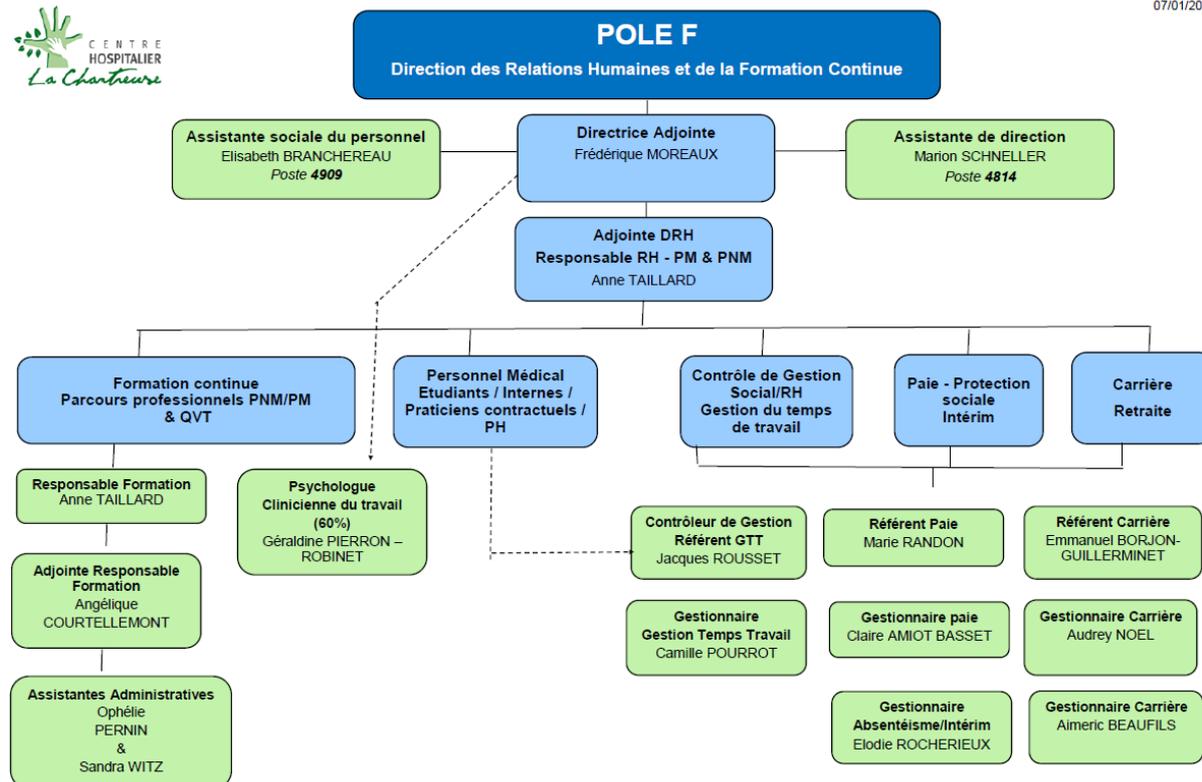
La Direction des Relations Humaines et de la Formation Continue regroupe en son sein la gestion humaine des professionnels médicaux et non médicaux et le développement de la politique sociale.

Composée de personnes spécialisées dans leur domaine, la DRHFC a en charge les secteurs classiques de la gestion du personnel médical et non médical :

- Le recrutement
- La gestion des personnels contractuels
- La gestion des carrières des fonctionnaires
- Les analyses et les suivis des effectifs et de la masse salariale
- Le développement des compétences professionnelles par le biais du plan de formation continue et des études promotionnelles
- L'accompagnement social

La DRHFC apporte un soutien réglementaire et une expertise aux autres Directions Fonctionnelles et Pôles d'activité dans la conduite de leurs projets.

Naturellement, la DRH entretient une relation privilégiée avec la Direction de la coordination générale des soins chargée de l'organisation soignante, ainsi que les partenaires sociaux en organisant des échanges réguliers.



7.1.1 DESCRIPTION GENERALE DES MISSIONS ET DES ACTIVITES

MISSIONS TRANSVERSALES ASSURÉES À LA DRHFC :

- Impulsion de la politique de gestion des ressources humaines et de la formation,
- Gestion du temps de travail dans l'établissement,
- Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences,
- Évaluation des personnels,
- Production des indicateurs relatifs au personnel,
- Production du bilan social,
- Préparation et mise en œuvre du projet social,
- Suivi budgétaire des dépenses de personnel,
- Suivi des contrats de Pôle dans le domaine des effectifs,
- Suivi du dialogue social,
- Organisation du CHSCT et du CTE,
- Collaboration avec les directions fonctionnelles et les Pôles dans le domaine RH,
- Mise à jour du document unique des risques professionnels et politique de prévention des risques professionnels, pilotée conjointement par la DRHFC et la DSIRMT.

LES MISSIONS DE LA CELLULE CARRIÈRE / RETRAITE :

- Gestion des recrutements : embauches par voie directe, organisation des concours et des recrutements, gestion des remplacements,
- Suivi des évolutions de carrière des agents : gestion des avancements de grades et d'échelons,
- Organisation des élections professionnelles,
- Gestion des affectations et mouvements des personnels : organisation des mobilités internes et externes,
- Accompagnement et information des agents en vue de la constitution de leur dossier de retraite,
- Relation auprès d'organismes extérieurs partenaires : CGOS, CNRACL.

LES MISSIONS DE LA CELLULE PAIE / PROTECTION SOCIALE / INTERIM :

- Tenir à jour les événements liés à l'activité de chaque agent qui ont un impact sur leur traitement,
- Mise en œuvre de la procédure de la paie, de son mandatement, en lien avec la Trésorerie,

LES MISSIONS DE LA CELLULE CONTRÔLE DE GESTION SOCIALE RH / GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL :

- Supervision de Gestion du temps de travail des agents et des plannings,
- Production des tableaux de bord RH,
- Préparation du Bilan social,
- Chiffrage RH et ETP pour les AAP, production de requêtes de suivi RH pour les pôles,
- Suivi des budgets fléchés,
- Suivi et mise à jour du guide RCTT,
- Réponse aux enquêtes, tenue des indicateurs relatifs à la gestion des effectifs.

LES MISSIONS DE LA CELLULE ABSENTEISME :

- Suivi de l'absentéisme et instruction des dossiers accidents de service / maladie professionnelle et de reclassement de personnels,
- Organisation et accompagnement des dossiers à suivi particulier en lien avec la médecine du travail, l'assistante sociale du personnel, la psychologue du travail et les directions fonctionnelles,
- Mise à jour des fichiers d'obligation vaccinale,
- Contrôle de l'application des règles en matière d'absentéisme.

LES MISSIONS DE LA CELLULE GESTION DES PERSONNELS MÉDICAUX :

- Gestion des postes médicaux en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Centre National de Gestion (CNG) (publications, nominations),
- Suivi des dossiers des carrières des médecins : contrats, grades et échelons, absences et décisions,
- Tenue administrative et informatique des dossiers et préparation des éléments de paie,

- Supervision des tableaux de permanence des soins (gardes et astreintes) et des tableaux de service,
- Suivi des effectifs médicaux,
- Participation aux instances médicales (COPS, CME, Directoire).

LES MISSIONS DU SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE :

- Élaboration, mise en œuvre et élaboration du plan de formation du personnel non médical et médical,
- Repérage et analyse des besoins en formation dans la perspective des parcours professionnels individuels et du développement des compétences requises et de leur évolution,
- Gestion des relations avec les partenaires professionnels et institutionnels de la formation,
- Animation des commissions de formation PNM et PM,
- Développement de l'organisme de formation du CHLC (référencement des formateurs internes, rédaction d'un catalogue de formations).

7.1.2 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021

Au-delà des missions traditionnelles évoquées ci-dessus, la DRHFC a travaillé en 2021 plus particulièrement sur plusieurs champs de la politique sociale et notamment :

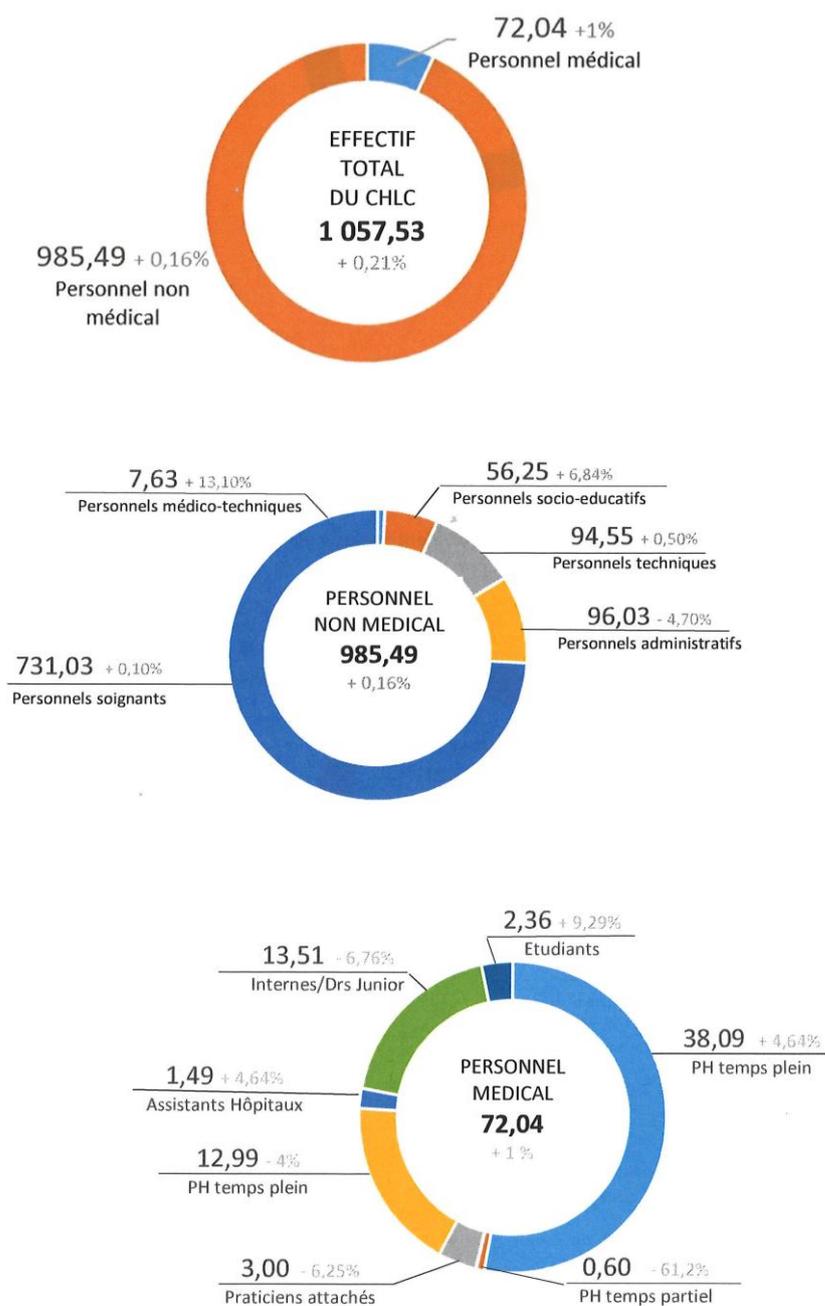
- La finalisation des Lignes Directrices de Gestion qui déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines non-médicales et de gestion individuelle et collective des agents. Elles fixent les orientations générales en matière de **promotion et de valorisation des parcours**, sans préjudice du pouvoir d'appréciation de l'autorité investie du pouvoir de nomination en fonction des situations individuelles, des circonstances ou d'un motif d'intérêt général.
- La rédaction du 1^{er} rapport égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'accompagnement des équipes polaires sur les AAP, et notamment organisation d'une formation spécifique chefs de pole et équipes polaires
- La mise en œuvre des entretiens professionnels et entretiens de formation de l'ensemble des professionnels non médicaux sur la plateforme Gesform.
- La **certification QUALIOPi** de l'organisme de formation du CHLC en octobre 2021 ; l'obtention de cette certification vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par l'organisme de formation du CHLC et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation et plus spécifiquement dans le domaine de la Santé mentale. Pour ce faire, une campagne de référencement des formateurs internes est conduite dans la perspective de la rédaction d'un catalogue spécifique qui sera proposé à partir du second trimestre 2022 aux établissements et publics extérieurs.
- Le recrutement d'un psychologue du travail, référent en matière de QVT et RPS en lien avec le référent DUERP et en collaboration avec la DSIRMT.

- L'ouverture des négociations avec les organisations syndicales en application de l'instruction n° DGOS/RH4/DGCS/4B/2021/168 du 26 juillet 2021 relative à la mise en œuvre des mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail résultant de l'accord du « Ségur de la santé » pour la fonction publique hospitalière.

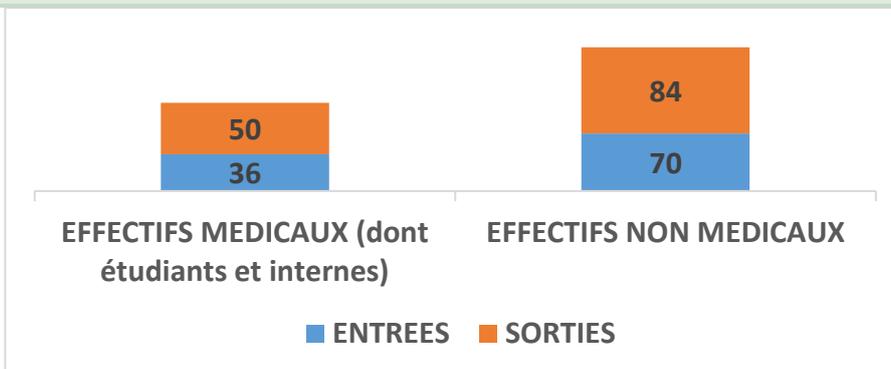
LES PRINCIPAUX INDICATEURS 2021

(DONNEES ISSUES DU BILAN SOCIAL 2021 – ETPR MOYENS ANNUELS)

EFFECTIFS

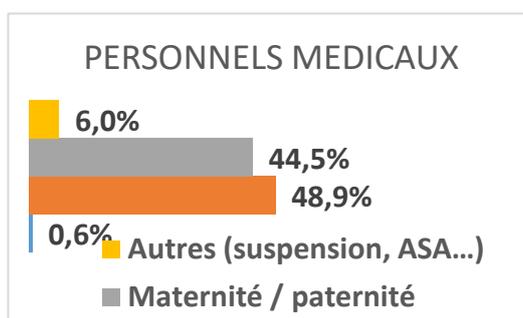
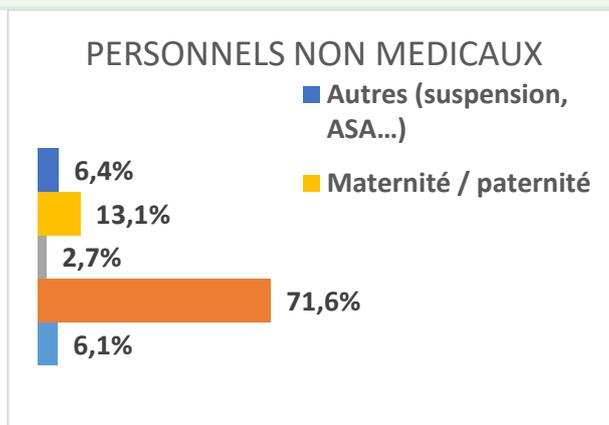


MOUVEMENTS



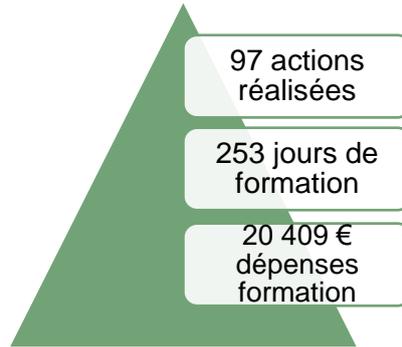
Ces chiffres ne tiennent compte que des postes pérennes.

ABSENTEISME – AT/MP

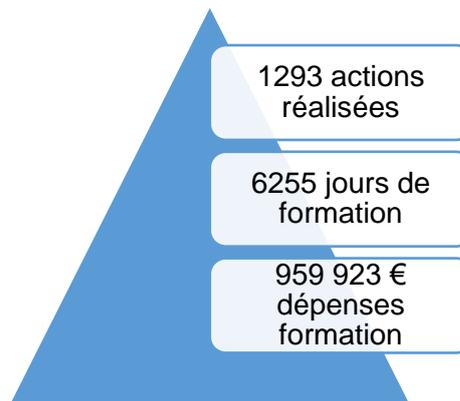


FORMATION CONTINUE

PERSONNELS MEDICAUX

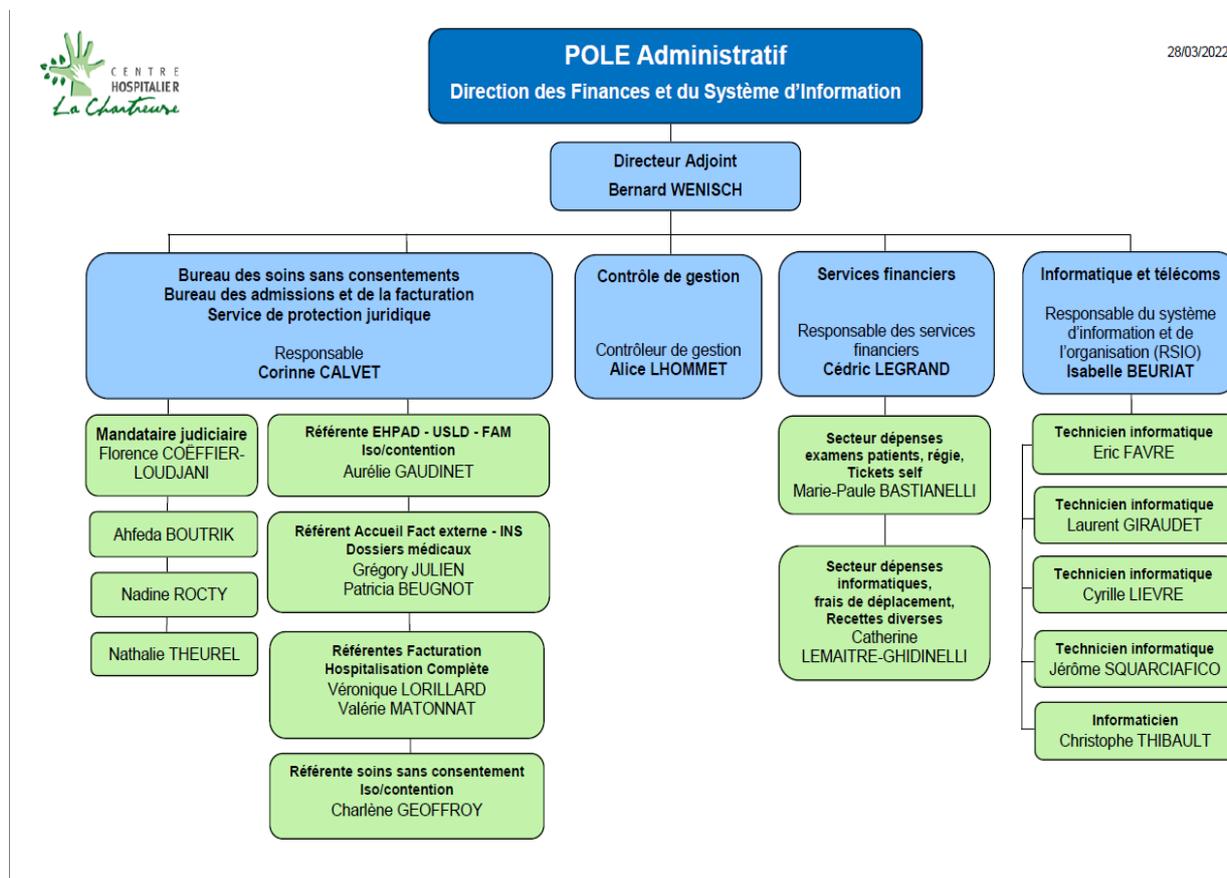


PERSONNELS NON MEDICAUX



7.2 DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET DU SYSTEME D'INFORMATION

7.2.1 DESCRIPTION GENERALE DES MISSIONS ET DES ACTIVITES



L'ORGANISATION GENERALE

La Direction des Affaires Financières et du Système d'Information se compose d'une vingtaine d'agents assurant quatre activités principales : **gestion budgétaire et contrôle de gestion**, **gestion administrative des patients et soins sans consentement**, **gestion et protection des majeurs protégés** et **gestion du système d'information**. C'est une direction fonctionnelle support reposant sur des compétences spécialisées dans chacun de ces domaines avec pour objectif commun d'optimiser l'usage de ses ressources humaines dans l'intérêt du collectif hospitalier.

Le service finances et contrôle de gestion, a en charge la préparation budgétaire, le suivi budgétaire et l'analyse des résultats, ainsi que la comptabilité analytique et la répartition des charges et produits entre les budgets et les pôles. Il prépare l'émission des mandats et titres de recettes diverses, et a en charge la gestion administrative des régies. Il est en relation permanente avec le service du Trésor Public, CPAGE, et les interlocuteurs budgétaires de l'ARS et du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, ainsi que les services de l'Etablissement.

Le service de la gestion administrative des patients et des soins sans consentement traite toute la partie administrative des parcours patients, émet les titres de recettes de ticket modérateur à l'encontre des patients et/ou de leurs mutuelles. C'est un service qui nécessite une très grande rigueur dans l'identité des patients, et dont l'impact sur la trésorerie est d'autant plus important que la qualité des informations séjours recueillies est fiable. Le service des soins sans consentement est l'interface administrative et juridique en lien avec les avis médicaux et la prise en charge soignante des patients sous contrainte. Il est en interface permanente avec le Juge des Libertés, le service spécialisé des soins sous contrainte de l'ARS, la Préfecture et l'Administration Pénitentiaire pour les soins aux détenus.

Le Service des majeurs protégés gère, sous le contrôle du Juge des Tutelles, le patrimoine des patients reconnus incapables majeurs de l'Etablissement et de la plupart des résidents des Vergers, ainsi que certains résidents de l'EHPAD du CHU de Dijon, et de l'EHPAD de Saint-Jean-de-Losne. Son activité s'est recentrée depuis deux ans sur les patients hospitalisés et résidents d'EHPAD. En revanche, au fur et à mesure des décharges, il ne gère plus les patients à domicile.

Enfin le **Service du Système d'Information**, se doit d'assurer l'efficacité et la maintenance des équipements informatiques et des logiciels, ainsi que la sécurité du système d'information. Il est aussi chargé de la gestion du parc photocopieurs et de la téléphonie. L'utilisation d'outils et de logiciels communs avec le GHT 21-52 est l'un des axes de développement qui va engager les années à venir. Toutefois la gestion des demandes et besoins des utilisateurs du CHLC et leur appropriation des outils fait partie des préoccupations permanentes de ce service.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021

Dans le domaine financier, il y a eu tout d'abord la reprise du calendrier budgétaire normal auprès des différents acteurs (TPH, ARS et CD21).

Sur le plan informatique, a été mis en place un nouveau module de Recettes Diverses de CPage au mois d'avril 2021. Ainsi que la mise en production des Avis de Sommes A Payer (ASAP) dématérialisés à destination des établissements publics, transmission sur la plate-forme CHORUS Portail Pro, au mois de septembre 2021.

Le Trésor Public, par instruction de la DGFIP, a supprimé les numéraires dans son service au mois de septembre 2021, ce qui a eu pour effet de revoir l'organisation et la gestion des régies de l'établissement. Désormais, les régisseurs ont l'obligation de déposer et récupérer les reconstitutions de régie à la Banque Postale, ce qui induit une augmentation du délai de mise à disposition des fonds pour les régies concernées.

Enfin a été organisé le moyen de paiement par Carte Bancaire au sein du service financier pour la gestion de la régie de recettes (tickets self et réapprovisionnements cartes self pour les organismes extérieurs).

En 2021, le contrôle de gestion, en lien avec la Direction des Affaires Générales, a pu mettre en place la nouvelle génération de contrats de pôle suite à la réorganisation de l'ensemble du CH La Chartreuse. Les objectifs ont été fixés en partenariat avec chaque équipe polaire et des formations ont été mises en place. Elles se déroulent sur 2021/2022.

De nouveaux tableaux de bord ont été développés permettant le suivi de la majorité des indicateurs de chacun des pôles.

Les premières réunions de suivi quadrimestriel ont pu être mises en place en toute fin d'année 2021.

Les CPOM médico-sociaux qui devaient être mis en place en 2021, seront retardés sur 2022 à cause de la pandémie et permettront le déploiement de la nouvelle plateforme de suivi des CPOM médicaux sociaux, E-cars.

Dans le cadre de la fiabilisation des comptes des budgets annexes, un audit a été diligenté par le CD 21 auprès du cabinet AXEGE de Clermont-Ferrand. Cet audit a porté tant sur la méthodologie de calcul des remboursements des budgets annexes sur le budget H, que sur la comptabilisation des charges directes de ces mêmes budgets.

L'année 2021 a permis également le renforcement du suivi des appels à projets et le suivi du projet d'établissement en partenariat avec la Direction des Affaires Générales et ainsi de renforcer la dynamique sur la gestion et le suivi de projet.

Dans le **secteur des soins sans consentement**, on constate une **baisse des admissions en 2021** et un retour à une activité plus conforme à 2018 et 2019 soit 701 décisions SDDE et SDRE. La poursuite de **l'augmentation des Périls Imminents (sans demande de tiers) en fait la première modalité d'entrée (soit désormais 46.39 % des entrées)**. En revanche l'article L 3222-5-1 relatif à l'isolement et la contention avec une judiciarisation des isollements de plus de 48 H, depuis le second semestre 2021, va conduire à une plus grande rigueur sur la durée des mesures, l'information et la saisine du JLD, ainsi que la production des prescriptions médicales comme moyen de preuve. Le logiciel ne le permettant pas en 2021, **30 saisines du JLD ont conduit à 30 levées**. Cette production est un enjeu majeur pour 2022, et l'éditeur du logiciel devrait nous permettre de répondre à cette obligation nouvelle. Quoiqu'il en soit, cela se traduit par une nouvelle charge de travail, et très contraignante en délais pour le service des soins sans consentement.

Le bureau de la Gestion Administrative des Patients devait être rénové en 2021, avec **une disposition plus accueillante pour les patients et plus sécuritaire pour les personnels**. Du fait de la pandémie, ces travaux seront réalisés en 2022.

Le service des tutelles est désormais ramené à 4 agents en parallèle avec 165 dossiers. Un second mandataire est en cours de formation pour une prise de fonction à fin 2022. Le logiciel Cpage a été remplacé par un nouveau logiciel plus complet et plus professionnel et ce à l'identique des établissements du GHT 21-52.

Le service du système d'information a finalisé le déploiement des postes clients légers (administration et services techniques), achevé la dernière phase du réseau Très Haut Débit, déployé le module BIBLIO de YES (applications qualités).

Il a par ailleurs déployé la Messagerie Sécurisée de Santé auprès des médecins, informatisé le SAMSAH, changé d'opérateur d'Adista à Orange, et contractualisé le volet 1 du Ségur Usage Numérique.

Enfin en rapport avec la pandémie, il a équipé les salles de réunion de systèmes de visio conférence, et continué de fournir des ordinateurs portables pour les agents en télétravail.

Dans le cadre du GHT, une application pour les majeurs protégés (CSWIN) a été mise en œuvre, et plus généralement le Service participe à la finalisation du SDSI du GHT et à ses divers travaux collégiaux.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS 2021

SERVICE FINANCIER ET CONTROLE DE GESTION

- 2 575 mandats en 2021 contre 10 663 en 2020, soit une augmentation de 17.93 %
- 27 678 titres en 2021 contre 23 185 en 2020, soit une augmentation de 19.38 %
- Délai moyen de paiement des factures de l'établissement stable à 27 jours

BUREAUX DES ENTREES ET DES SOINS SANS CONSENTEMENT

- 638 mesures en SDDE et 63 SDRE soit - 6.41% par rapport à 2020, en revanche 359 audiences contre 290 en 2020 (confinement), 30 saisines pour isolement et contention et 30 levées...
- Nombre de dossiers facturés : 25 543

SERVICE DE PROTECTION JURIDIQUE

- 165 mesures de protection juridique à fin 2021

SYSTEME D'INFORMATION

- Suivi du parc informatique, photocopieurs et téléphonie : 713 postes dont 697 en réseau, 85 photocopieurs, 127 serveurs virtuels, 77 applications, 650 lignes SDA, 121 téléphones dont 89 smartphones (doublement par rapport à 2020)
- Disponibilité des applications critiques : 99.09 %

7.3 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

7.3.1 DESCRIPTION GENERALE DES MISSIONS ET DES ACTIVITES

La Direction des Affaires Générales a pour mission de piloter, coordonner et accompagner les projets impulsés par le chef d'établissement dans le cadre du Projet d'Etablissement, en lien avec les chefs de projets et les directions fonctionnelles (conventions, contrats de Pôle, projets médicaux et médico-sociaux, appels à projets, etc..).

L'ORGANISATION GENERALE

COMPOSITION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES :

- Coordination : 1 Directeur adjoint
- 10 emplois permanents :
 - dont 1 coordonnateur territorial financé par une enveloppe ARS (PTSM) ;
 - dont 1 poste cofinancé Collectivités/CHLC (CLSM) ;
 - dont 1 poste partagé avec la formation continue (0,2 ETP Webmaster) ;
 - dont 2 assistantes partagées avec la Direction Générale

Projets stratégiques

- **Amandine CLAVEL**, Directrice des Affaires Générales
- **M. Christophe LETY**, Coordonnateur du Projet Territorial et Santé Mentale de Côte-d'Or (mission financée par l'ARS), et référent du secteur médico-social et des Assistants de Service Social du CHLC (jusqu'à juin 2021).
- **Mme Delphine REYNAL-MERLE**, Coordinatrice du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) jusqu'au 30 septembre 2021. Le CSLM est une structure partenariale externe cofinancée (communes partenaires et ARS) gérée par l'établissement.
Suite à la nomination de Mme REYNAL-MERLE sur le poste de Coordonnateur du Projet Territorial et Santé Mentale de Côte-d'Or, le remplacement sur ce poste est en cours.
- **Julie LIEGEON**, Chargée des projets Innovations et Prévention Santé Mentale. Elle a intégré la Direction des Affaires Générales à partir d'août 2021.

Secrétariat de la Direction partagé avec la Direction Générale

- **Mme Badia MAACH-GEORGES**, Assistante de Direction
- **Mme Agnès LIVERA**, Assistante de Direction

Affaires Générales, Juridiques et Relations avec les Usagers

- **Mme Charlotte GIRAULT**, Responsable des Affaires Générales, Juridiques & des Relations avec les Usagers.

Communication – Documentation – Bibliothèque, Culture & Réseaux Santé Mentale

- **Mme Laure ALEXANDRE-DUBAND**, Responsable documentation & communication.
- **M. Xavier CARIO**, Webmaster chargé de communication multimédia.
- **Mme Nathalie CHUPIN**, Chargée de Communication (jusqu'en septembre 2021).
- **Mme Audrey FERRIEZ**, Assistante chargée de la documentation et bibliothèque pour tous.
- **Mme Noëlle SAVET**, Volontaire en Service Civique, Aide bibliothécaire bibliothèque pour tous (à partir de juillet 2021).

MISSIONS DE LA DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES :

La Direction des Affaires Générales est une direction pluridisciplinaire et transversale destinée à assister le chef d'établissement pour :

- Développer les projets de territoire et les partenariats externes (GHT, PTSM, AAP, ...)
- Développer et animer les réseaux santé mentale, assurer une veille stratégique et proposer des outils au service du territoire
- Accompagner les projets internes, en déclinaison du projet d'établissement
- Assurer la coordination administrative des dossiers affaires générales, en lien avec les directions fonctionnelles (conventions, autorisations, etc.), et des dossiers affaires juridiques
- Accompagner tout évènementiel et valoriser les projets (communication, documentation, bibliographie pour les conférences, Caf&doc, etc...)
- Accompagner les restructurations et la contractualisation interne (dialogue stratégique & suivi des Pôles) en lien avec la DAFSI
- Développer et coordonner les projets innovants de l'établissement.

Projets stratégiques - A. CLAVEL :

- Accompagner les projets internes (CPOM, projet d'établissement, projets de Pôle)
- Assurer la coordination du PTSM Côte-d'Or, en lien avec le GHT et le CLSM Franco Basaglia
- Soutenir les projets de territoire et les partenariats
- Accompagner le dialogue stratégique avec les Pôles (contractualisation)
- Chefferie de projet PTSM / Médico-social
- Coordination CLSM
- Assistance PTSM
- Structurer les projets innovants avec les pôles :
 - Proposer des choix stratégiques d'intervention, des projets et actions visant à promouvoir la santé mentale sur le département, le GHT, voire la région.
 - Conduire des projets en santé : démarches participatives, diagnostic, recherche de partenariats, élaboration et rédaction, mise en œuvre, évaluation.
 - Recherche de financements et partenaires associés aux priorités identifiées.

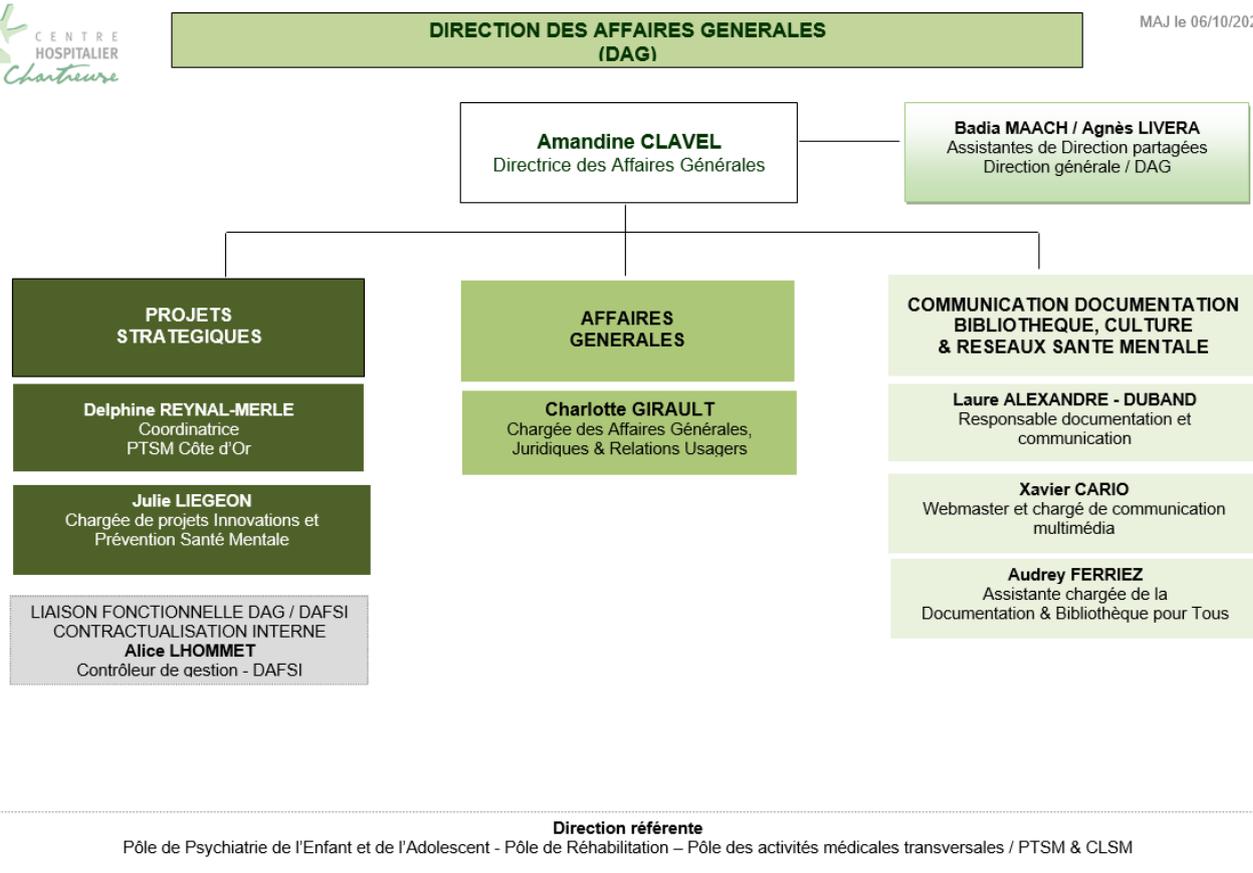
Affaires Générales, Juridiques et Relations avec les Usagers - C. GIRAULT :

- Assurer la coordination administrative des dossiers affaires générales (conventions, suivi et mise en œuvre des dossiers d'autorisations et de renouvellement d'autorisations des structures sanitaires et médico-sociales, coordination de la réponse aux appels à projets, élaboration du rapport d'activité, chefferie de certains projets sur demande du Directeur)
- Apporter une expertise juridique (suivi contentieux, formations, recherches et conseils)
- Assurer le suivi des relations avec les Usagers (contentieux, réclamations, demandes amiables, gestion des dossiers d'assurance impliquant un patient, rencontres avec les usagers réclamants)
- Assurer le respect, le développement et la mise en œuvre de la politique relative aux droits des usagers (organisation de la CDU, suivi de ses recommandations et de sa consultation sur les recommandations et projets des autres instances telles que la CME ou la CSIRMT, mise en œuvre des actions correctives et des actions du groupe « Droits des patients »)
- Contribuer au Projet Territorial de Santé Mentale en veillant à intégrer les Usagers dans l'élaboration des projets, conventions multi partenariales, formations et outils de communication à destination des Usagers et aidants.
- Assistance Affaires Générales (rédaction des procès-verbaux des instances Conseil de Surveillance, CME et leur suivi pour le compte de la Direction, coordination de la réponse aux enquêtes externes).

Documentation – communication - bibliothèque - culture & réseaux - L. ALEXANDRE DUBAND :

- Développer le réseau santé mentale, la veille stratégique et les outils au service du territoire
- Déstigmatiser par le biais de la lecture
- Effectuer un plan de communication annuelle
- Accompagner les actions de communication internes et externes de l'établissement
- Co-animer et co-coordonner les actions culturelles de l'établissement
- Animer et gérer les réseaux sociaux
- Animer et gérer le site internet du CHLC
- Créer le site internet du PTSM21 et le gérer
- Effectuer tout type de document sur demande (flyers, affiches, plaquettes) et veiller à leurs mises à jour.

ORGANIGRAMME :



LES FAITS MARQUANTS

La Direction des Affaires Générales a contribué aux évènements suivants :

PROJETS STRATEGIQUES

Suivi du Projet d'établissement du Centre Hospitalier La Chartreuse :

Organisation des COPIL de suivi du Projet d'établissement (projet médical et projets support)

- Coordination des projets en déclinaison du Projet d'établissement

Suivi de la contractualisation interne :

Organisation des suivis quadrimestriels des contrats de pôle pour chaque pôle

Suivi du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) Côte-d'Or :

Développement de la formation premiers secours en santé mentale en lien avec l'UNAFAM, l'ARS-BFC, le Conseil Départemental et le CLSM Franco Basaglia tout au long de l'année 2021

Organisation des Semaines d'Information de la Santé Mentale 2021 (SISM)

Implication dans de nombreux projets visant à améliorer les coordinations inter-structures et la qualité des parcours de soin et de vie

Contribution à l'élaboration du projet « Equipe mobile ressource » porté par le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Implication dans des groupes de travail multi partenariaux et renfort des logiques d'actions coordonnées dans de nombreux domaines tels que l'emploi, le logement, les parcours de soin des publics les plus fragilisés, la coordination des structures de soins ESMS

Fonction référent assistant(e) de service social du CHLC :

Christophe LETY, cadre supérieur de santé, a assuré la mission de référent du collège des Assistant(e)s de service social du CHLC jusqu'à son départ fin juin 2021.

Au 1^{er} juillet 2021, cette mission ne fait plus partie de la fiche de poste du coordonnateur du PTSM.

- Il y a eu 4 rencontres du collège en groupes de travail afin d'engager la réflexion autour de la fonction d'assistante sociale au regard de la nouvelle organisation des Pôles, initiant la rédaction du projet de service des Assistant(e)s de service social du CHLC.
- La rencontre annuelle des Assistant(e)s de service social du département s'est déroulée au CHU en juin 2021. Les orientations des groupes de travail sont maintenues pour cet exercice. En revanche, elles seront profondément remaniées pour 2022.
- Engagement du travail avec le SIAO 115, pour rédiger une convention de coopération.

Suivi du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) :

- Développement de la formation premiers secours en santé mentale en lien avec l'UNAFAM, l'ARS-BFC, le Conseil Départemental et le PTSM tout au long de l'année 2021
- Rencontres avec les partenaires du CLSM (associations, municipalités, bailleurs, espace solidarité, représentants des usagers et des familles, collèges secteur CLSM, Métropole, Conseil Départemental, ARS...)
- Conseil d'Administration
- Participation mensuelle au bureau du PTSM 21
- Ingénierie territoriale

Gestion de la crise sanitaire covid-19 :

- Participation à la cellule de crise
- Gestion de la communication de crise interne et externe
- Gestion des relations avec les usagers et représentants d'usagers
- Centralisation, tri et diffusion des mails relatifs à la crise sanitaire
- Coordination des réponses à l'ARS
- Représentation aux réunions à la demande du Directeur

AFFAIRES GENERALES, JURIDIQUES ET RELATIONS AVEC LES USAGERS :

Affaires Générales :

- Poursuite de la coordination des appels à projet (AAP) avec obtention de 28 AAP pour un montant de 1 594 K€
- Renouvellement de l'autorisation d'activité de soins de longue durée

Affaires Juridiques :

- Engagement de la révision des conventions
- Signature du Protocole de collaboration Hôpital / Justice / Police / Gendarmerie / Maison d'arrêt et organisation de la Journée de signature du Protocole

Relations avec les Usagers :

- Transfert des demandes de dossiers médicaux au Bureau des Admissions avec mise en ligne sur le site internet du CHLC de formulaires dédiés
- Obtention d'un prix de 3000 € et du label régional « Droits des Usagers de la Santé » au CHLC pour son projet intitulé « Lecture et culture pour tous ! »
- Coordination de la mission d'observation du CCOMS
- Suivi et mise en œuvre des actions du projet des usagers
- Organisation du vote par procuration pour les élections régionales et départementales

ORGANISATION DU SERVICE COMMUNICATION, DOCUMENTATION, BIBLIOTHEQUE, CULTURE & RESEAUX SANTE MENTALE :

Faits marquants :

- Prix Label des Usagers pour la Bibliothèque pour tous
- Accompagnement du nouveau projet d'établissement (changement de tous les supports, du site internet, présentation d'un plan de comm')
- Sortie du livre « Du monastère à l'hôpital : La Chartreuse de Dijon »
- Organisation Journées Européennes du patrimoine
- Organisation inauguration de la chapelle rénovée

Centre de documentation (CD) :

Malgré la crise et les confinements, la fréquentation du centre de documentation n'a pas baissé (cf. indicateurs ci-dessous).

Reprise des Caf&doc' : sur le trauma, le GEM jeune, les IPA psychiatrie

Bibliothèque pour tous (BPT) :

Prix Label des Usagers qui a servi à acheter de nouvelles étagères et à créer un coin « cocooning »

Accueil d'un stagiaire CIP ETP pré-pro

Accueil d'un service civique à l'origine de l'évènement « Noël sous le sapin »

Communication :

- Accompagnement du nouveau Projet d'établissement : Caf&doc' spécifiques filmés (chaîne Youtube du CHLC) et actualités sur la signature des contrats de pôles
- Nouveau Projet d'établissement : mise à jour du site internet et des plaquettes avec le nouveau découpage des pôles
- Elaboration d'un flyer avec la Maison des Adolescents et de leurs parents sur les troubles du comportement alimentaire
-

Culture :

- Coordination de l'écriture d'un ouvrage collectif « Du monastère à l'hôpital : La Chartreuse de Dijon »
- Participation à l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine et présence (mise en valeur et présentation de l'exposition « Quand les chartreux habitaient La Chartreuse au cirque LILI)
- Participation à l'organisation avec l'association des Amis de la Chapelle de Champmol à l'inauguration de la chapelle rénovée

Réseaux en santé mentale :

- Participation aux SISM avec le CLSM Franco-Basaglia
- Participation au GIP Ascodocpsy

LES PRINCIPAUX INDICATEURS 2021

PILOTAGE GENERAL ET COORDINATION DE PROJETS

Projets stratégiques

- Coordination de 28 projets en déclinaison du Projet d'établissement dont 9 projets innovants financés par des fonds extérieurs au CHLC en 2021 pour un montant total de 780 000 €
- Un Comité de pilotage innovation en santé mentale organisé

Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)

- Déploiement de la formation premiers secours en santé mentale : 119 secouristes et 2 formateurs formés
- Semaines d'information de la santé mentale 2021 (SISM) : 10 web conférences animées avec la participation des professionnels du territoire pour le réseau santé mentale
- Contribution à l'élaboration du projet Equipe mobile Ressource porté par le Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent
- 1 réunion de la Commission Spécialisée Santé Mentale le 24 septembre 2021
- 9 bureaux PTSM
- 4 rencontres du collège des Assistant(e)s de service social afin d'initier la rédaction du projet de service des Assistantes Sociales du CHLC.
- 1 rencontre annuelle des Assistant(e)s de service social du département

Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Franco Basaglia

- Organisation des Semaines d'information de la santé mentale 2021 (SISM)
- 1 Conseil d'administration
- Participation aux bureaux PTSM

AFFAIRES GENERALES - JURIDIQUES & RELATIONS AVEC LES USAGERS

Affaires Générales

- 45 projets déposés, 28 financés pour un montant de 1 594 K€ (dont 272K€ crédits pérennes, 896 K€ pluriannuels et 426 K€ crédits non reconductibles)
- 30 réponses à des enquêtes ou questionnaires

Affaires Juridiques

- 166 demandes de recherches juridiques
- 41 conventions rédigées
- 8 formations dispensées

Relations avec les Usagers

- 4 réunions de la Commission Des Usagers (CDU) et 2 réunions de la CDU du GHT 21-52
- 82 réclamations
- 12 rencontres avec les usagers réclamants
- 10 dossiers d'assurance impliquant un patient

COMMUNICATION, DOCUMENTATION, BIBLIOTHEQUE, CULTURE & RESEAUX SANTE MENTALE

Communication

Réseaux sociaux :

- Facebook : 105 publications, plus 6% de « J'aime » par rapport à 2020
- Twitter : 1952 abonnés, plus 11% par rapport à 2020
- LinkedIn : 648 abonnés, plus 52% par rapport à 2020

Site internet : 60481 visites soit plus 10.8%

- Provenance sur le site : + 87% via les réseaux sociaux
- Typologie des internautes : une majorité de nouveaux visiteurs (83.4%)
- En 2021 : + 19% de pages actualisées (liées au changement de pôles)

Newsletters :

- 12 lettres Les Infos du CHLC (Lettres de la Direction)
- Newsletter PTSM21
- 10 News du CHLC (actus du site internet) avec un taux d'ouverture de 25.42%

Documentation-bibliothèque pour tous

- 1614 contacts (téléphone, mail, espace documentaire ou sur place) tous types d'utilisateur confondus (1 413 contacts en 2020) dont :
 - 218 contacts utilisateurs résidents-patients
 - 178 contacts utilisateurs extérieurs non-salariés du CHLC
 - 1220 contacts utilisateurs intérieurs salariés du CHLC

Le nombre d'utilisateurs considérés comme intérieurs (patients + salariés) est largement supérieur aux utilisateurs extérieurs non-salariés du CHLC dont la fréquentation a chuté à cause du Covid.

Culture

- 6 réunions du Comité culturel
- Une vingtaine de réunion d'animation et de coordination du livre du CHLC « Du monastère à l'hôpital », livre sorti pour les Journées Européennes du patrimoine
- Participation à l'organisation de l'inauguration de la chapelle rénovée
- Participation aux journées du patrimoine
- Communication sur le cirque Lili

Réseaux santé mentale

- Contribution au projet de Plateforme Santé Mentale (PTSM21)

-
- 1 newsletter PTSM21
 - Participation au groupement d'intérêt public Ascodocpsy
-

PERSPECTIVES 2022

L'organigramme de la DAG sera modifié en 2022 :

- Arrivée de **Julie MAILLARD** au 1^{er} janvier 2022 sur le poste de Directrice des Affaires Générales en remplacement d'Amandine CLAVEL
- Arrivée de **Loïc HUDRY** au 1^{er} janvier 2022 sur le poste d'assistant communication en remplacement de Nathalie CHUPIN
- Arrivée de **Sandra WITZ** au 5 juin 2022 sur le poste d'assistant documentation en remplacement d'Audrey FERRIEZ
- Départ non remplacé de **Noëlle SAVET**
- Evolution du poste de coordinateur du CLSM Franco Basaglia : arrivée de **Sophie BOISSELET** (mi-temps) mi-juin 2022 et de **Lionel POUHIN** au 2 mai 2022.

7.4 DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES / DIRECTION DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES

7.4.1 DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES

7.4.1.1 DESCRIPTION GENERALE DES MISSIONS ET DES ACTIVITES

La Direction des Soins occupe une place centrale dans la gestion d'un établissement hospitalier et dans la mise en œuvre de ses projets.

L'encadrement de proximité et supérieur est aujourd'hui l'articulation stratégique et opérationnelle des Projets de l'établissement.

Son rôle est essentiel pour l'atteinte d'un niveau de performance optimal dans les établissements de santé :

- Gestion des ressources humaines et des compétences
- Amélioration continue de la qualité
- Gestion des risques liés aux soins
- Respect du droit des usagers
- Efficience médico-économique

La Direction des Soins participe, en collaboration avec l'encadrement supérieur de Pôle et la Direction des Ressources Humaines, à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation pluriannuel de l'établissement au regard des besoins individuels et/ou collectifs recensés en cohérence avec le Projet d'établissement. La formation favorise l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles, indispensables pour une dispensation de soins de qualité et sécuritaire au bénéfice des patients. L'attention particulière aux jeunes diplômés et aux nouveaux arrivants dans l'établissement fait partie des projets de la Direction des Soins pour l'année 2022.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs du soin dans l'objectif de la **Certification en 2023** est un objectif important pour la Direction des Soins. En effet, les équipes pluridisciplinaires sont sollicitées pour anticiper cette échéance avec l'appui de la Direction Qualité et Gestion des Risques de l'établissement.

Enfin, la **gestion de la pandémie Covid 19** a fortement impacté l'ensemble des équipes de soins du CHLC. Les vagues successives ont exigé une forte agilité et une solidarité importante pour tous. La Direction des soins salue le **professionnalisme des soignants et de tous les acteurs** impliqués dans la prise en soins des patients.

Au plan stratégique, le Président de la Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico Technique (CSIRMT), membre de droit du Directoire, participe activement, auprès du Chef d'établissement et du Président de la CMP, à la mise en œuvre du Projet d'établissement et des objectifs du CPOM.

La CSIRMT est une instance professionnelle. Elle est composée de membres élus par ses pairs pour une durée de 4 ans et est dotée d'un règlement intérieur. Ses compétences sont définies par des textes législatifs. C'est un espace dédié aux soignants et paramédicaux de l'établissement pour échanger sur leurs pratiques professionnelles et réfléchir ensemble comment les évaluer et les améliorer au profit des usagers accueillis au sein de l'établissement.

D'autre part, la Direction des Soins est responsable de l'élaboration du projet de soins du CHLC, corollaire du projet médical, il s'articule autour des grandes orientations définies dans le projet de l'établissement. Par ailleurs, il s'inscrit plus largement dans la politique qualité stratégique validée et déployée au sein du GHT 21-52. Le Directeur Coordonnateur Général des Soins du CHLC est d'ailleurs président de la CSIRMT du GHT 21-52.

Le projet de soins est un outil indispensable pour les professionnels dans la visualisation des réalisations de prises en soins concertées et coordonnées. Centré sur l'utilisateur de soins, il permet de valoriser toutes les actions menées individuellement et/ou collectivement par les professionnels. Il fait référence aux valeurs professionnelles communes et partagées, aux parcours de soins de proximité et de recours sur le territoire.

L'EQUIPE DE SUPPLEANCE DE JOUR – Effectif au 31 décembre 2021

Aides-soignants : 7.6 ETP

- Départ de Mme COLLOT Céline en mai 2021 pour une affectation de nuit sur Arc-en-Ciel
- Affectations de Mmes GIRARDOT Pauline, KAMINSKI Aurélie, MOUNAT Sophie et LASSUS MINVIELLE Clémentine (AS sur Arc-en-Ciel) entre avril 2021 et juillet 2021
- Retour de formation de Mme JUCHNIEWSKI Sophie en mai 2021.

Sur l'année 2021, on note un fort taux d'absentéisme au niveau du personnel AS pour congés formation, congés maternité et congés maladie, ce qui ne permet pas de combler tous les remplacements sur l'établissement.

IDE : 3 ETP

- Départ de M. ZINIBI Abdel, IDE, en septembre 2021 (mutation professionnelle), non remplacé sur la fin d'année
- Affectation de Mme SALIN Nathalie à 50% (temps plein thérapeutique) pour une durée de 7 mois

ASH : 0,90 ETP

- Affectation de M. CREMONA à 0.40% ETP en février 2021
- Aménagement de poste de Mme BETSCH suite à un 50% (TPT), affectation en fin d'année sur standard et lingerie

L'équipe de suppléance de jour a perdu 1.10 % ETP d'ASH, ce qui ne permet pas de répondre à l'absentéisme ASH sur l'établissement.

Les postes vacants sur l'établissement ont nécessité à plusieurs reprises le détachement de soignants dans les unités de soins, sur des périodes plus ou moins longues afin d'assurer la continuité et la qualité des soins. Ces mêmes agents ne peuvent donc plus être mobilisés pour des remplacements ponctuels à l'équipe de suppléance de jour.

La crise sanitaire a également mobilisé les soignants du pool de jour sur des activités annexes : équipe de prélèvement COVID, vaccination COVID du personnel et renfort COVID dans les unités de soins...

ACTIVITE DU POOL DE JOUR :

Sur l'année 2021, l'équipe de suppléance de jour a assuré 1 746 remplacements contre 1 254 l'année précédente soit 492 remplacements supplémentaires.

Au total :

- 780 remplacements AS contre 635 en 2021
- 766 remplacements IDE contre 578 en 2021
- 200 remplacements ASH contre 41 en 2021

Les 3 motifs principaux de remplacement pour l'année 2021 sont les congés maladie, les renforts équipes soignantes et les activités annexes liées à la crise sanitaire.

106 journées de remplacements ont été comptabilisées sur l'établissement pour pallier aux postes vacants des unités de soins ce qui démontre actuellement les difficultés de recrutement des professionnels de santé.

Les accompagnements patients représentent le 5^{ème} motif de remplacement sur le pool de jour.

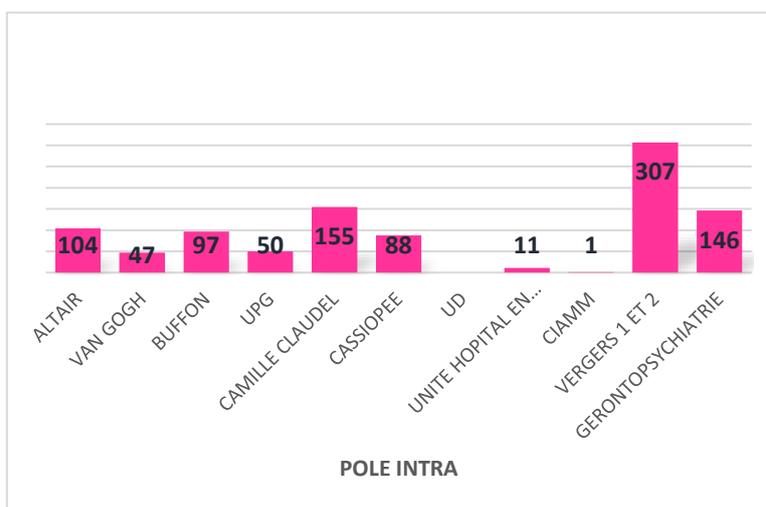
MOTIFS	CATEGORIES			TOTAL
	AS	ASHQ	IDE	
Accompagnement patients	53	0	26	79
Congé	1	5	27	33
Journée en +	38	2	23	63
Maladie	407	88	478	973
Poste vacant	40	16	50	106
Renfort détenus	6	0	6	12
Renfort équipe	83	87	59	229
Renfort SDRE	8	0	3	11
Formation	7	0	6	13
Hôpital en Tension - COVID	136	2	88	226
Syndicat	1	0	0	1

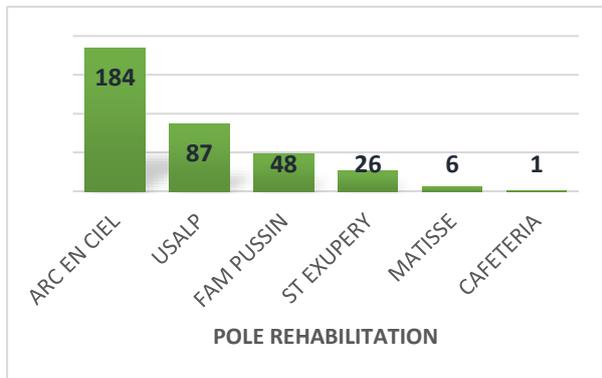
Répartition des remplacements sur les différents pôles

Le **Pôle Intrahospitalier** a bénéficié de 1 097 remplacements dont 453 pour l'InterSecteur **Personne Agée**. L'absentéisme du personnel pour congé maladie et le renfort COVID sont les deux principales causes de remplacement à l'EHPAD Les Vergers.

Camille Claudel, Altaïr et Buffon suivent dans le classement avec

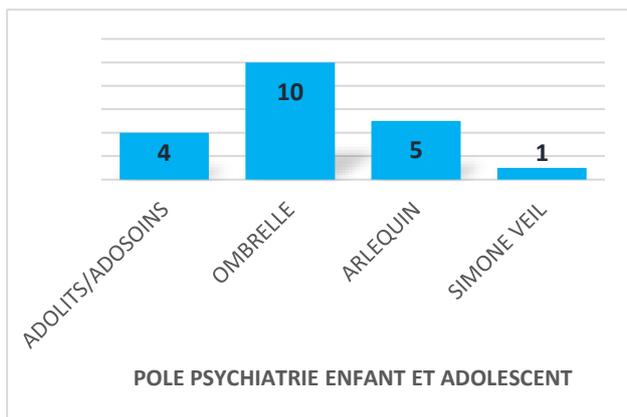
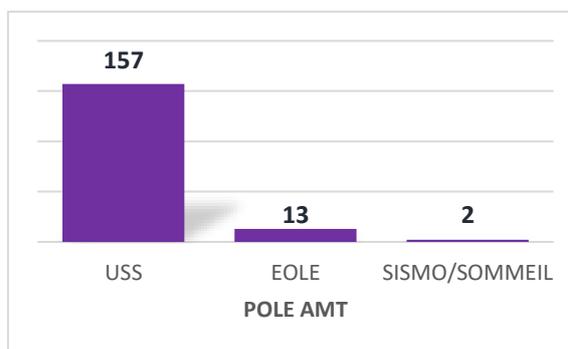
356 remplacements. L'unité Camille Claudel a eu un renfort ASH durant 4 mois pour le fonctionnement du self avec Cassiopée.





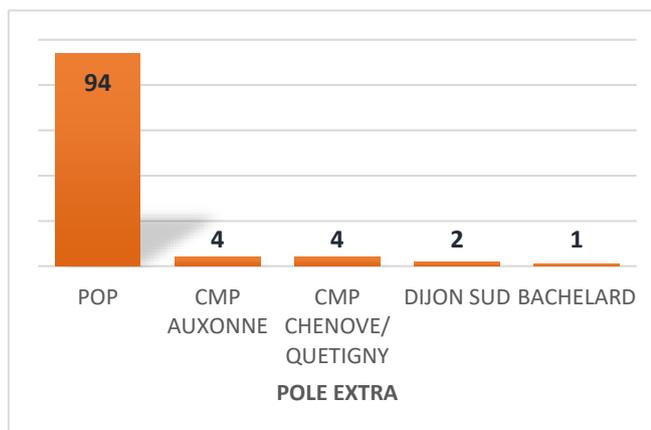
Le **Pôle Réhabilitation** a quant à lui bénéficié de 352 journées de remplacement dont 184 pour l'unité de soins Arc-en-Ciel et 87 pour l'USALP. Arrêts maladie du personnel et clusters COVID sont les principales causes de remplacement dans ces deux unités.

Le **Pôle des Activités Médicales Transversales** a profité de 172 remplacements dont 157 liés à la mise en place de l'équipe de prélèvements COVID pour les patients et le personnel de l'établissement entre janvier et novembre 2021. Au total, 226 remplacements ont été consacrés aux tests PCR (USS et POP) et aux vaccinations COVID du personnel.



Les remplacements sur le **Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent** sont essentiellement liés à de l'absentéisme ASH dans les différentes structures extrahospitalières (16) contre 4 remplacements soignants sur Adolits/Adosoins. Le Pôle de pédopsychiatrie fait donc rarement appel à l'équipe de suppléance de jour.

Le **Pôle Extrahospitalier** a bénéficié de 105 remplacements dont 94 sur la POP avec 48 journées dédiées à l'équipe de prélèvement COVID. Les remplacements sur les CMP sont dus à de l'absentéisme ASH.



L'ORGANISATION GENERALE



POLE F Direction des Soins Direction Qualité et Gestion des Risques

Michelle BICHON
Coordinatrice Générale des Soins
Directrice Qualité et Gestion des Risques
Référente filière Psychiatrique GHT 21/52

Direction des Soins

Angéline MIELLET
Assistante Direction des Soins

Pierre-Hubert DUCHARME
Adjoint à la Direction des soins

Florence VEAULIN
Cadre Supérieur de Santé - PÔLE INTRA

Jocelyn GUILLO
Cadre Supérieur de Santé - PÔLE EXTRA

Jeanne DI LORETO / Christophe LETY
Cadres Supérieur de Santé - PÔLE PSY ENFANT ADO

Sylvie ASDRUBAL / Christophe LETY
Cadres Supérieur de Santé - PÔLE RÉHABILITATION

Pascale CHAUVENET
Cadre Supérieur de Santé - PÔLE AMT

Direction Qualité et Gestion des Risques

Nathalie CHUPIN
Assistante Qualité, Gestion des Risques

Gaëlle MICHEL
Responsable Qualité et Certification

Isabelle ROMÉY GUILLAUMIN
Gestionnaire de Risques

Nathalie GUENIOT
Conseillère en prévention des risques professionnels

Nathalie ALEXANDRE
Cadre de Santé référente Qualité

Dr Jacqueline LAVALT
Experte Évaluation des Pratiques Professionnelles

Florence BEYE
Coordinatrice de la Gestion des Risques Associées Aux Soins



POLES CLINIQUES ET MEDICO-TECHNIQUES (CSS&CS) – M BICHON (Coordinatrice Générale des Soins) / PH DUCHARME (Adjoint-CSS) – 80%

01/12/2021

Pôle Intra Florence VEAULIN - 100% CSS Assistant de pôle	Pôle Extra Jocelyn GUILLO - 100% CSS Assistant de pôle	Pôle de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent Christophe LETY - 50% CSS Assistant de pôle	Pôle Réhabilitation Filière Sanitaire - Sylvie ASDRUBAL - 100% Filière Médico-Sociale - Christophe LETY - 50% CSS Assistants de pôle	Pôle des Activités Médicales Transversales Pascale CHAUVENET - 100% CSS Assistant de pôle
Unités ouvertes Camille Claudel N. MAGALLON - 100% Cassiopée M. MILLERET - 100% Unité de la dépression L. RENARD - 100%	POP POP (Plateforme d'Orientation Psychiatrique) Accueil ESPID Hospitalisation de courte durée Vigilant 3 C. DUTARTRE - 100% S. ROLLIN - 50%	Unités à vocation intersectorielles Unité Père-Mère-Bébé C. YEH - 20% Mobilados Adosins JM. ALBERT - 100% Intermède Arpège CMP/CATTP P. BONY - 30% Le Prisme HDJ I. KENDA - FF 50% Upsilon CMP/CATTP I. KENDA - FF 50%	Réhabilitation psychosociale AFT (Accueil Familial Thérapeutique/Sesame Maison Matisse D. BARDET - 20% SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Psychiques) V. COLAS (SDAT) C2RB (Centre Régional de Réhabilitation Bourgogne) CIP (Centre D'intervention Précoce) C. LABROSSE - 40% Unité Saint Exupéry C. LABROSSE - 40%	Somatique Unité de soins somatiques : consultations généralistes et spécialistes Equipes Opérationnelles Hygiène Hospitalière, D. PETOT - FF 40%
Unités fermées Van Gogh D. BARDET - 80% Altair A. DUEZ - 100% Unité de Psy Générale M. CHAIGNON - 100% Buffon R. DESTRES - 90%	Secteur 2 CMP/CATTP/HDJ Coteaux du Suzon J. BEAUPEUX - 70%	Dijon et Agglomération La Fontaine aux Berlingots CMP/CATTP/HDJ C. YEH - 80% Les Rondeaux CMP/CATTP/HDJ P. BONY - 70%	Filière logement Appartements TREMPLIN C. LABROSSE - 10% Association de Champmol C. LABROSSE - 10% Résidence accompagnée de Longvic JP. FRELING - 20%	Pharmacie Pharmacie M-E REMOND - FF 80%
Soins péniatéraux USP niveau 2 (Unité Sanitaire Psychiatrique) JM. DESPONT - 90% CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) JM. DESPONT - 10%	Secteur 4 CMP/CATTP/HDJ Chenôve S. PIERRE - 50% CMP/CATTP Quetigny S. PIERRE - 50%	Sud Cote d'Or Centre de Jour Simone Veil Genlis - CMP/CATTP/HDJ Seurre CMP/CATTP N. DEBARROS - 100% Ombrelle (Centre de Guidance Infantile de Beaune) CMP/CATTP/HDJ S. DUMAS - FF 50% Arlequin CMP/CATTP/HDJ S. DUMAS - FF 50%	Usagers famille Cafétéria B. COMTOIS - 20% MDU (Maison des Usagers) JL MARTIN - 30%	ECT Sommeil Explorations Fonctionnelles & Unité du Sommeil Electroconvulsivothérapie (ECT) S. ROLLIN - 50%
Service des Médiations et des Psychothérapies CIAMM (Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples) F. REY - 10% Unité Thérapeutique F. REY - 10% Espace psychothérapeutique F. REY - 10%	Secteur 5 CMP/CATTP/HDJ Dijon Sud F. REY - 30% CMP Carnot F. REY - 40% CATTP Bachelard J. BEAUPEUX - 30%	Maison des Adolescents et des Parents (MDA) - Adosphère F. JUNG - Directrice	Long cours FAM JB Pussin (Foyer d'Accueil Médicalisé) B. COMTOIS - 60% Arc En Ciel - USALP (préfiguration MAS) I. DUCHARME - FF 100%	Addictio EOEE Unité d'addictologie niveau 2 D. PETOT - FF 60%
Pool Suppléance de jour S. MINOT BOUCHE - 100%	Secteur 6 Psy de liaison / CH de Beaune CMP/CATTP Beaune L. ROBERT - 50%	Equipe de nuit Pierre-Hubert DUCHARME CSS Assistant de pôle D. BOUZEKRI - 100% D. MULLER - 100% S. OUEDRAOGO - FF 100%	Un Chez Soi d'Abord	Recherche Unité de Recherche Clinique
Intersecteur des Personnes Agées Pierre-Hubert DUCHARME - 20% CSS Assistant de pôle	Secteur 7 CMP/CATTP Seurre L. ROBERT - 20% CMP/CATTP/HDJ Auxonne JP. FRELING - 20% CMP/CATTP/HDJ Longvic Marco Cavallo JP. FRELING - 40%	Equipe de nuit Pierre-Hubert DUCHARME CSS Assistant de pôle	Usagers famille Arc En Ciel - USALP (préfiguration MAS) I. DUCHARME - FF 100%	Information médicale DIM (Département d'Information Médicale) A. LALLEMANT - 50% UCDM (unité Centralisée des Dossiers Médicaux)
Les Vergers 1 et 2 EHPAD / USLD B. MASSON - FF 100%	ELIPSES ELIPSES (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) JL. MARTIN - 50%	Hopital Manager A. LALLEMANT - 50% R. DESTRES - 10% L. ROBERT - 30%	Direction des Soins	Formation DSI / Pair-aidance JP. FRELING - 20%
Géro-psi-chiatrie S. LEMOUEL - 100%	CRIAVS CRIAVS (Centre de Ressources pour les intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles)	Remplacement Suppléance de jour JL. MARTIN - 20%	Beauce en Vergy CMP HJ/CANTOU S. TRIPOGNEY - 100%	

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021

LE NOUVEAU DECOUPAGE DES POLES mis en œuvre en janvier 2021 :

- Rencontre des Cadres Supérieurs de Santé et des Cadres de Santé afin d'engager une implication forte dans les Projets de Pôle et dans le Projet d'Etablissement.
- Mise en place de nouvelles organisations en lien avec le nouveau découpage polaire de l'établissement (Pôle intra-hospitalier incluant l'ISPA – Pôle extra-hospitalier – Pôle de Réhabilitation – Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent – Pôle des Activités Médicales Transversales).

GESTION DE LA PANDEMIE COVID 19 :

L'établissement a été confronté, depuis mars 2020, à la gestion de la crise sanitaire qui se poursuit encore actuellement. Les différentes vagues de cette crise ont contraint la Direction des Soins à s'adapter aux multiples problématiques qui se sont présentées. L'ensemble des professionnels ont vu leurs pratiques modifiées et la solidarité de tous a été sollicitée :

- Lors des précédentes vagues, l'unité Van Gogh, puis l'UD ont été transformées en Service d'Accueil à Risque Infectieux (SARI) afin de prodiguer des soins psychiatriques à des patients positifs à la Covid 19. Ce SARI a été maintenu jusqu'en juillet 2021, puis a de nouveau ouvert en décembre 2021 au début de la 5^{ème} vague.
- Cinquième vague :
 - Maintien de l'activité au sein des CMP, pas de fermeture des structures extrahospitalières
 - Adaptation des règles sanitaires en fonction de la pandémie et des recommandations gouvernementales
 - Mise en place d'une distribution de Tests Rapides Antigéniques au sein de la Direction des Soins dans le cadre des retours de permission des patients et des résidents

Durant toutes ces gestions de crises, l'ensemble des professionnels ont fait preuve d'une grande mobilisation au service d'un soin impacté par les réorganisations nécessaires au service des patients.

La Direction des soins a eu pour souci constant, durant cette pandémie, d'adapter les dispositifs pour répondre au mieux aux consignes gouvernementales en tirant les enseignements des expériences vécues pour offrir des soins les plus satisfaisants possibles aux patients.

TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC LA DRHFC :

- Poursuite de l'accompagnement spécifique des professionnels en difficulté permettant d'assurer un maintien dans l'emploi et de poursuivre une vie professionnelle dans les meilleures conditions.
- Poursuite des ajustements des effectifs dans les Pôles en tenant compte des spécificités, de l'activité et des perspectives à venir (création d'une MAS, regroupement de certaines structures extrahospitalières).

- Installation des cycles de travail au 1^{er} octobre et mise en place d'une réflexion sur la pertinence et la faisabilité de la mise en œuvre des 12h au sein des structures volontaires.

LA GESTION DES REMPLACEMENTS :

- Maintien du dispositif de remplacement mis en place en mars 2020 pour pallier à un absentéisme important de personnel sur l'établissement via différents moyens :
 - Equipe de suppléance de jour
 - Surplus des effectifs en personnel des unités de soins
 - Plateforme Hublo réservée aux professionnels de l'établissement
 - Etudiants en médecine ou étudiant infirmiers
 - Intérim
- Réflexion sur un projet de management du pool visant à positionner cette unité comme une affectation permettant une socialisation professionnelle et un développement de compétences socles dans le domaine de la santé mentale.

LES ELECTIONS PARTIELLES DE LA COMMISSION DES SOINS INFIRMIERS, DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES

Conformément à la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et au vu du décret n° 2010-449 du 30 avril 2010, la Direction des Soins a procédé au renouvellement, par élection partielles, des membres de la CSIRMT. En effet, les sièges des personnels Aides-Soignants et des personnels Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques ne respectaient plus le nombre de sièges règlementaires, ce qui a obligé la Direction des Soins à organiser des élections partielles.

Composée d'un collège cadres de santé, d'un collège des infirmiers, des personnels rééducation et médico-techniques et d'un collège des aides-soignants, cette instance est essentielle pour transmettre et promouvoir les valeurs soignantes. Demain, comme aujourd'hui, ses membres seront les garants de la mise en œuvre du projet de soins au sein des pôles cliniques.

Tous les électeurs et éligibles ont été invités à voter par correspondance, par vote remis en main propre ou en se présentant au bureau de vote le 6 décembre 2021.

Les résultats du scrutin des élections partielles de la CSIRMT et la liste nominative des candidats élus ont été communiqués via une note d'information.

LES OBJECTIFS 2022

- Mises en œuvre des projets soignants :
 - Accompagnement des effectifs en lien avec la montée en activité des équipes :
 - ESPID, Pédopsychiatrie et Equipe rurale de gérontopsychiatrie
- Poursuite et évaluation du travail engagé sur les matrices organisationnelles et sur les cycles de travail
- Evaluation des projets de service

- Lancement d'une réflexion par un groupe de travail concernant la place des personnels masculins en unité de soins.
- Equipe paramédicale dédiée sur les unités Sismo/Sommeil
- Mise en place d'une équipe d'hygiène sur l'USS/Pharmacie/Sismo/Sommeil

La mission principale de la Direction des Soins est d'offrir aux patients une qualité et une sécurité des soins accrues grâce à des soignants toujours plus efficaces et bien dans leur activité professionnelle leur permettant ainsi d'apporter le bon soin au bon moment.

Le souci permanent des soignants est d'éviter la rupture des soins, qui on le sait est préjudiciable à un état de santé compatible avec la vie en milieu ordinaire dans de bonnes conditions.

Le rôle de la Direction des Soins est de faciliter l'activité des soignants par la mise en adéquation des effectifs et des compétences indispensables à la réalisation de leur mission.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS 2021

NOMBRE DE REMPLACEMENTS ASSURES PAR L'EQUIPE DE SUPPLEANCE DE JOUR

- 1 746 remplacements

NOMBRE DE REUNIONS DE LA CSIRMT

- 3 réunions en 2021
- Quelques exemples de points abordés durant ces réunions :
 - Points COVID
 - Les projets d'évolution des différentes structures tels que le projet d'ouverture de l'unité Van Gogh, le projet Wavecare, le projet de la MAS
 - La mise en place et l'évolution de l'article L3211.5 concernant l'isolement et la contention
 - Les élections partielles de la CSIRMT
 - L'avenant à la convention constitutive du GHT 21/52

NOMBRE D'ETUDIANTS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS PREVUS EN STAGE ENTRE SEPTEMBRE 2020 ET AOUT 2021

- Etudiants en Soins Infirmiers : 220
- Elèves Aides-Soignantes : 45
 - Un total de 265 étudiants répartis sur les différentes structures du CHLC
- + 15 places de stage offertes pour les étudiants en 2^{ème} année de médecine
- + 6 places de stage offertes pour les stages de rattrapage des IFSI de Dijon, Quetigny et Semur

NOMBRE DE STAGES TERRAIN

- 87 demandes de stages terrain répartis sur l'ensemble des structures du CH

7.4.2 DIRECTION DE LA QUALITE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Les démarches de management de la qualité et de gestion des risques sont mises en œuvre et animées au quotidien dans l'établissement par la Direction Qualité Gestion des Risques (DQGR).

La DQGR, dirigée par Mme BICHON (0.3 ETP), Directrice Qualité Gestion des Risques, était composée en 2021 de :

- Gaëlle MICHEL, Responsable qualité et certification (0,8 ETP)
- Isabelle ROMÉY-GUILLAUMIN, Gestionnaire de risques (0,8 ETP puis 1 ETP à partir du 13 septembre 2021)
- Nathalie CHUPIN, Assistante Qualité et Gestion des Risques (0.5 ETP) à compter du 28 septembre 2021
- Nathalie ALEXANDRE, Cadre de santé (1 ETP)
- Jacqueline LAVAUULT, Psychiatre (0.2 ETP)
- Nathalie GUENIOT, Assistante Qualité et Gestion des Risques (0.9 ETP) puis Conseiller en Prévention des Risques Professionnels à compter du 1^{er} octobre 2021

La Direction Qualité Gestion des Risques assure la conduite des évaluations externes dans le secteur sanitaire et médico-social, la direction opérationnelle de l'avancement du programme qualité et gestion des risques et le suivi de la certification. A cet effet, elle coordonne les comités techniques et groupes de travail sur l'ensemble des thématiques organisationnelles et professionnelles. Elle travaille en étroite collaboration avec tous les services pour le développement de méthodes de travail et d'outils communs. Elle élabore et met en œuvre une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins en lien étroit avec la Direction et la CME. Elle associe les représentants des usagers à cette élaboration.

Gaëlle MICHEL assure la fonction de Responsable du service qualité, certification et gestion des risques. Elle a pour mission de coordonner la mise en œuvre des plans d'amélioration de la qualité. Par ailleurs, elle est chargée d'assurer le suivi de la démarche de certification et d'assurer les relations avec la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle pilote également les évaluations internes et externes des structures médico-sociales.

Isabelle ROMÉY-GUILLAUMIN, Gestionnaire de risques, coordonne le programme de prévention et de gestion des risques en appui de **Pascale MARTIN-BERTHOLE** (démission le 12 février 2021) puis de **Florence BEYE** à compter du 26 avril 2021, Coordonnateur médical de la Gestion des Risques Associés aux Soins. Mme ROMÉY-GUILLAUMIN assure le traitement des événements indésirables et l'animation de la cellule d'analyse hebdomadaire des signalements. Elle organise plusieurs CREX et anime des retours d'expériences. Elle pilote également en lien avec l'Assistante Qualité Gestion des Risques la gestion documentaire et les enquêtes.

Elles sont aidées dans cette mission par **Nathalie GUENIOT**, Assistante du Projet Qualité Risques, jusqu'au 28 septembre 2021 puis **Nathalie CHUPIN** à compter de cette date. L'assistante du projet

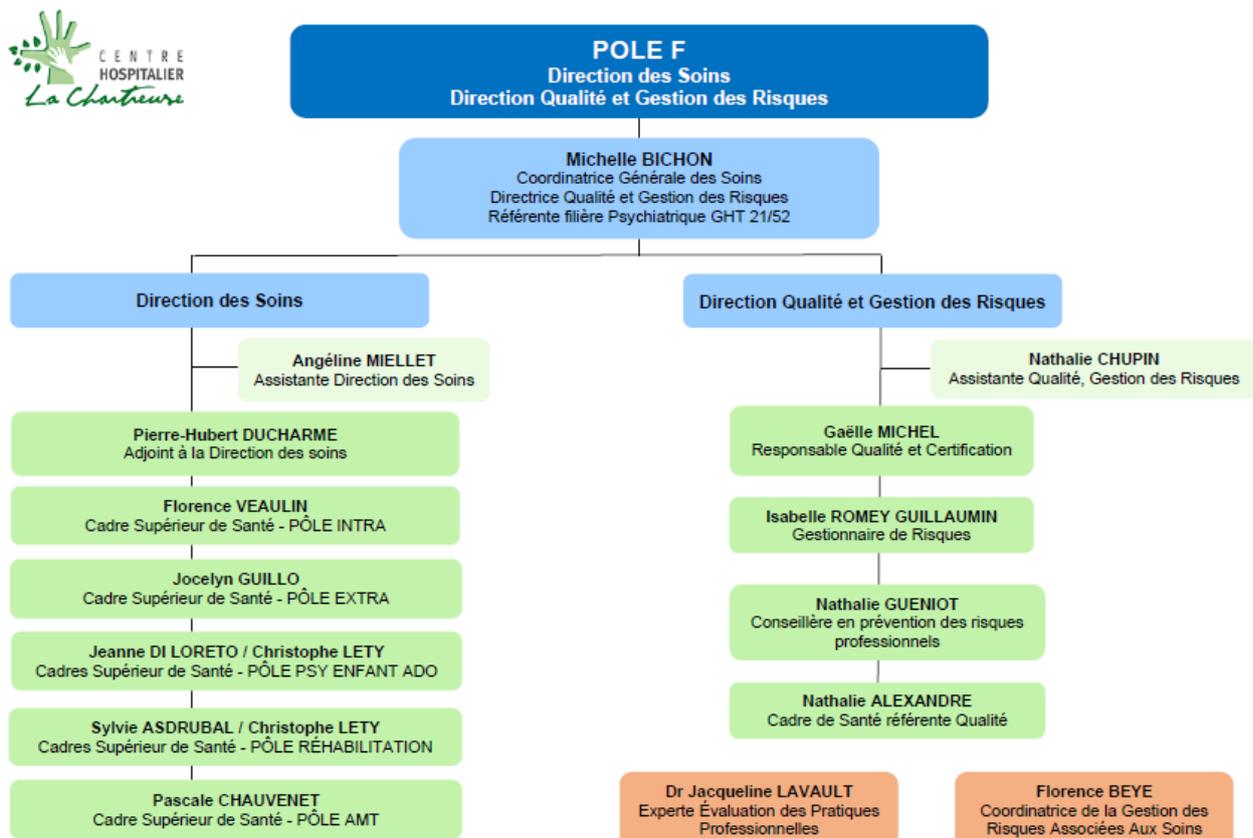
qualité risques contribue à la mise en place du projet qualité et risques 2021-2025, la gestion des plannings de réunions, la saisie des réponses aux enquêtes de satisfaction et la mise en forme de la documentation qualité.

Nathalie GUENIOT est Conseiller en Prévention des Risques Professionnels depuis le 1^{er} octobre 2021. Elle travaille en lien étroit avec la Direction des Ressources Humaines et la psychologue du travail. Elle évalue les risques professionnels à partir de l'analyse des situations de travail actuelles ou futures, elle définit et propose des stratégies de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Mme Nathalie ALEXANDRE, cadre de santé, accompagne les démarches d'évaluation concernant les pratiques soignantes (isolement/contention, administration des médicaments, auto-évaluation du dossier patient). Elle est l'interlocutrice privilégiée des équipes de nuits et des cadres de santé.

Mme Jacqueline LAVAULT, psychiatre, impulse l'évaluation des pratiques professionnelles. Elle est l'interlocutrice privilégiée du corps médical.

L'ORGANISATION GENERALE



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021

La Direction Qualité Gestion des Risques met en œuvre le Projet Qualité Gestion des Risques 2021-2025.

REPENDRE A L'OBLIGATION D'AMELIORATION DE LA HAS ET PREPARER LA VISITE DE SUIVI

La visite de suivi a eu lieu les 15, 16 et 17 juin. La visite a été réalisée par un expert-visiteur, M. Michel SOUCHU.

Le rapport de l'expert-visiteur nous a été transmis le vendredi 2 juillet.

Le CH La Chartreuse a reçu son rapport de certification le 18 septembre 2021.

Il est passé le 7 septembre 2021 devant la Commission de Certification qui a levé l'obligation d'amélioration sur les Droits des Patients.

Suite à la visite de suivi, l'établissement a été certifié en B avec **deux recommandations d'améliorations** :

Management de la prise en charge médicamenteuse : 2 non-conformités (NC) et 2 points sensibles (PS)

1. « Les locaux de la pharmacie ne permettent pas d'assurer les bonnes pratiques de pharmacie, une sécurisation des approvisionnements et du stockage, des règles d'hygiène et de confidentialité. » : NC
2. « Les prescriptions ne sont pas conformes en SMPR. » : NC
3. « Les bonnes pratiques d'administration des médicaments ne sont pas entièrement mises en œuvre. » : PS
4. « La traçabilité de l'administration des médicaments dans le dossier du patient n'est pas assurée. »

Dossier Patient : 3 points sensibles

1. « L'organisation du dossier patient en place ne garantit pas toujours le partage d'informations en temps utile aux professionnels de la prise en charge du patient. »
2. « L'accessibilité des professionnels au dossier patient n'est pas toujours garantie. »
3. « Les règles d'archivage du dossier patient ne sont pas totalement respectées. »

Les non-conformités et points sensibles liés à la thématique Droits des Patients ont été levées.

Un point sensible subsiste : « Certains locaux d'hospitalisation ne permettent toujours pas de garantir totalement l'intimité des patients accueillis. »

Les actions planifiées non réalisées lors de la visite de suivi seront réévaluées lors de la prochaine visite de certification.

En novembre 2021, l'établissement s'est engagé dans la certification des établissements pour la qualité des soins. La prochaine visite de certification aura lieu en juin 2023. Elle est accompagnée dans cette préparation par la société Adéquation Santé, représentée par M. Galizia. Ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2022 et jusqu'en juin 2023.

La HAS a mis à la disposition de l'établissement Calista (qui remplace Sara). Calista est une plateforme collaborative sécurisée qui permet d'accéder à toutes les informations concernant la procédure de certification et de dématérialiser l'ensemble des échanges entre les établissements et la HAS.

COORDONNER LES EVALUATIONS INTERNE ET EXTERNE DES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

La deuxième évaluation interne du CSAPA s'est déroulée entre janvier et avril 2021. Elle a été validée lors du Copil évaluation interne CSAPA du 3 mai 2021. Le rapport a été transmis à l'ARS le 4 mai 2021. Les évaluations externes des 4 structures médico-sociales (CSAPA « Le Belem », SAMSAH « Le Trait d'Union », EHPAD Les Vergers et FAM « Jean-Baptiste Pussin ») se sont déroulées du 31 mai au 4 juin 2021.

La société Mazars, organisme habilité par la Haute Autorité de Santé, a été choisie pour réaliser ces évaluations. En effet, seuls les organismes habilités peuvent procéder à ces évaluations.

Les visites sur site se sont déroulées dans de très bonnes conditions avec une bonne implication de toutes les parties prenantes (équipes, personnes accompagnées, familles, partenaires) et un accès aux différentes informations nécessaires à la réalisation de l'analyse.

Les pré-rapports nous sont parvenus le 2 juillet, et les rapports définitifs fin octobre 2021. Ils ont été transmis, après validation par l'établissement, à l'Agence Régionale de Santé et au Conseil Départemental de Côte-d'Or.

Un référentiel unique d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux est paru le 11 mars 2022. Les décrets d'application sont attendus au 2^{ème} trimestre 2022. |

ORGANISER LA VISITE DU CENTRE COLLABORATEUR DE L'OMS

Le CHLC, sur demande de la Commission Des Usagers (CDU) a sollicité le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS) afin que soit organisée une mission d'observation sur le thème des restrictions des libertés, et plus particulièrement sur la question de l'isolement/contention.

Le programme Quality Rights est basé sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD) ratifiée par la France en 2010.

8 observateurs sont venus sur site du mardi 23 au jeudi 25 novembre 2021. La visite était coordonnée par Bérénice STAEDDEL, chargée de mission Quality Rights au CCOMS.

3 unités ont été observées : l'UPG, Altaïr et Buffon. Lors des visites dans les unités, les observateurs ont pu rencontrer des médecins, des soignants, des usagers et des familles.

Le rapport de cette visite a été réceptionné le 16 mars 2022. La restitution de cette visite a été réalisée sur site dans les unités concernées le 18 mars 2022.

DEVELOPPER LES EVALUATIONS PATIENT TRACEUR ET LES REVUES DE PERTINENCE

La prochaine visite de certification aura lieu principalement sur le terrain. 34 évaluations « Patient traceur » et 6 « Parcours traceur » seront réalisées.

Un groupe d'auditeurs internes pluri-professionnels a été formé aux méthodes patient traceur et parcours traceur les 6 et 7 mai 2021.

Ils ont réalisé 10 évaluations parcours traceur et 12 évaluations patient traceur au 2^{ème} semestre 2021. Les grilles d'évaluation ont été mises à la disposition de l'établissement dans Calista en janvier 2022. Un tutoriel a été formalisé. Ce document reprend tous les éléments d'appréciation de la grille patient traceur et précise pour chacun le chemin d'accès dans HM pour retrouver l'information.

Un staff EPP sur les hospitalisations libres en unités fermées a eu lieu le 31 mai 2021 (26 participants). Une nouvelle évaluation est à réaliser au 2^{ème} trimestre 2022.

DEPLOYER UN OUTIL UNIQUE DE GESTION DOCUMENTAIRE : YES

Les documents professionnels jusqu'ici accessibles dans Doc@Pro ont été transférés dans Biblio, outil de gestion documentaire dans YES.

A partir du **1^{er} novembre 2021**, les utilisateurs ont pu accéder à toute la documentation qualité. Des séances de formation ont été proposées aux professionnels de tous les pôles (315 professionnels ont été sensibilisés).

Dans YES les documents sont classés par nature, thème, version, référence. Ce classement permet une gestion optimale des documents.

Le circuit de validation des documents est dématérialisé. Un **espace de partage** est disponible et permet de proposer un document partagé à tous les acteurs du projet. Cet outil doit permettre à l'établissement de suivre la mise à jour des documents de plus de 4 ans.

METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE PREVENTION ET GESTION DES RISQUES

En 2021 sur YES il y a eu :

- **1130 signalements (1160 en 2020) dont :**
 - 746 fiches de signalement d'évènements indésirables (705 en 2020),
 - 299 chutes de patients aux Vergers (EPP chute en EHPAD et USLD) (371 en 2020)
 - 85 demandes de corrections d'identité (84 en 2020).

Le nombre de signalements d'évènements indésirables a augmenté de 6% entre 2020 et 2021.

Les évènements indésirables sont analysés par la cellule d'analyse des EI qui se réunit chaque semaine. En 2021 la cellule d'analyse des EI s'est réunie 51 fois.

Les signalements d'actes de violence représentent la principale source de signalement : 24% des signalements en 2021, 32% en 2020.

Les questions de sécurité des biens et des personnes (dont les violences) représentent plus de 45% des signalements en 2021, contre 52% en 2020, soit une baisse de 7%.

En revanche les signalements liés aux soins ont augmenté de 6% entre 2020 et 2021.

Le Plan Blanc a été mis à jour en janvier 2021, le Plan de Sécurisation de l'Etablissement l'a été pour sa part en mars 2021. Le plan canicule a été actualisé en juillet 2021.

La Direction Qualité Gestion des Risques a assuré pendant toute l'année 2021 la traçabilité de la cellule de crise, du PC de crise et l'enregistrement/archivage des MARS (Message d'Alerte Sanitaire) – prise de notes à 35 cellules de crise et PC de crise quotidien envoyé aux membres de la cellule de crise.

QUALITE : PILOTAGE - COMMUNICATION

- 1 visite de suivi HAS
- 1 évaluation interne CSAPA
- 4 évaluations externes structures médico-sociales
- 6 journées préparation nouvelle certification
- 1 lettres OQS (septembre)
- 4 Copil Qualité Risques Vigilances, 2 Comités Parcours patient, 2 Copil stratégique du circuit du médicament, 2 Copil Dossier Patient

QUALITE : OUTILS D'EVALUATION ET PROCEDURES

- 28 enquêtes de satisfaction
- 19 EPP coordonnées sur le plan méthodologique
- 12 patients traceurs et 10 parcours traceurs
- 604 documents créés dans Yes
- 70 documents professionnels (procédures, protocoles) révisés
- 315 personnes sensibilisées à l'outil de gestion documentaire
- 1 staff EPP HL/SF

GESTION DES RISQUES

- 51 cellules d'analyses des évènements indésirables
- 746 signalements analysés dont :
 - 3 évènements graves (gravité 5 : décès, mise en jeu pronostic vital, incapacité ...)
 - 5 évènements indésirables graves ou porteurs de risques analysés en Retour d'Expérience
 - 9 Comités de Retour d'Expérience médicaments, pour 88 signalements en risque principal et 6 en risque secondaire
 - 5 Comités de Retour d'Expérience violence
 - 182 signalements à l'Observatoire national des Violences en milieu de Santé

7.5.1 DESCRIPTION GENERALE DES MISSIONS ET DES ACTIVITES

L'ORGANISATION GENERALE

Les fonctions, charges et activités qui résultent des missions de la DSET, sont déterminées par la réglementation et confiées par le Directeur de l'établissement à l'ingénieur et à l'attaché d'administration.

APPROVISIONNEMENT, FONCTIONS COMPTABLES ET PATRIMONIALES

Les missions propres par la M21 et le Directeur ordonnateur au Directeur des Services Economiques et Techniques sont :

- L'engagement des commandes,
- La gestion des magasins, la tenue des stocks, le contrôle des livraisons,
- La conservation des biens matériels,
- La liquidation des factures.

PLANS D'INVESTISSEMENT, MAINTENANCE, RENOUELEMENT DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET DES EQUIPEMENTS

La DSET a pour mission, sous l'autorité du chef d'établissement, de concevoir, conduire et contrôler la politique d'investissement et de maintenance du patrimoine et des équipements techniques en dirigeant l'ensemble des services logistiques et techniques.

CONTRIBUTION À LA MARCHE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

La DSET a une mission de conseil et de reporting auprès du Directeur Général.

Celle-ci s'exerce au cours des réunions de direction et des réunions singulières avec le Directeur, auxquelles participe l'ingénieur chargé des services techniques.

A l'occasion de ces réunions, sont présentés et analysés tous les projets et comptes rendus des missions confiées par le Directeur ainsi que le suivi des affaires courantes.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ

La DSET veille à la qualité et à la sécurité de l'ensemble des activités mises en œuvre. Cette mission s'exerce au travers de la politique d'achat via le GHT 21/52, la mise en œuvre du plan de travaux, les activités de maintenance et le suivi des recommandations des organismes externes de contrôle.

L'ingénieur a la charge spécifique de veiller à la sécurité incendie et au respect des règles de sécurité en matière de travaux.

PLANIFICATION DES MOYENS, DES ACTIVITÉS - CONDUITE DE PROJETS

La DSET a une mission de planification des moyens et des activités et de conduite de projet. Cette mission s'exerce à plusieurs niveaux : soit à raison des missions d'étude confiées ponctuellement à la

DSET, soit par l'analyse des données générales de fonctionnement de l'établissement ou propres à la DSET.

Ces activités de type prospectif débouchent sur la confection de plans spécifiques :

- Préparation du plan directeur immobilier résultant de la mise en œuvre du projet d'établissement,
- Elaboration des plans de travaux et d'équipement,
- Etablissement et suivi des budgets correspondant aux activités de la direction (achats de fournitures et services, équipements travaux),
- Projection de l'évolution de l'organisation des unités du service, du système d'information propre à son champ d'activité, des effectifs et des compétences disponibles avec en fil directeur une meilleure efficacité et une amélioration de la qualité de service.

ENCADREMENT

Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, une activité d'encadrement est nécessaire. Celle-ci est exercée par l'ingénieur ou l'attaché d'administration ; chaque unité de travail dispose ensuite de sa propre structure hiérarchique qui varie en fonction de sa taille ainsi que de la nature et de la complexité des tâches accomplies. Sous l'autorité du Directeur, la ligne hiérarchique est prolongée par 2 cadres au niveau N-1, 9 cadres au niveau N-2 et 3 cadres au niveau N-3, sur les 93 agents qui composent la DSET.

LES OUTILS DE COORDINATION

Des réunions systématiques sont mises en place par domaine d'activité et de responsabilité avec compte-rendu et suivi de l'avancement des objectifs et des tâches. Des rencontres individuelles, des groupes de travail et des temps d'échanges thématiques sont venus compléter ce dispositif dans un souci d'efficacité et d'une plus grande implication des agents.

Le pilotage de la DSET s'appuie également sur des tableaux de suivi spécifiques pour chaque activité : le plan de travaux, le plan d'équipement, le tableau d'enregistrement des demandes de réparation, l'enregistrement et les échéances des marchés, le suivi des contrats, les tableaux de suivi budgétaire, le suivi des effectifs, le plan alimentaire, le suivi des véhicules, divers tableaux relatifs à la maintenance, aux contrôles périodiques, aux consommations de fluides. Ces tableaux sont régulièrement améliorés afin de répondre aux nécessaires évolutions de la Direction.

Outre l'administration générale de la DSET, la direction comprend 4 secteurs d'activités :

- Le service économique assure la fonction achat encadrée par une responsable et de plusieurs équipes spécialisées : il s'appuie sur une cellule marché/contrat intra-muros en lien avec le GHT 21/52,
- Le service logistique englobe les fonctions logistiques matérielles (magasin, standard et transport de la production alimentaire), logistique prestations de services (linge, vagemestre, transport fournitures hôtelières et intendance) ainsi que le SCNH,
- Le service Restauration comprend la cuisine pour la production et le restaurant du personnel,

- Le service patrimoine travaux sécurité comprend un bureau d'études et cinq ateliers : sécurité incendie, génie climatique, génie électrique et garage (électricité-matériel-garage-biomédical), gros œuvre second-œuvre (menuiserie-peinture-serrurerie) et environnement (espaces verts-voirie-déchets).

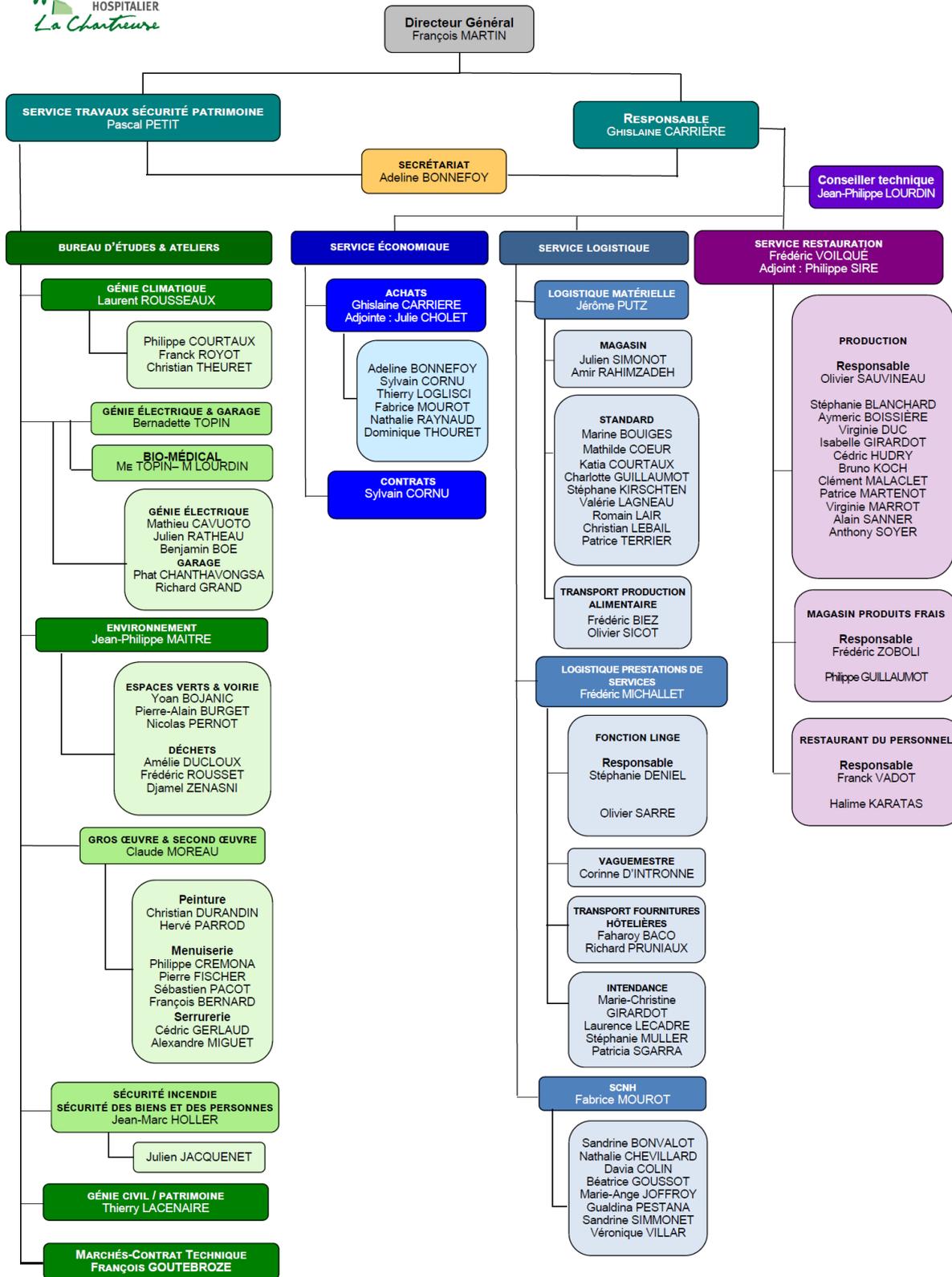
Sur l'année 2021, la DSET a continué à répondre aux exigences pour faire face à la pandémie (achats divers, organisation spécifique des services, ...).

ORGANIGRAMME



POLE F Direction des Services Économiques et Techniques

DSET 17 février 2020



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2021

REUNIONS MENSUELLES DSI-DSET

La DSET, en tant que service support, se doit d'être en lien avec toutes les autres directions de l'établissement et plus particulièrement avec la DSIRMT. Ces réunions mensuelles d'échanges ont permis de déceler des problématiques communes à tout le personnel soignant et de les régler dans un délai raisonnable.

REUNIONS TRIMESTRIELLES DAFSI-DSET

Ces réunions permettent d'échanger sur les imputations budgétaires, d'expliquer notre suivi de dépenses.

TRAVAIL AVEC L'EQUIPE DU GHT 21/52

La collaboration avec le GHT 21/52 continue et de nouveaux marchés ont été réalisés.

Une réunion mensuelle permet aux établissements supports de connaître des informations sur le lancement d'un marché et sur le suivi des autres en cas de problèmes.

SERVICE ECONOMIQUE

Afin de faire un inventaire, par le biais d'ABYLA, une imprimante à étiquettes a été achetée qui permettra de mettre un identifiant et un code barre.

Les ateliers des services techniques ont réalisé pour 77 156.32 € TTC de travaux dans différents services de soins.

SERVICE TECHNIQUE

Un travail a été effectué avec l'ingénieur et les différents techniciens pour harmoniser les pratiques sur ABYLA afin qu'une facturation interne puisse être faite afin de valoriser le travail effectué.

Un groupe de travail a été formé pour travailler sur le projet de partenariat avec des ESAT.

Des référents au sein de la DSET ont été déterminés pour suivre le déroulement des travaux du début à la fin.

SERVICE LOGISTIQUE

Achat de 4 véhicules, location d'un véhicule électrique et de 3 autres véhicules.

Pour faciliter le travail des intendantes dans le suivi des stocks, une harmonisation des locaux de stockages dans 6 unités de soins a été réalisé.

Une uniformisation des vêtements professionnels d'hiver pour les services logistiques et techniques.

Un changement de machine à laver (26 kg) et de sèche-linge (26 kg) à la laverie a permis de prendre en charge le nettoyage des bandeaux ou mops de 2 unités en intra.

SERVICE RESTAURATION

Une légère hausse du nombre de repas fournis est constatée, + 1,88 % (soit 6 839 repas) par rapport à l'année 2020 et ce malgré la situation sanitaire.

Dans le cadre de cette situation sanitaire, le protocole d'organisation et de fonctionnement du restaurant du personnel pendant la période de crise COVID 19, mis à jour régulièrement conformément aux annonces gouvernementales, permet l'accueil des clients.

PROJET DE SERVICE RESTAURATION

Poursuite de la mise en place du projet de service restauration tout au long de l'année avec notamment des avancées sur :

- L'axe C (circuit logistique) :
 - renouvellement d'une partie des armoires isothermes de transport des repas
- L'axe D (délai de consommation, internalisation de plats) :
 - poursuite des études de vieillissement sur les process de fabrication (+ 4 familles de fabrication validées) et contrôle des familles déjà conformes,
 - création de recettes « alternatives » (protéines non animales) fabriquées sur site
- L'axe F (restaurant du personnel) :
 - création d'une terrasse annexée au restaurant
 - isolation extérieure du bâtiment et ravalement de la façade
 - poursuite des expositions artistiques (CIAMM)
- L'axe J (sécurisation du site) :
 - mise en place d'un registre d'accueil des intervenants et pose de sonnettes
- L'axe K (gestion des déchets, lutte contre le gaspillage) :
 - développement du tri des déchets recyclables
 - mise en place d'un tarif « anti-gaspi » au restaurant du personnel sur certains produits en fin de DLC

HYGIENE DE LA CUISINE CENTRALE

Chaque année, la cuisine centrale de l'établissement est auditée sur la maîtrise des risques sanitaires par le Laboratoire Départemental de la Côte-d'Or : le 18 octobre 2021, 155 points ont été vérifiés avec 96,43 % de satisfaction.

Pour rappel, une inspection au titre de la sécurité sanitaire des aliments a été effectuée en 2020 par un technicien de la Direction Départementale de la Protection des Populations avec un avis satisfaisant sur la maîtrise des risques alimentaires et un avis très satisfaisant sur le niveau d'hygiène.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS 2021

EFFECTIFS

Les chiffres représentent les agents titulaires, stagiaires, CDD, CDI et apprentis :

- 93 agents au 31/12/2021 contre 97 agents en 2020 (départs : 8 – arrivées : 4)

PATRIMOINE

- Surface intra hospitalière : 74 179 m²
- Surface du parc : 25 ha
- Surfaces extra hospitalières : 9 784 m²

PARC AUTOMOBILE

- 97 Véhicules - 9 engins - 2 remorques
- Pool composé de 14 véhicules légers et 5 minibus
- Nombre de kilomètres parcourus : 129 484 kms
- Nombre total de réservations : 3 554 dont 517 réservations annulées et 189 réservations non effectives
- Nombre de réservations réelles : 2 848 avec une moyenne de 45 kms par réservation ; cela représente 11 véhicules réservés par jour tous véhicules confondus.

ENERGIES

- Eau : 31 108 m³
- Electricité : 1 798 491 kWh
- Gaz : 9 143 977 kWh

SERVICE RESTAURATION

- 370 206 repas servis
- Coût matière repas : 2.11 €

SERVICES PATRIMONIAUX TRAVAUX SECURITE – Hors maintenance préventive et plan de travaux

- 3 977 bons d'intervention enregistrés et assurés dont :
 - 63 Espaces verts – déchets
 - 1 153 Génie électrique – bio médical
 - 453 Sécurité
 - 800 Génie climatique
 - 1 131 Génie civil et bâtiment
 - 302 Déménagement
 - 75 Divers

SERVICE LOGISTIQUE

- 12 634 m² entretenus par le Service Central de Nettoyage Hospitalier
- 49 920 kgs de linge patient + tenues professionnelles DSET+ bandeaux des services extra hospitaliers entretenus à la laverie du CHLC. Le tonnage a augmenté car la laverie a pris en charge les bandeaux du SCNH
- 720 794 articles de linge hôtelier traités et livrés par le prestataire pour un coût de 233 521.28 € HT. L'augmentation des articles est dû au fait que du linge neuf a été injecté afin d'éviter les ruptures qui ne représentent plus que 3,94 % au lieu de 7,84 %

SERVICE ECONOMIQUE

- 25 marchés (4 MAPA, 4 AOO UNIHA, 16 AOO GHT et 1 MAPA GHT)
- 100 contrats et prestations diverses
- 12 178 lignes de commandes hôtelières, alimentaires et techniques



8 CONCLUSION

En conclusion, notre Projet d'établissement 2021-2025 a pu être mis en œuvre dès 2021 et ce, malgré le lourd impact de la pandémie de Covid 19 sur nos organisations, grâce à l'implication de tous.

La nouvelle organisation des Pôles est désormais effective et pleinement opérationnelle et de nombreux projets ont pu être mis en œuvre tant par les pôles cliniques que par les services supports, qu'ils soient administratifs, techniques ou logistiques.

Les projets de service ont pu être validés en 2021 et les projets de pôles le seront dès 2022. Le suivi quadrimestriel de nos contrats de pôle atteste de la bonne mise en œuvre du projet d'établissement.

9 AUTRES DOCUMENTS DISPONIBLES

- **DOCUMENTS TRANSVERSAUX :**

- Compte financier 2021
- Bilan social 2021
- Rapport d'activité du Département d'Informations Médicales (DIM)
- Rapport d'activité 2021 de la Commission Des Usagers (CDU)
- Commission Spécialisée Santé Mentale - Mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale de Côte d'Or (24/09/2021)
- Rapport de fonctionnement des unités pédagogiques

- **DOCUMENTS SPECIFIQUES PAR UNITES :**

Le rapport d'activités et de gestion de l'établissement est un document obligatoire retraçant l'activité des pôles cliniques et médico-techniques, et des directions fonctionnelles.

Concernant les rapports d'activités détaillés de chaque structure, ils sont fournis à l'encadrement supérieur et valorisés dans la cadre de l'élaboration des projets de service 2021 (déclinaison du projet d'établissement).